

Fraternité Matin

AVERTISSEMENT !!!

La Direction générale du Groupe Fraternité Matin vous informe que la version numérique de votre quotidien d'informations générales FRATERNITE MATIN demeure la propriété exclusive de la SNPECI.

A ce titre ,

- le FRAT MAT Numérique, ne peut être vendu
- Le FRAT MAT numérique, ne peut être diffusé
- Le FRAT MAT numérique ne peut être reproduit

Le FRAT MAT numérique est un journal électronique à utilisation individuelle.

Tout contrevenant aux présentes dispositions s'expose à la rigueur de la loi.

Les présentes dispositions sont susceptibles d'être modifiées.

La Direction Générale du Groupe

Hôtel Palm Club, l'hospitalité ivoirienne

84 chambres et 4 suites...
...Evènements privés et professionnels.
Piscine et Bar Lounge...

Hôtel Palm Club, Lycée Technique - Cocody

www.hotelpalmclub.com

RÉSERVATION AU :
+ (225) 22.40.53.00 | palmclub@hotelpalmclub.com

Fraternité Matin

Jeudi 23 avril 2015 / N° 15 113 www.fratmat.info / FratMat Mobile #129# (Orange CI) Prix: 300 Fcfa • Cedeao : 450 Fcfa • France: 1,70 €

PREMIER QUOTIDIEN IVOIRIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

Recettes douanières
au premier trimestre
**Un excédent
de 21,5 milliards
de FCfa** P. 9

Conseil des ministres

Conditions d'accès au métier de transporteur

**Tout
change !**

*De nouvelles mesures adoptées
pour assainir le milieu*

- *Stade olympique d'Ébimpé*

**Les travaux démarrent
fin décembre**



PHOTO D'ARCHIVES

- *Visite d'amitié et de travail*

Johnson - Sirleaf PP. 4 - 5 et 6
à Abidjan, dimanche

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE TRÉSOR PUBLIC DE CÔTE D'IVOIRE TPCI 5,99% 2015-2025
Déjà champions d'Afrique et bientôt champions de la croissance économique !

TAUX D'INTÉRÊT
5,99%*
L'AN
SUR 10 ANS

MONTANT DE L'OPÉRATION
120
MILLIARDS
F CFA

PRIX DE L'OBLIGATION
10 000 F CFA

Du 14 Avril
au 07 Mai 2015

Chemin de l'Épargne

Représentant
de l'Émetteur



SGI consortium chef de file



ACTIBOURSE
GROUP BANK OF AFRICA



Atlantique Finance

SYNDICAT DE PLACEMENTS: ACTIBOURSE - AFRICABOURSE - AFRICAINE DE BOURSE - ATLANTIQUE FINANCES - BIBE FINANCE & SECURITIES - BICIBOURSE - BNI FINANCES - CGF BOURSE - CITICORP CSWA - CORIS BOURSE
EDC INVESTMENT CORPORATION - HUDSON & CIE - IMPAXIS SECURITIES - NSIA FINANCES - SGI PHOENIX CAPITAL MANAGEMENT - SBIIF - SGI BENIN - SGI MALI - SGI NIGER - SGI TOGO - SOGEBOURSE

Cette opération a été identifiée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le N° EE/15-01



www.tresor.gouv.ci
email : infotpci@tresor.gouv.ci

Le malaise de l'Afrique

PAR STÉPHANE KONAN (*)

L'exclusion de l'histoire de la mémoire des Africains par eux-mêmes a pour corollaire la cascade de crises et guerres sur le continent. Lorsqu'on nourrit l'idée de traverser les ténèbres, il est nécessaire de se munir de lumière pour éclairer ses pas afin d'éviter de possibles obstacles qui pourraient surgir sur le chemin. Quand on regarde de près les causes des guerres et crises sur le continent, l'on peut certes évoquer la volonté de certains chefs d'État de confisquer le pouvoir, ce qui constitue, à nos yeux, un crime contre la volonté des populations; mais il convient également de souligner la question de l'identité. L'identité implique une liaison indéfectible de l'humain à son espace culturel c'est-à-dire à une culture. Les schèmes qui composent le concept de culture sont : la langue, le mode de vie, le groupe ethnique, la religion, etc. Avant la balkanisation, nos peuples vivaient en harmonie. Laquelle n'exclut cependant pas les relations conflictuelles ; elle implique plutôt un certain ordre établi par ces peuples. Les frontières des territoires des différents peuples étaient délimitées par les groupes ethniques. De

novembre 1884 à février 1885, sous l'impulsion du chancelier allemand Otto Von Bismarck, s'est tenue la Conférence de Berlin. A cette conférence, les règles du jeu furent décidées pour le fractionnement de l'Afrique. Ainsi, des groupes ethniques ont été morcelés et se sont retrouvés sur plusieurs territoires artificiellement tracés par le colon. N'y a-t-il pas de Malinkés au Mali, Guinée, Sénégal, Côte d'Ivoire, Burkina, Guinée Bissau, Sierra Leone et au Liberia ? Les Hutus et Tutsis ne sont-ils pas implantés et au Rwanda et au Burundi ? C'est dire que les crises identitaires qui meublent de façon récurrente l'espace africain relèvent de la pure ignorance de

crise identitaire. Lorsque dans un cercle, un problème surgit, il faudrait, de prime abord, chercher l'origine du mal non pas en dehors dudit cercle, mais plutôt en son sein. L'Africain tisse lui-même son propre mal-être. Il est celui-là même qui allume et attise le feu du mépris entre les siens, lequel mépris conduit le plus souvent aux conflits. Il faut jeter un coup d'œil dans le rétroviseur afin de jauger le passé, en extraire les pans obscurs, et prendre pour rampe le positif qu'on aura retenu afin de construire un bel avenir. L'histoire commune aux Africains pourrait se révéler comme le terreau de la cohésion africaine. Sans elle, le mouvement que l'on effectue vers l'ail-

leurs est vain. L'intégration des peuples africains apparaît donc nécessaire. Et cette intégration est exigible de solidarité, de liens forts entre les peuples. La solidarité relève de la prise de conscience de l'humain de savoir que l'altérité est ce qui rend possible mon être-au-monde. Pourquoi, par exemple, faut-il attendre qu'une intervention mili-

Pourquoi, par exemple, faut-il attendre qu'une intervention militaire commune mette un terme à la folie meurtrière de la secte islamiste Boko Haram ? Cet attentisme face aux terroristes ne montre-t-il pas qu'au lieu de prendre ensemble leur essor, les États africains préfèrent aller en rangs dispersés ?

taire commune mette un terme à la folie meurtrière de la secte islamiste Boko Haram ? Cet attentisme face aux terroristes ne montre-t-il pas qu'au lieu de prendre ensemble leur essor, les États africains préfèrent aller en rangs dispersés ? Un groupe terroriste qui a sévi et qui continue de semer l'horreur au Nigeria en épargnant pas les voisins de la première puissance économique africaine sans qu'il n'y ait une force continentale pour lui faire front (les combattifs soldats tchadiens ne peuvent-ils à eux-seuls mater les tueurs) est significatif de notre état d'esprit.

L'Africain d'aujourd'hui doit changer de mentalité. L'Occident a certes émié l'Afrique en essayant de lui enlever son authenticité, c'est-à-dire sa culture, mais c'est à elle de colmater les brèches du morcellement en recourant toujours à l'histoire, brevet de cohésion. Cette démarche n'a pas pour dessein d'incriminer l'Occident en tant qu'acteur de l'harmonie brisée des Africains, elle vise plutôt à conscientiser l'homme africain en tant qu'être déterminé à penser. Et qui, par l'exercice de la pensée, peut surmonter les clivages ethniques pour bâtir une Afrique glorieuse.

Djéli

Fracture

Ah oui, le pays n'est plus coupé en deux ! Bonne nouvelle ! C'est même de l'histoire ancienne ! Mais ce qu'on remarque, c'est que certains partis sont coupés en deux. On parlait donc du Mouvement des forces d'avenir. Eh oui, le fondateur n'en est plus le président ! Du moins, c'est ce que nous avons compris. Mais lui lutte pour reprendre «sa» chose. Oui, ce gaillard ne s'en laisse pas conter ! Et pourtant, il savait qu'il ne peut rien avoir de ses loyaux membres de la confrérie des héritiers du Vieux. Ben, il ne pige plus rien de la théorie des ensembles. En tout cas, il a décidé de faire cavalier seul. Ah oui, l'appel du Sphinx à se ranger du côté de l'homme fort du pays n'est plus la bonne leçon à réciter ! Du coup, nous apprenons donc que l'ancien député de Bondoukou va se présenter contre le bien-aimé Alla Gnissan. Il faut dire qu'avec la convention, le

grand show au stade du nom du plus célèbre de nos Présidents se fera sans lui. Il sera remplacé d'office par celui qui l'aura «culbuté» de son siège des Forces d'avenir. Bof, son avenir n'y est plus avec ses pairs d'alors ! Dans le parti des travailleurs, on entend le bruit d'un tango qui se joue. Alors là, on aurait redouté que le schéma du mouvement des Forces d'avenir se reproduise dans cette formation de gauche. Mais oui, l'homme fort qui est à la guérite de ce parti ne piffe pas un mot de l'appel du Sphinx. Alors pas du tout ! Même si, par ailleurs, l'un de ses bras droits semble lui dire d'infléchir sa position en faveur du candidat-Président. Au Front populaire, c'est connu ! La lutte des classes a remplacé la lutte des places. Eh oui, le Front populaire est balafé ! On a même du mal à reconnaître les traits de famille. Du Front à la Fronde, le visage n'est plus le même ! Eh bien oui, ça se corse ! Pardi !

(*) ÉTUDIANT EN MASTER 1 AU DÉPARTEMENT D'ALLEMAND DE L'UNIVERSITÉ FHB

Émergence N°5

Le mensuel économique de Fraternité Matin

Pays africains émergents : Abidjan pose les jalons

Avril 2015 - N° 5 - 2 000 FCFA - www.emergencecanonique.ci

LE MENSUEL DES ENTREPRISES DE LA FINANCE ET DU DÉVELOPPEMENT

émergence économique

Une publication du groupe FRATERNITÉ MATIN

Opportunités
1000 milliards de dollars dans l'agribusiness en Afrique

Daouda Coulibaly
Dg de la SIS
Pourquoi Attijariwafa prend 75% du capital

Banques africaines
Les vérités de Carlos Lopes

Tidjane THIAM

LA PERLE IVOIRIENNE DU CREDIT SUISSE

AU CENTRE, LE CAHIER DE L'INVESTISSEUR, OFFERT PAR LE CEPICI

Bientôt dans vos kiosques

Prix : 2 000 FCfa

Vient de paraître

VENANCE KONAN

CHRONIQUES DES TEMPS DE BRAISE

LES CHRONIQUES DE FRATERNITÉ MATIN

frat mat éditions

Prix : 4 000 FCfa

L'émergence 2020 selon Alassane Ouattara, l'investissement en capital humain (2)

PAR
CAMARA LOUKIMANE (*)

Les partenaires au développement ont rappelé à juste titre que les salaires des enseignants et du personnel soignant englobaient une part importante des dépenses publiques de santé, d'éducation et de formation. Pour faire droit à cette critique, nous avons rattaché les salaires des enseignants et du personnel soignant et saborder ainsi notre système éducatif et sanitaire.

L'observation des partenaires au développement est juste. C'est nous qui y avons donné une mauvaise réponse. Un médicament sans prescription du médecin est une drogue, un danger. C'est avec la prescription du praticien que le médicament est apte à guérir. Il est donc normal que le médecin coûte plus cher que le médicament ou le matériel technique qu'il utilise pour nous soigner. Il en est de même pour l'enseignant qui devrait être mieux payé que celui qui produit le matériel didactique. Nous avons inversé la démarche et nous n'avons ni médecin de qualité, ni médicament.

Nous avons vu dans nos Chu un personnel de santé mal payé voler le matériel ou l'abandonner sans maintenance. Ce n'est pas une négligence, c'est une réponse à cette répartition injuste de la valeur. C'est ici que se pose au politique le dilemme du choix d'investissement. Et pour y parvenir, il faut un programme de société, une vision et une stratégie de mise en œuvre bien structurée. Les objectifs, les résultats atten-

nus, les moyens, les indicateurs de performance et les responsabilités doivent être clairement établis et suivis par le leader à travers un système de reporting périodique et des comptes rendus à la nation. Nous devons attacher des objectifs indiciaires à ces indicateurs sur une période. Par exemple, quels sont nos efforts d'investissements pour les cinq prochaines années et quels sont les résultats attendus de ces investissements en termes de développement du capital humain. Notre objectif d'émergence doit être soutenu par un investissement régulier dans la formation du capital humain

recherche est un levier de croissance à long terme, si on sait s'en servir à court terme. La croissance est stimulée par la productivité du capital humain. La productivité et les gains de compétitivité s'acquiert par un effort de recherche constant et soutenu. Les Etats-Unis tirent leur suprématie sur le monde par les innovations technologiques qui sont le fruit de la recherche dans tous les domaines (militaire, télécommunication, transport, intelligence économique, etc.).

Donner des missions, des Objectifs et des moyens à nos chercheurs. Il faut bien définir nos

résultats de la recherche. Ne pas adresser la question de la recherche dans une SRP est problématique et interpelle notre culture. Il ne s'agit pas d'avoir un ministère de la recherche, il s'agit d'en avoir la culture, et c'est celle-là qui nous manque. Il est vrai que nos chercheurs ivoiriens, même s'ils savent, ne savent pas faire savoir. Les résultats de la recherche sont consignés dans les tiroirs des centres de recherche au lieu d'être vulgarisés. Pour valoriser les résultats de la recherche, il faut une approche systémique qui implique d'y associer le secteur privé et les entrepreneurs qui vont

mettre en application les résultats. Cela nécessite pour nos chercheurs qu'ils se détachent, par moments, de leur « microscope » pour regarder le « macroscopie » social. La recherche fondamentale tournée vers l'enseignement et l'université peut se replier sur elle-même. La recherche développement ne peut pas réussir dans un isolement non justifié. Il faut donc l'ouvrir par un partenariat public-privé. A l'instar du Cepici, il est souhaitable de mettre en place une structure de vulgarisation et de promotion des résultats de notre recherche auprès des investisseurs privés

et des entreprises établies. Par ailleurs, il faut accompagner l'application de ces résultats par des incitations fiscales. Faire en sorte que tout le pays soit une zone off shore pour toute entreprise qui développe un procédé technique, une invention ou un brevet de notre recherche. Le Vitib de Bassam ne devrait pas être la seule zone franche du pays. Il faut une zone franche pour inciter et encourager le développement des résultats de la recherche dans l'agriculture, l'élevage et bien d'autres domaines maîtrisables par nos producteurs locaux. Nous avons énormes problèmes de pertes post-récolte dans les produits vivriers, la productivité de la main d'œuvre agricole est faible, les rendements sont faibles, etc. Tous ces défis suffisent à encourager la recherche avec des moyens et des objectifs précis. Nous devons allouer annuellement au moins 1% de notre Pib à la recherche-développement.

À l'instar du Cepici, il est souhaitable de mettre en place une structure de vulgarisation et de promotion des résultats de notre recherche auprès des investisseurs privés et des entreprises établies.

Faire en sorte que tout le pays soit une zone off shore pour toute entreprise qui développe un procédé technique, une invention ou un brevet de notre recherche.

Le Vitib de Bassam ne devrait pas être la seule zone franche du pays.

tout en agissant sur l'autre axe identifié par le Chef de l'État : La recherche développement

La recherche développement L'autre domaine d'investissement fortement corrélé à la croissance à long terme est l'investissement en recherche développement ou recherche appliquée. Nous devons donc le traiter comme tel dans notre projet d'émergence 2020. La

besoins, les axes de recherche, exiger des résultats à nos chercheurs surtout pour la recherche développement. D'où vient la déliquescence morale de notre société ? On croit le savoir par intuition. Non que la recherche nous l'explique. Mais avant, nous sommes d'avis qu'il faut investir dans les infrastructures de recherche et assurer une bonne interrelation entre les structures de recherches et les entreprises qui appliquent

L'œil de...

ZOHORÉ



(*) EXPERT FINANCIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SICOGI AUTEUR DE L'OUVRAGE « MARCHÉS, GOUVERNANCE ET PAUVRETÉ » LE CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE (HARMATTAN 2013)

La Matinale Les indésirables

PAR IBRAHIMA MBODJ

En collaboration avec Le Soleil (Sénégal)
où cette chronique a été publiée.

L'Afrique du Sud est secouée, depuis trois semaines, comme en 2008, par des violences xénophobes. L'étranger est devenu, pour le petit peuple à Durban ou à Johannesburg, celui qui prend le boulot aux Sud-Africains et les empêche de vivre décemment. Déjà, près d'une dizaine de morts et 5 000 déplacés ont été enregistrés, sans parler de leurs biens saccagés ou volés. Ce coup de grisou contre les étrangers dont le pays de Mandela commence à devenir coutumier serait parti d'une déclaration du roi des Zoulous demandant que les étrangers soient expulsés du pays. Cette royale irresponsabilité va gravement ternir l'image de l'Afrique du Sud, malgré l'intervention du président Jacob Zuma qui, après avoir annulé un voyage à Bandoeng (Indonésie), s'est rendu dans un camp de réfugiés pour leur dire de ne pas partir ou, toutefois, si telle était leur volonté, de revenir dès que la situation se calmerait. Après avoir bénéficié du soutien de tout le continent dans la lutte contre l'Apartheid, l'Afrique du Sud se doit de préserver l'héritage de Nelson Mandela qui repose sur la fraternité entre tous les peuples. Autrement, c'est faire un bébé dans le dos de Mme Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine. Certes, les Sud-Africains, pendant le régime ségrégationniste, ont vécu isolés des autres peuples d'Afrique, mais cela ne peut excuser la xénophobie qu'exprime régulièrement une partie d'entre eux. C'est comme si l'Afrique du Sud refusait de jouer le rôle qui doit être le sien dans le continent : celle de locomotive économique et technologique. Ensuite, on ne peut comprendre la lenteur que l'autorité met à chaque fois pour protéger les étrangers.

En mai 2008, ils ont été 62 à être tués avant que la situation ne soit maîtrisée. Il est vrai que d'autres Sud-Africains, peut-être les plus instruits, ont manifesté en faveur des étrangers, ce qui est à saluer. Mais le foyer de la xénophobie est là, au cœur des townships, alimenté par les différentes frustrations de leurs habitants.

Ailleurs en Méditerranée, c'est par centaines que meurent d'autres étrangers qui, à partir de la Libye, cherchent à gagner l'Europe. On parle d'un naufrage pendant le week-end qui aurait coûté la vie à 400 ou 700 personnes. Une situation préoccupante qui interpelle tous les pays d'Afrique mais également l'Europe, le supposé Eldorado.

L'opération Frontex, lancée en commun par les deux rives de la Méditerranée, n'a pas réussi à contenir le flot de migrants dont l'Italie porte le plus lourd fardeau. La Libye, du temps du colonel Khadhafi, exerçait une certaine surveillance sur ces côtes pour dissuader les candidats à l'émigration illégale. Mais, depuis sa chute et sa mort en novembre 2011 à la suite de l'intervention militaire européenne (France et Grande-Bretagne principalement), la Libye n'a plus d'autorité centrale. Désormais, ce sont des groupes mafieux qui organisent vers l'Europe le trafic des êtres humains. Et il nous revient en mémoire ces paroles du président Abdou Diouf qui avertissait que si l'Europe n'aidait pas l'Afrique à s'en sortir, aucune muraille ne pourrait empêcher l'afflux des jeunes Africains vers le vieux continent. Mais cela ne peut occulter la responsabilité des dirigeants africains dans cet exode massif de la jeunesse qui, au péril de sa vie, cherche une vie décente ailleurs fuyant la guerre, les persécutions ou la pauvreté. Ils ont le devoir de gérer au mieux leur pays plutôt que d'avoir comme seule ambition, pour certains d'entre eux, que leur maintien au pouvoir et la prédation sur les ressources.

La Méditerranée est devenue aujourd'hui un gigantesque cimetière marin où des milliers de jeunes Africains ont vu sombrer leurs espoirs de bien-être. Elle rappelle, sans humour déplacé, la périlleuse traversée de la rivière Masaï mara (Kenya) au milieu des crocodiles par les gnous et les zèbres en migration vers de plus verts pâturages.

Il faudrait que les jeunes Africains sachent que l'avenir c'est ici, sur leur continent et non cet ailleurs qui ne peut être qu'un mirage, surtout quand on a aucune compétence à faire valoir. Comment un continent en crise comme l'Europe, frappé par le chômage et de plus en plus gagné par la xénophobie, peut-il offrir du travail à des Africains souvent sans qualification? Au moment où notre continent attire de plus en plus les investisseurs, c'est paradoxal que la jeunesse fasse le mouvement inverse.

Regard

Assainir

Le Conseil des ministres d'hier et, avant lui, celui du 8 avril ont pris d'importantes décisions pour assainir le milieu des transports. Ce secteur qui peut s'avérer une manne financière très importante et pourvoyeur d'emplois doit être débarrassé de toutes les pesanteurs du sous-développement, notamment l'inorganisation. Un tour dans les gares imprévisibles de la ville d'Abidjan édifie tout le monde sur le ca-fouillage qui règne dans ce milieu. Le 8 avril, le gouvernement a adopté un décret déterminant les conditions de création et d'exploitation des gares routières. Hier, il s'est agi de professionnaliser le métier de

PAR
ÉTIENNE ABOUA

transporteur. Ces premiers pas dans l'assainissement du monde des transports sont à saluer. Mais il faut aller encore plus loin en ajoutant à ces textes un volet coercitif. Il ne faut pas laisser une marge de manœuvre à ceux qui rament à contre-courant des actions du gouvernement avec, en arrière-plan, une volonté manifeste de les saboter. En route vers l'émergence, la Côte d'Ivoire ne saurait s'accommoder du désordre. On le dit souvent, l'argent a horreur du bruit. C'est vrai que l'on ne fait pas le bonheur de quelqu'un contre son gré. Mais les Ivoiriens étant embarqués dans le même navire, celui de la Côte d'Ivoire, leur destin est donc lié. Par conséquent, l'État est obligé de tirer tout le monde vers le haut. D'où souvent la nécessité de l'utilisation du bâton. La Côte d'Ivoire est bien partie pour sortir du sous-développement. Il faut, dès à présent, prendre les habitudes de pays développés. C'est-à-dire intégrer dans notre mode de fonctionnement quotidien, le culte de l'ordre, de la salubrité, du travail bien fait et du respect de la chose publique.

Transport des personnes et des marchandises

Des textes pour mettre de l'ordre

Le Président Alassane Ouattara a présidé, hier, un Conseil des ministres au Palais présidentiel.

Le Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, et son gouvernement poursuivent leurs actions pour assainir le milieu des transports. Faisant le compte rendu de la rencontre d'hier, à la salle Mosaïque du Palais présidentiel, le porte-parole du gouvernement, le ministre de la Poste, des Technologies de l'information et de la communication, Bruno Koné, a relevé que des mesures ont été prises dans ce sens. La première concerne l'exercice de la profession de transporteur. "Au titre du ministère des Transports, en liaison avec un certain nombre de ministères, deux décrets ont été pris. Le premier détermine les conditions d'accès à la profession de transporteur et d'exercice de l'activité de transport routier. Il s'agit ici de mettre de l'ordre. Tout le monde se plaint du désordre dans ce secteur d'activité, le désordre fait que tout le monde est transporteur, il n'y a pas de limite entre le transport de marchandises privées et de marchandises publiques. Souvent, il n'y a même pas de limite entre le transport de personnes et celui de marchandises", a-t-il dit. Pour être transporteurs, a fait savoir le porte-parole du gouvernement, il faut avoir 21 ans révolus, résider en Côte d'Ivoire, justifier de son honnabilité, être de nationalité ivoirienne ou être de la nationalité d'un pays membre de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest



Le Chef de l'État et les membres du gouvernement ont planché, hier, sur plusieurs dossiers. (PHOTO: HONORE BOSSON)

(Cedeao), de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), d'un pays tiers accordant la réciprocité aux ressortissants ivoiriens, produire un casier judiciaire... Désormais donc, il ne suffira plus d'avoir un véhicule pour se proclamer transporteur. La seconde, c'est l'institution du "document unique de transport routier et de marchandise". Il vient en remplacement d'un certain nombre de documents qui existaient par le passé, notamment la lettre de voiture internationale ou inter-État. Il s'agit là aussi de simplifier les procédures pour les transporteurs qui seront agréés. "Cela permettra de mieux organiser ce secteur, de créer plusieurs disciplines, de distinguer clairement les différents métiers qui existent dans ce secteur", a indiqué le ministre Bruno Koné. En Côte d'Ivoire, tout le monde se plaint du désordre qui existe dans le domaine des transports : de nombreux syndicats qui créent de véritable foire-fouille, des pseudos transporteurs ; et l'utilisation abusive des espaces pour en faire des gares. Sur ce dernier point, le

Conseil des ministres du 8 avril a adopté un décret déterminant les conditions de création et d'exploitation des gares routières. Ce décret vise à mettre fin à l'utilisation d'espaces publics "abusivement" qualifiés de gares routières. Il a également comme objectif d'éradiquer pour de bon le désordre, l'insalubrité et la violence dans ces endroits. Au cours de cette rencontre, le gouvernement a également adopté un projet de loi relatif à la réglementation d'entreposage ou de tiers-détention. Avec ce nouveau texte, ce n'est plus seulement le café et le cacao qui sont concernés, mais tous les produits agricoles. Il permettra d'ouvrir la porte de l'emploi à de nombreux jeunes avec la création d'un métier nouveau, celui d'entreposeur. Le porte-parole du gouvernement a déclaré, concernant les Assemblées annuelles de la

Banque africaine de développement, que la Côte d'Ivoire est prête à accueillir cet important événement. Toutes les questions de logistique, de transport et d'hébergement ont été réglées. Interrogé sur l'enlèvement de Bamba Souleymane, un proche d'Essy Amara, le ministre Bruno Koné a fait remarquer que cette pratique n'est pas celle du gouvernement ni des partis membres du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RhdP). Il a souligné que tout se fait dans la transparence. Si la justice, a-t-il dit, en avait après Bamba Souleymane, les voies légales existent pour l'interpeller. Le gouvernement, a-t-il ajouté, a toujours communiqué sur les arrestations des personnes par la police judiciaire, la Direction de surveillance du territoire (Dst).

ÉTIENNE ABOUA

Johnson - Sirleaf en visite d'amitié et de travail en Côte d'Ivoire

La Présidente de la République du Liberia, Ellen Johnson-Sirleaf, arrive dimanche à Abidjan. Cette visite d'amitié et de travail sera une occasion pour elle et le Chef de l'Etat de faire un tour d'horizon de la coopération entre leur deux pays, de parler de la situation sous-régionale et d'évoquer des questions internationales. Ces deux pays entretiennent de bonnes relations. Ils ont en commun 715km de frontière. Ellen Johnson-Sirleaf mettra à profit cette visite pour remercier Alassane Ouattara pour son soutien dans sa lutte contre la maladie à virus Ebola. La Côte d'Ivoire est restée solidaire du peuple libérien à travers des dons en numéraires et le déploiement d'un personnel de santé volontaire pour stopper cette maladie. L'épidémie d'Ebola



(PHOTO D'ARCHIVES)

en Afrique de l'Ouest a débuté au sud-est de la Guinée en décembre 2013, avant de s'étendre au Liberia et à la Sierra Leone. Plus de 3000 personnes sont mortes de la maladie au Liberia. Les actions concertées de l'Union monétaire écono-

mique de l'Afrique de l'Ouest (Uemoa), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), de l'Union africaine et de la communauté internationale ont permis de freiner cette maladie.

É. ABOUA

Deux ans pour construire le stade olympique

Deux ans, c'est le délai de construction du stade olympique d'Ebimpé, dans la commune d'Ayama, dont les travaux démarreront fin 2015. C'est l'information donnée, hier, par le porte-parole du gouvernement, Bruno Koné. Don de la République populaire de Chine, ce stade sera une des merveilles de l'Afrique. Ultramoderne et d'une capacité de 60 000 places, il sera construit sur

une superficie de 20ha. Ce stade sera à 5 niveaux. De sources proches du dossier, la partie chinoise aurait transmis un certain nombre de plans à la Côte d'Ivoire. On peut citer, entre autres, les plans, "Arc de triomphe", "Bouclier de courage" et "Soleil de victoire". Ce stade sera logé dans une cité olympique de 280 hectares. Celle-ci comprendra également des logements, un hôpital, des salles d'entraînement.

É. ABOUA

Communiqué du Conseil des ministres

La Côte d'Ivoire solidaire de Madagascar

Le mercredi 22 avril 2015, un Conseil des ministres s'est tenu, de 10h00 à 12h15, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de SEM. Alassane Ouattara, Président de la République.

L'ordre du jour de cette réunion comportait les points suivants:

A/- Mesures générales
Projets de loi
Projets de décret
C/- Communications

A/ - Mesures générales
Projets de loi

1- Au titre du ministère de l'Industrie et des Mines;

Le Conseil a adopté un projet de loi portant réglementation du système de récépissés d'entreposage.

Le système de récépissés d'entreposage qu'institue le présent projet de loi est un mécanisme innovant qui va au-delà de la tierce détention de produits agricoles et permet de simplifier le transfert de propriété de toute matière première agricole et de tout produit semi-fini ou fini.

Ce système permettra d'améliorer l'accès au crédit, de faciliter le financement des activités de production et d'investissement des acteurs des différentes chaînes de valeur du secteur agro-industriel, de garantir la sécurité des interventions des institutions de financement ainsi que la disponibilité des matières premières.

Le dispositif prévoit également la mise en place d'un organe de régulation qui aura pour mission de gérer l'ensemble des questions se rapportant aux récépissés d'entreposage, notamment la délivrance des agréments aux acteurs du système et la tenue d'un registre centralisé.

2- Au titre du ministère de la Justice, des Droits de l'homme et des Libertés publiques et du ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget, en liaison avec le ministère d'État, ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Formation professionnelle, le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances, le ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des Pme et le ministère de la Poste et des Technologies de



PHOTO: HONORE BOSSON

Bruno Nabagné Koné, porte-parole du gouvernement.

l'information et de la communication ;

Le Conseil a adopté huit (08) projets de loi portant ratification d'ordonnances:

un projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2015-180 du 24 mars 2015 portant modification du Code de procédure civile, commerciale et administrative ;

un projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2015-181 du 24 mars 2015 relative à l'utilisation de procédés électroniques pour la création d'entreprises en Côte d'Ivoire ;

un projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2015-176 du 24 mars 2015 portant modification de l'article 5 de l'ordonnance n° 2013-660 du 20 septembre 2013 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption et les infractions assimilées ;

un projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2015-177 du 24 mars 2015 portant modification des articles 7, 8, 22, 25, 26 et 61 de l'ordonnance n° 2013-661 du 20 septembre 2013 fixant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Haute autorité pour la bonne gouvernance ;

un projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2015-182 du 24 mars 2015 instituant un identifiant unique pour l'immatriculation des entreprises en Côte d'Ivoire ;

un projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2015-206 du 24 mars 2015 modifiant l'article 760 du Code général des impôts, tel que modifié par l'ordonnance n° 2014-163 du 02 avril 2014 portant réduction du droit de mutation en matière immobilière ;

un projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2015-207 du 24 mars 2015 portant modification des articles 96 bis et 98 du Livre de procédures fiscales ;

un projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2015-208 du 24 mars 2015 portant création du Livre foncier électronique.

Ces projets de loi visent à obtenir la ratification par l'Assemblée nationale d'ordonnances préalablement prises par le Président de la République dans le cadre de l'exécution de son programme économique et financier, conformément à l'habilitation législative contenue dans la loi portant Budget de l'État pour l'année 2015.

Projets de décret

1- Au titre du ministère d'État, ministère du Plan et du Développement, en liaison avec le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget ;

Le Conseil a adopté un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Programme national de cohésion sociale, en abrégé Pncs.

Le Pncs a été mis en place à la suite de la décennie de crise sociale qu'a connue notre pays en vue d'œuvrer à la réconciliation nationale ainsi qu'à la consolidation de la paix et de la sécurité.

Le présent décret, qui intègre les missions de cohésion sociale et de réconciliation nationale du Pncs, étend celles-ci à l'indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire, conformément à l'ordonnance n° 2015-174 du 24 mars 2015 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission nationale pour la réconciliation et l'indemnisation des victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire (Conariv).

2- Au titre du ministère de la Justice, des Droits

de l'homme et des Libertés Publiques;

Le Conseil a adopté un décret modifiant les articles 3 et 5 du décret n° 2014-213 du 16 avril 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement des organes de la Haute autorité pour la bonne gouvernance.

Ce décret opère une harmonisation des modalités d'organisation et de fonctionnement de la Haute autorité pour la bonne gouvernance avec le nouveau dispositif institué par l'ordonnance n° 2015-177 du 24 mars 2015 modifiant l'ordonnance n° 2013-661 du 20 septembre 2013 fixant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Haute autorité pour la bonne gouvernance.

3- Au titre du ministère de l'Environnement, de la Salubrité urbaine et du Développement durable, en liaison avec le ministère d'État, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le ministère d'État, ministère du Plan et du Développement, le ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des Pme, le ministère de l'Industrie et des Mines, le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget;

Le Conseil a adopté un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission nationale de développement durable.

Pris en application de la loi n° 2014-390 du 20 juin 2014 portant orientation en matière de développement durable, le présent décret crée la Commission nationale de développement durable, qui est un organe de consultation, de concertation et de proposition en matière de développement durable.

La Commission nationale de développement durable répond à la volonté du gouvernement de favoriser l'ancrage du développement durable dans tout le corps social afin de faire de chaque citoyen un acteur responsable qui contribue à l'harmonie entre la qualité de l'environnement, le dynamisme économique et l'équité sociale.

4- Au titre du ministère des Transports, en liaison avec le ministère d'État, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le ministère

auprès du Président de la République, chargé de la Défense, le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget ;

Le Conseil a adopté deux décrets :

un décret déterminant les conditions d'accès à la profession de transporteur et d'exercice de l'activité de transporteur routier ;

un décret instituant l'utilisation d'un Document unique de transport routier de marchandises, en abrégé D.U.T. Ces mesures interviennent en réponse aux multiples problèmes que connaît le secteur de transport routier. Elles visent à organiser au mieux le secteur en définissant la notion de transporteur et en distinguant de manière claire le transporteur public de marchandises ou de passagers, du transporteur privé.

Aussi, ces mesures définissent des conditions strictes d'accès à la profession de transporteur et sécurisent les conditions d'exécution des services de transport routier de marchandises par l'institution du Dut.

5- Au titre du ministère de la Culture et de la Francophonie;

Le Conseil a adopté un décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Bureau ivoirien du droit d'auteur, en abrégé Burida.

Le Burida a reçu mandat légal depuis 1981 pour protéger et défendre les titulaires de droits d'auteurs et de droits voisins, notamment dans le cadre de l'exploitation de leurs œuvres. Toutefois, comme l'indiquent les audits et missions d'évaluation diligentés sur cette structure respectivement en 2011 et 2012, le Burida connaît une gestion administrative et financière approximative, à l'origine de l'instabilité et de la régression de cette société de gestion collective.

Aussi le présent décret instaure-t-il des mécanismes de nature à garantir une gestion efficiente, transparente et responsable de cette structure. Il est notamment institué une Assemblée générale exception-

nelle garantissant le respect de l'obligation de reddition des comptes des dirigeants et des sanctions en cas de violations des règles régissant le fonctionnement du Burida.

C/- Communications

1- Au titre du ministère d'État, ministère des Affaires étrangères, en liaison avec le ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la contribution du gouvernement ivoirien à l'appel à l'aide internationale lancé par le gouvernement malgache.

La République de Madagascar est confrontée depuis quelques jours à de fortes intempéries qui ont occasionné d'importantes inondations et de nombreux dégâts matériels ainsi qu'un grand nombre de victimes.

Le Conseil a décidé de faire un don en numéraire d'un montant de 500 000 dollars US à l'État malgache, en solidarité du peuple ivoirien envers le peuple frère de Madagascar.

2- Au titre du ministère d'État, ministère des Affaires étrangères, en liaison avec le ministère auprès du Président de la République, chargé de la Défense, le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget ;

Le Conseil a adopté deux communications : une communication relative au paiement des arriérés de cotisations annuelles de la Côte d'Ivoire au budget du Comité international de médecine militaire (Cimm) ; une communication relative au paiement des contributions de la Côte d'Ivoire au budget de

SUITE PAGE 6

SOREPCI Boutiques
DU 10 AVRIL AU 10 MAI
ProMO Jusqu'à 40%
SUR LE LINGE DE TABLE ET DE MAISON
SUR L'HORLOGERIE MONTRES RÉVEILS PENDULES
SUR LES LAMPES DE TABLE ~ DE CHEVET ~ DE BUREAU
Zone 2 Im. ROCHE Route du CHU de Treichville
Ouvert : 8h 30 - 18h 30 - Samedi 9h - 18h - Tél: 21 25 61 41 - 21 25 79 49
PLATEAU AVENUE CHARDY Im. NOUR AL HAYAT
Ouvert : 8 h 30 à 17 h 30 - Samedi 9 h à 13 h - Tél: 20 21 60 68

SUIITE DE LA PAGE 5

l'Organisation du traité d'interdiction complète des essais nucléaires (Otice).

Le Conseil a donné son accord pour le paiement des contributions et pour l'apurement des arriérés de cotisations dus par notre pays à ces différentes organisations internationales.

3- Au titre du ministère d'État, ministère des Affaires étrangères;

Le Conseil a adopté une communication relative à une mission ministérielle préparatoire de la 2^e session de la Grande commission mixte de coopération ivoiro-égyptienne, au Caire en Egypte.

Les travaux de la Grande commission mixte de coopération ivoiro-égyptienne se dérouleront du 25 au 27 juin 2015, au Caire. En prélude à cette rencontre, une délégation gouvernementale composée des ministres chargés des Infrastructures économiques, des Transports, de la Santé et de la Construction effectuera une mission au Caire en vue d'identifier avec leurs homologues égyptiens, des axes de coopération dans leurs domaines de compétences respectifs.

4- Au titre du ministère d'État, ministère du Plan et du Développement, en liaison avec le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'état d'avancement des préparatifs du cinquantenaire et des Assemblées annuelles de la Banque africaine de développement.

Les Assemblées annuelles 2015 de la Bad se tiendront à Abidjan du 25 au 29 mai 2015. La tenue de ces assises en Côte d'Ivoire, pays siège, sera marquée par deux événements, à savoir la célébration du cinquantenaire de l'institution et l'élection du nouveau président de la Bad. A cet effet, le gouvernement a entrepris de vastes travaux préparatoires en vue de faire de ces assises une réussite mémorable. Ces préparatifs se déroulent conformément au chronogramme convenu.

5- Au titre du ministère d'État, ministère de l'Emploi, des Affaires sociales et de la Formation professionnelle, en liaison avec le ministère d'État, ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative, le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre,

chargé du Budget;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation de la fête du Travail, le 1^{er} mai 2015.

La fête du travail de cette année sera marquée par une cérémonie officielle présidée par le Président de la République, en présence de tous les corps d'État. Des célébrations éclatées seront organisées aux sièges des centrales syndicales, dans les entreprises ainsi que dans les chefs-lieux de régions abritant des services de l'Inspection du travail.

6- Au titre du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication;

Le Conseil a entendu le compte rendu de la mission conduite par M. le Premier ministre à Genève en Suisse, dans le cadre de la Conférence stratégique 2015 de l'Union postale universelle (Upu).

Le Premier ministre, ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, a pris part, à la tête d'une forte délégation ivoirienne, à la conférence stratégique de l'Upu, qui s'est tenue du 13 au 14 avril 2015 à Genève. En marge de la conférence, le Premier ministre a reçu en audience les hauts responsables de l'Upu en vue de solliciter leur soutien à la candidature de notre pays pour l'organisation du Congrès mondial de l'Upu en 2020.

7- Au titre du ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances, en liaison avec le ministère de l'Industrie et des Mines, le ministère des Transports et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget ;

Le Conseil a entendu le compte rendu de la participation de la Côte d'Ivoire aux réunions de printemps 2015 du Fonds monétaire international (Fmi) et de la Banque mondiale.

Le Premier ministre, à la tête d'une délégation de haut niveau, a pris part à ces réunions qui se sont déroulées du 14 au 19 avril 2015 à Washington DC (USA). Durant ces assises, le Premier ministre et la délégation ivoirienne ont participé aux travaux sur des sujets importants aux plans économique, financier et environnemental. En marge de ces réunions de printemps, le Premier ministre a eu différentes rencontres avec les hauts responsables de la Banque Mondiale. A cette occasion, le Premier Ministre a présenté les priorités de la stratégie de développement de notre pays pour une croissance économique forte, durable et inclusive.

Ces réunions ont, par ailleurs, permis à la Côte d'Ivoire et au Burkina Faso de recevoir un appui budgétaire régional portant sur le secteur des Transports. La note de politique



Échanges entre les ministres Affoussiata Bamba-Lamine, Ally Coulibaly et Aboutraahmane Cissé. (PHOTO: HONORÉ BOSSON)

conjointe relative à cet appui a été signée par les deux gouvernements le 17 avril 2015.

8- Au titre du ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, en liaison avec le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation du 1^{er} Forum de la diaspora ivoirienne.

Les 7, 8 et 9 mai 2015, le gouvernement organisera à Abidjan, le premier Forum de la diaspora ivoirienne. Cet événement important traduit la volonté du Président de la République d'impliquer activement nos compatriotes vivant à l'extérieur dans la vie de notre pays afin qu'ils prennent entièrement part à sa reconstruction et à son émergence.

Ainsi, ce premier forum de la diaspora ivoirienne regroupera les autorités gouvernementales, les associations de la diaspora, les organisations internationales, la société civile ainsi que le secteur privé. A l'occasion de ces assises, seront débattues des questions relatives aux transferts de fonds, à leur impact sur le développement du pays, au capital humain et aux conditions de vie des Ivoiriens de l'extérieur ainsi qu'à leur insertion dans la vie économique et sociale de la nation.

9- Au titre du ministère de l'Environnement, de la Salubrité urbaine et du Développement durable, en liaison avec le ministère d'État, ministère des Affaires étrangères;

Le Conseil a adopté une communication relative à la 21^e Conférence des parties (COP 21) sur les changements climatiques, qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris (France). Cette Conférence est instituée par la Convention-cadre des

Nations unies sur les changements climatiques (CNUCC).

Le Conseil a instruit le ministre chargé de l'Environnement et du Développement durable et l'ensemble des ministres concernés à l'effet d'assurer à la Côte d'Ivoire, partie à la Convention, une pleine participation à ces assises.

10- Au titre du ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des Pme, en liaison avec le ministère de l'Agriculture, le ministère d'État, ministère des Affaires étrangères, le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'Exposition universelle (Expo Milan 2015) qui aura lieu à Milan en Italie, du 1^{er} mai au 31 octobre 2015.

Le Premier ministre prendra part à la cérémonie d'ouverture de cette Exposition, à l'invitation du gouvernement italien. L'Expo Milan 2015, dont le thème est « Nourrir la Planète, Énergie pour la vie », est l'une des plus grandes expositions à caractère universel. La Côte d'Ivoire, qui sera présente tout le long de cette manifestation, entend tirer le meilleur parti de cet événement en mettant en avant son agriculture, son industrie cacaoyère ainsi que ses atouts touristiques.

11- Au titre du ministère de la Santé et de la Lutte contre le Sida, en liaison avec le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la contribution du Fonds monétaire international (Fmi) à la lutte contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola.

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola, le Fmi a accordé à notre pays un appui de 24 milliards de francs Cfa. Cette contribution permettra de financer une grande partie du plan opérationnel de riposte à la maladie à virus Ebola, mais également de doter le système sanitaire ivoirien de moyens plus efficaces pour faire face à tout type d'épidémie.

12- Au titre du ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'état d'avancement des études d'urbanisme des chefs-lieux de régions et de districts de Côte d'Ivoire.

En partenariat avec le gouvernement japonais, notre pays a lancé depuis le mois de mars 2013, des études d'urbanisme dans les 32 chefs-lieux de région et de district de notre pays. Les étapes de collecte de données, de diagnostic et d'orientation stratégiques de développement durable sont déjà réalisées.

Des consultations publiques sont en cours pour permettre la participation des acteurs clés à la réalisation de ces études. A la suite de la capitale économique, des séances locales de présentation seront organisées dans chaque chef-lieu de région en vue d'obtenir la vision des populations résidentes sur le schéma directeur d'urbanisme de leur localité.

13- Au titre du ministère des Eaux et Forêts, en liaison avec le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget ;

Le Conseil a adopté une communication relative à l'organisation des États généraux de la forêt, de la faune et des ressources en eau.

Le gouvernement, en collaboration avec les acteurs et les partenaires du secteur des eaux

et forêts, organise les états généraux de la forêt, de la faune et des ressources en eau. Ces assises visent à définir les modalités d'une gestion durable de ces ressources naturelles en vue de garantir leur préservation. Les états généraux de la forêt, de la faune et des ressources en eau se dérouleront en trois phases, à savoir la préparation des études de base, l'élaboration d'un plan de développement stratégique et l'organisation de la table ronde des partenaires techniques et financiers.

14- Au titre du ministère de la Promotion de la jeunesse, des Sports et des Loisirs, en liaison avec le ministère auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie et des Finances, le ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme et le ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget ;

Le Conseil a adopté une communication relative à la construction du stade olympique d'Ebimpé.

Don de la République populaire de Chine, le stade olympique d'Ebimpé sera réalisé à Anyama, sur un terrain d'une superficie de 20 hectares. Ce stade moderne de 60 000 places assises permettra d'accueillir des compétitions de haut niveau d'athlétisme, de football et de rugby.

Le Conseil a instruit l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre les mesures nécessaires pour le démarrage effectif des travaux correspondants.

15- Au titre du ministère auprès du Premier ministre, chargé du Budget;

Le Conseil a adopté une communication relative aux mesures d'encadrement de la gestion budgétaire 2015.

Dans le cadre de la poursuite de l'assainissement des finances publiques, le Conseil a arrêté des mesures strictes en vue du renforcement de la discipline budgétaire.

Ces mesures, qui pour l'essentiel portent sur les dépenses nouvelles non prévues au budget initial et sur les avances de trésorerie, visent à prévenir et à écarter le recours systématique aux procédures exceptionnelles dans l'exécution des dépenses publiques. Ainsi, toute dépense nouvelle, jugée nécessaire, devra venir en substitution d'une dépense existante de la structure concernée. Par ailleurs, aucune avance de trésorerie ne sera accordée pour le financement des activités dont l'urgence n'est pas manifeste.

FAIT À ABIDJAN, LE 22 AVRIL 2015

BRUNO NABAGNÉ KONÉ
ministre de la Poste et des TIC
porte-parole du gouvernement
porteparoleudigt@egouv.ci

Avant son investiture

Ouattara reconnaissant à Bédié

Le Chef de l'État était, hier, au domicile du président du Pdcj-Rda.



Le Président Ouattara a rendu visite à son aîné, Henri Konan Bédié. (PHOTO: HONORÉ BOSSON)

Le Président de la République, Alassane Ouattara, était, hier, en fin de journée, au domicile du président du Pdcj-Rda, Henri Konan Bédié, à Cocody-Ambassades. Le tête-à-tête entre MM. Ouattara et Bédié a duré un peu plus d'une heure. « Je suis venu, comme à l'accoutumée saluer mon aîné, le président Henri Konan Bédié, et faire un tour d'horizon

de l'actualité nationale, du processus politique, de la situation économique et sécuritaire. Mais, je suis venu surtout le remercier. Puisque le président Henri Konan Bédié est, en même temps, le président de la conférence des présidents des partis du Rhdp. Et il a décidé que le samedi, 25 avril, au stade Félix Houphouët Boigny, il y aura l'investiture du candidat unique du

Rhdp », a déclaré le Président de la République. Pour Alassane Ouattara, avant le jour de l'investiture, il était bon de se rendre chez le président Bédié pour le remercier pour l'Appel de Daoukro et de tout ce qu'il fait pour matérialiser cette décision. Et surtout dire que c'est la voie de l'évolution de la Côte d'Ivoire à moyen et long terme dans une modernité et dans la stabilité. « C'est une décision

importante pour le pays. Vous n'avez pas pensé à vous-même ou à nos partis respectifs. Vous avez pensé

d'abord à la Côte d'Ivoire. Je voudrais saluer votre décision et me réjouir de ce que le samedi, nous aurons une

très grande fête ».

BROU PRESTHONÉ

• L'Upci prête à jouer sa partition

À quelques jours de la convention du Rhdp, Gnamien Konan, président de l'Union pour la Côte d'Ivoire (Upci), un parti membre du Rhdp, était chez Bédié, samedi, à Daoukro. Il est venu rencontrer le président du Pdcj-Rda pour lui exprimer sa volonté ainsi que celle de ses collaborateurs de jouer leur partition pour la victoire d'Alassane Ouattara lors de la future présidentielle. « Nous avons rencontré le président du Pdcj-Rda et président du Rhdp. Le Rhdp a un agenda qui s'accélère, car l'élection présidentielle approche. Donc, il est important, pour nous qui faisons partie du Rhdp, de venir voir le président Bédié, pour discuter de certaines questions, mais surtout pour prendre des conseils », a-t-il indiqué à la fin de son audience. Puis de remercier le président Bédié pour tous ses efforts pour la Côte d'Ivoire. « Il nous a reçus. J'en profite pour lui dire toute ma gratitude, parce qu'il n'y a pas long-



La délégation de l'Upci à sa sortie d'audience avec le président du Pdcj-Rda, président du directoire du Rhdp. (PHOTOS: DR)

temps que nous avons pris ce rendez-vous. Mais il n'a pas hésité, comme d'habitude, à nous recevoir et nous sommes heureux d'être ici à Daoukro. Ce qui ressort de cette audience, c'est le renforcement, pour ne pas dire l'ancrage définitif de l'Upci au Rhdp. Nous ne sommes pas un parti fondateur du Rhdp, mais quand on a fini de discuter, quand on a rencontré le président Bédié, on se rend compte que le Rhdp a besoin de l'Upci et l'Upci du Rhdp ». Enfin, il a dit la détermination de son

parti à pousser Ouattara vers la victoire. « Notre contribution à la campagne est une question de détermination. On peut être tout petit et avaler des Km, crier plus fort que les autres, en tout cas, nous sommes déterminés à jouer notre rôle. Nous sommes déterminés à convaincre les Ivoiriens, l'Upci a l'avantage d'être au gouvernement du Président Ouattara. Nous avons beaucoup de choses à dire aux Ivoiriens ».

EDGAR YÉBOUÉ

CORRESPONDANT RÉGIONAL



Le Conseil du Coton et de l'Anacarde

Le Conseil de Régulation, de Suivi et de Développement des filières Coton et Anacarde

COMMUNIQUE

Relatif à l'interdiction aux exportateurs d'acheter au bord champs

Le **Conseil du Coton et de l'Anacarde** constate que certains exportateurs agréés au titre de cette campagne 2015 de commercialisation de la noix de cajou, opèrent au bord champs.

Par conséquent, il tient à rappeler à tous les exportateurs agréés qu'il leur est formellement interdit d'acheter les noix brutes de cajou directement avec les producteurs individuels.

Conformément à l'article 8 du décret n° 2013-809 du 26 novembre 2013 : les exportateurs s'approvisionnent exclusivement auprès des acheteurs agréés et des coopératives de producteurs, dans les magasins portuaires et les magasins intérieurs autorisés à cet effet.

Tout contrevenant à cette mesure s'expose à des sanctions allant d'un arrêt d'exercice au retrait définitif de l'agrément d'exportateur.

« Pour un développement durable des filières coton et anacarde »



SICOGERE

Société Ivoirienne de Copropriété et de Gérance

DEPUIS 1970



- GESTION IMMOBILIÈRE - LOCATION - VENTE
- SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

Siège social

Abidjan - Treichville Zone 3, rue de la Glacière
01 BP 957 Abidjan 01 - Tél : 21 25 70 27 / Fax: 21 25 70 28
E-mail : contact@sicogere.com / Site web: www.sicogere.com

Service Commercial et Marketing
Tél : 21 25 70 27 - Cel : 57 10 50 43

- RÉHABILITATION - ÉVALUATION IMMOBILIÈRE
- CONSEIL EN IMMOBILIER

Agence Cocody Djibi 3

Tél : 22 50 62 11 / Fax : 21 25 70 28 / Cel : 59 87 14 30
E-mail : agence.djibi@sicogere.com

Agence de Yamoussoukro

Tél: 30 64 03 52 / Fax: 30 64 03 80 / Cel: 59 19 87 54
E-mail : agence.yakro@sicogere.com

SICOGERE : l'expérience du métier.

DU 25 MARS AU 25 AVRIL 2015

SUPER PROMO

2 articles achetés = 1 article offert

*OFFRE SOUMISE À CONDITION



À CÔTÉ DU SIÈGE MTN • FACE COURS CASTAING
PLATEAU • RUE CROSSON DUPLESSIS
CEL: 08 07 07 23 / TEL: 20 21 84 01

8 Société

Jeudi 23 avril 2015

Fraternité Matin

Cités universitaires

L'administration dénonce un mouvement de squatteurs



République de Côte d'Ivoire

PROJET D'URGENCE DE RENAISSANCE DES INFRASTRUCTURES EN COTE D'IVOIRE



Don IDA N° H 7900-CI



RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
AON N° T036/PRICI/CA/V3/14 RELATIF AUX TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE DISTRIBUTION HTA-BTA-EP A PROMAFOLO DANS LA VILLE DE KORHOGO

Objet du marché : Travaux de renforcement et d'extension du réseau électrique de distribution HTA-BTA-EP à Promafolo dans la ville de Korhogo.
Durée du contrat : sept (07) mois

1. Attributaires :

Nom	:	Groupement GECI/ E2G
Adresse	:	05 BP 2732 Abidjan 05 Côte d'Ivoire
Prix de l'offre (lu publiquement)	:	315 286 882 FCFA HT
Prix de l'offre après évaluation	:	312 415 419 FCFA HT
Prix du contrat	:	312 415 419 FCFA TTC

2. Soumissionnaires dont les offres ont été évaluées

Rang	Nom des soumissionnaires	Adresses	Prix lus publiquement en CFA HT	Prix évalués aux fins de comparaison en FCFA HT
1 ^{er}	EBATP	18 BP 3228 Abidjan 18	247 513 024	247 470 886
2 ^{ème}	GLOBAL TRADING GROUP N.V	01 BP 1280 Abidjan 01	240 385 186	305 591 226
3 ^{ème}	Groupement GECI/E2G	05 BP 2732 Abidjan 05	315 286 882	312 415 419
4 ^{ème}	EGEMAT-ENERGIE	30 BP 428 Abidjan 30	241 037 921	343 890 460
5 ^{ème}	SCM	19 BP 1300 Abidjan 19	328 816 560	344 546 363
6 ^{ème}	BOUYGUES E & S COTE D'IVOIRE	01 BP 843 Abidjan 01	360 377 192	360 570 192
7 ^{ème}	ECREAF	11 BP 584 Abidjan 11	362 244 060	362 855 110
8 ^{ème}	EKDS NOUVELLE	02 BP 1416 Abidjan 02	370 842 792	370 804 272
9 ^{ème}	EMTI-SARL	11 BP 3001 Abidjan 11	429 392 135	373 700 735
10 ^{ème}	LMA ELECTRICTE	06 BP 2322 Abidjan 06	394 569 449	374 022 094

3. Soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues

Nom des soumissionnaires	Adresses	Motifs du rejet
EBATP	18 BP 3228 Abidjan 18	- Ne satisfait pas au critère d'expériences spécifiques - Ne satisfait pas au critère de matériel exigé
GLOBAL TRADING GROUP N.V	01 BP 1280 Abidjan 01	- Ne satisfait pas au critère du chiffre d'affaires annuel spécifié dans le dossier d'appel d'offres (L'entreprise a fourni des bilans certifiés sur les 05 dernières années au lieu des 10 dernières années) - Ne satisfait pas au critère d'expériences spécifiques - Ne dispose pas de tout le matériel exigé dans le dossier d'appel d'offres - Ne dispose pas de tout le personnel qualifié
EGEMAT-ENERGIE	30 BP 428 Abidjan 30	- Ne satisfait pas au critère d'expériences spécifiques
SCM	08 BP 2377 Abidjan 08	- Montant élevé
BOUYGUES E & S COTE D'IVOIRE	01 BP 843 Abidjan 01	- Montant élevé
ECREAF	11 BP 584 Abidjan 11	- Montant élevé
EKDS NOUVELLE	05 BP 3259 Abidjan 05	- Montant élevé
EMTI-SARL	11 BP 3001 Abidjan 11	- Ne satisfait pas au critère d'expériences spécifiques - Ne dispose pas de tout le personnel qualifié - Ne dispose pas de tout le matériel exigé
LMA ELECTRICTE	06 BP 2322 Abidjan 06	- Ne dispose pas de tout le matériel exigé dans le dossier d'appel d'offres - Ne dispose pas de tout le personnel qualifié

4. Soumissionnaires dont les offres ont été rejetées
Néant.

Pour toutes informations complémentaires, prière contacter :
La Cellule de Coordination du Projet d'Urgence de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (PRICI)
sise à Abidjan, Il Plateaux, Cité LEMANIA, lot N° 1802,
08 BP 2346 Abidjan 08- Tél. : (225) 22 40 90 90/ Fax. : 22 41 35 59
E-mail : pdimba@yahoo.fr

Grande mobilisation des étudiants pour la récupération de la cité rouge de Cocody Saint Jean ce matin. Nos cités ou rien, la manifestation a commencé... C'est par ce Sms que le secrétaire général de la Coordination des élèves et étudiants de Côte d'Ivoire (Coecci), Aristide Ozoukou, nous a informé de la tenue, le 22 avril matin, d'une manifestation visant à libérer des cités encore occupées par les Frci. Ils étaient une cinquantaine à s'être retrouvés devant le Centre régional des œuvres universitaires d'Abidjan (Crou-A). Ils ont promis de protester, ce 23 avril matin, devant la cité rouge. Il a aussi mis en garde la police qui serait tentée de faire usage de violence ou d'emprisonner un étudiant qui serait en train de revendiquer ses droits.

Du côté du Centre régional des œuvres universitaires d'Abidjan (Crou-A), la version est tout autre. Minssesso Tanon, S/directeur de l'accueil et du logement, a fait savoir que les étudiants manifestants sont des squatteurs qui refusent d'être délogés des bâtiments qu'ils occupent illégalement.

« Depuis avril, nous avons sorti des listes pour que les étudiants qui remplissent les critères soient admis en cité. Il se trouve que deux de nos bâtiments ont été squattés par des étudiants, au nombre d'une cinquantaine, et lorsque nous leur demandons de libérer ces chambres pour que ceux qui y ont droit puissent les occuper, ils se constituent en syndicat et posent comme condition la libération des cités occupées par les Frci ». A ce propos, Minssesso Tanon a dit à ses hôtes que le Président Alassane Ouattara a lancé un appel depuis Tiassalé où il a demandé que tous les locaux illégalement occupés, y compris les résidences universitaires, soient libérés. Il a, par ailleurs, indiqué que depuis 2012, au fur et à mesure que les cités sont mises à la disposition du Crou-A, elles sont aussitôt cédées aux étudiants qui remplissent les conditions d'admission. Ceux qui sont régulièrement inscrits et qui passent en classe supérieure. « Malheureusement », dit-il, ces étudiants manifestants ne sont pas inscrits.

MARIE-ADELE DJIDJÉ

Cantines scolaires

L'Arabie saoudite offre 900 tonnes de dattes

Bonne nouvelle pour le programme d'alimentation scolaire. Le Royaume d'Arabie saoudite vient de lui offrir 900 tonnes de dattes. La remise a été faite, le 21 avril, à l'entrepôt du Programme alimentaire mondial (Pam), à Koumassi. Selon Gianluca Ferrera, directeur et représentant du Pam en Côte d'Ivoire, c'est un geste qui vient procurer un goûter énergétique, pendant 30 jours, à 420 mille élèves dans les régions du Cavally, Bafing, Poro et Gontougo. Ce, dans le but de diversifier leur alimentation. « Estimé à 2,2 millions de dollars Us (1,1 milliard F cfa), il (le don) contribuera à maintenir l'attention et la concentration des enfants pendant les cours afin de nourrir leurs corps et leurs esprits », a-t-il précisé.

Kandia Camara, ministre de l'Education nationale et de

l'Enseignement technique, s'est réjoui de la coopération de la Côte d'Ivoire avec l'Arabie saoudite. Une collaboration qui, selon elle, sera profitable au moment où le gouvernement est en train d'initier l'école pour tous. « La mise en œuvre de cette initiative exigera de nous des efforts colossaux. Et nos cantines scolaires seront fortement sollicitées », a-t-elle ajouté.

Kandia Camara a, à juste titre, salué le geste saoudien qui aura un impact sur la vie des populations. Car « la faim du midi est un ennemi pernicieux de l'apprenant ». Quant à l'ambassadeur saoudien, Saud Bin Saad Al Thobaiti, il a indiqué que ce don vise à soulager les souffrances des nécessiteux, leur procurer la joie et le sourire. Il a rappelé qu'en 2011, le royaume avait offert 134 tonnes de dattes.

HERVÉ ADOU

Maladies oculaires

Children of Africa va soigner 10 000 enfants gratuitement

Dominique Ouattara a procédé au lancement de la caravane ophtalmologique qui durera du 22 avril au 3 mai.



Une fillette consultée ici, en présence de la présidente fondatrice de Children of Africa, Dominique Ouattara.

La présidente fondatrice de Children of Africa, Dominique Ouattara, a donné, hier, le top départ de la 4^e édition de la caravane ophtalmologique de cette fondation. Au groupe scolaire Plateau d'Anyama où les enfants sont venus massivement, elle leur a donné le sens de cette activité qui concerne ceux de 0 à 15 ans. « Une bonne vue est un atout majeur pour la réussite scolaire de nos enfants. C'est pourquoi, à travers ces caravanes ophtalmologiques, la fondation veut

apporter les meilleures chances de réussite scolaire aux enfants de toutes les couches sociales en les aidant à mener une scolarité sans problème de vue ».

Pour cette édition, ce sont 10000 enfants issus particulièrement des couches défavorisées d'Anyama, Bongouanou et Dimbokro qui sont concernés. Et cela, du 22 au 3 mai. A cette occasion, relève Dominique Ouattara, l'équipe médicale sera chargée de détecter et soigner les éventuels déficits oculaires et de donner des soins gratuits. « Le cas échéant,

leur offrir des produits médicaux et des lunettes. De plus, tous les enfants bénéficieront d'un déparasitage systématique pour les protéger contre les maladies parasitaires ».

Vu l'importance de cette action humanitaire, elle a exhorté les parents à se mobiliser pour sa réussite. La présidente de Children of Africa a précisé que depuis 2008, des caravanes ophtalmologiques sont organisées. Ce sont 48 000 gosses du district d'Abidjan, d'Aboisso, de Yamoussoukro, Kong et Ferkes-

sédougou qui ont été consultés et certains opérés.

Pour la ministre de la Santé et de la Lutte contre le Sida, Raymond Goudou-Coffie, cette importante action va au delà de la prévention. Car la correction des anomalies est prise en compte. « Si les enfants n'ont pas la vue, ils ne pourront pas aller à l'école. C'est pourquoi cette action est salutaire », a-t-elle affirmé. Pr

Fanny Daouda, porte-parole de l'équipe médicale et le maire Amidou Sylla ont magnifié Dominique Ouattara pour ses actes de charité à l'endroit des enfants et des femmes.

Les consultations, entamées hier, à Anyama, vont s'y poursuivre jusqu'au 24 avril. Bongouanou accueillera la caravane du 29 au 30 avril et Dimbokro, du 2 au 3 mai. Outre les soins gratuits, la

présidente fondatrice de Children of Africa a fait don de 18 millions de Fcfa en nature et en espèces. Entre autres, 200 petites chaises, 200 sachets de pâte alimentaire et des équipements sportifs au groupe scolaire Plateau. Plusieurs personnalités étaient présentes à cette cérémonie.

CHRISTIAN DALLET



Société Anonyme

au capital de 4 500 000 000 FCFA

Siège social : Avenue Christian Abidjan 01 BP 1843

R.C.C.M. : CI-Abj-1959-B 984

COMMUNIQUE

LA SODECI INFORME TOUS SES CLIENTS DE :
COCODY UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUET BOIGNY
- ÉCOLE DE POLICE- ÉCOLE DE GENDARMERIE -
COCODY AMBASSADE - COCODY DANGA - SOFITEL
HOTEL IVOIRE - CITÉ DES ARTS - CHU DE COCODY
- RIVIERA LES JARDINS - RIVIERA GOLF.
QU'ELLE EFFECTUERA DES TRAVAUX SUR LE
RÉSEAU DE COCODY LE **JEUDI 23 AVRIL**
2015. PENDANT CES TRAVAUX, UNE BAISSÉ DE
PRESSION ALLANT AU MANQUE D'EAU SE FERA
SENTIR DE 8 H 00 A 18 H 00.

LA SODECI PRIE SES CLIENTS DE BIEN VOULOIR
L'EXCUSER POUR LE DÉSAGREMENT QUE CETTE
SITUATION POURRAIT PROVOQUER.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Recherche scientifique

Le réseau Parraf dresse son bilan

Un atelier sur le Programme d'appui à la recherche en réseau en Afrique (Parraf) se tient du 20 au 23 avril à l'annexe de l'université Félix Houphouët-Boigny, sise à Bingerville. Il s'agit, pour les chercheurs dudit programme, de présenter le bilan des travaux réalisés, depuis deux ans. Hier, à la cérémonie d'ouverture, Kpangni Moro Albert, directeur de cabinet du

ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a affirmé que le Parraf est une opportunité pour la Côte d'Ivoire. Car il permet aux chercheurs de partager leurs expériences. Une lucarne pour la valorisation de la recherche.

Quant à l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, SEM Georges Serre, il a relevé la nécessité pour les chercheurs de se mettre en réseau, car profitable à

tous. Il s'est réjoui du fait que la Côte d'Ivoire accorde du prix à la recherche scientifique. Pour Jean Marc Hougard, représentant de l'Institut de recherche pour le développement (Ird), il est utile pour les membres de ce réseau de renforcer leurs capacités. Des notions liées surtout à la santé, l'agriculture, l'environnement seront abordées.

C. DALLET

APPEL D'OFFRE N°411/2015/GIZ/CI

La Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH nommée également **Coopération Allemande au Développement GIZ** lance cet appel d'offres dans le cadre du

Réaménagement du bureau GIZ à Abidjan.

L'APPEL D'OFFRES s'adresse à toutes les entreprises (tous Corps d'Etat) régulièrement installées. Le marché sera passé en Hors TVA. L'attestation sera délivrée par la GIZ.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres pourront retirer le dossier d'appel d'offres à la :

GIZ – Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, Riviera Golf,
en face de la Grande Mosquée
01 B.P. 7172 Abidjan 01
Téléphone : (225) 22 43 43 92
Télécopie: (225) 22 43 43 95
Email : giz-cote-ivoire@giz.de

Une visite des lieux est obligatoire. La visite du site aura lieu le **27.04.2015 à 15 heures**.
Les offres doivent être déposées au plus tard le **02.05.15 à 12 Heures**.

AVIS DE RECRUTEMENT

UNE ENTREPRISE COMMERCIALE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT RECRUTE

1 RESPONSABLE COMMERCIAL

Ivoirien, vous aimez la vente. Homme de terrain, âgé de 35 à 40 ans, Bac+4/5 en Commerce, Marketing, ou diplôme équivalent, au moins trois années d'expérience réussie dans une fonction similaire.

Compétences et aptitudes nécessaires pour tenir le poste : Maîtrise de la vente et la gestion de la relation client. Capable de gérer une équipe. Administration des ventes. Gestion des appels d'offres et des recouvrements. Challenger, rigoureux et organisé. Sens du relationnel et de l'anticipation. Résistance à la pression.

Envoyer, au plus tard le 05/05/2015, CV + Lettre de motivation et prétentions salariales à l'adresse : responsablecommercial2015@yahoo.com

AVIS DE RECRUTEMENT

UNE ENTREPRISE COMMERCIALE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT RECRUTE

1 COMMERCIAL (E)

Ivoirien, vous aimez la vente. Commercial terrain, âgé de 30 à 35 ans, Bac+2/3 en Commerce, Marketing, ou diplôme équivalent, au moins trois années d'expérience réussie dans une fonction similaire.

Compétences et aptitudes nécessaires pour tenir le poste : capable de concevoir, développer et fidéliser un portefeuille clients. Gestion des appels d'offres. Sens du service client. Dynamique, rigoureux et organisé. Sens du relationnel et de l'anticipation. Résistance à la pression. Connaissance de l'outil informatique. & a

Envoyer, au plus tard le 05/05/2015, CV + Lettre de motivation et prétentions salariales à l'adresse : recrutementcommercial2015@yahoo.com

Recettes douanières Une plus - value de 21,5 milliards de fcfa au premier trimestre 2015

La bonne santé de l'économie nationale se confirme à travers l'augmentation des recettes douanières.

L'année 2015 s'annonce fastueuse pour les douanes ivoiriennes. Selon le bilan partiel communiqué par son directeur général, le colonel-major Issa Coulibaly, lors d'un déjeuner de presse organisé le 22 avril, l'objectif de recettes qui leur a été fixé au premier trimestre 2015 a été largement dépassé. En effet, à fin mars 2015, les douanes ont engrangé 391,6 milliards de francs cfa pour un objectif de 370,1 milliards. Soit une plus-value de 21,5 milliards de F Cfa. En 2014, les recettes douanières étaient de 299,91 milliards sur la même période. L'année 2015 affiche ainsi un progrès de 30,6% (+91,7 milliards par rapport à l'exercice précédent.

Cette embellie a été tirée par les marchandises générales, 195,06 milliards de F Cfa au premier trimestre 2015, contre 154,07 milliards sur la même période en 2014. Les produits pétroliers suivent avec 62,28 milliards de F Cfa à fin mars 2015 contre 38,08 milliards à fin mars 2014). Les recettes tirées des exportations, 128,66 milliards de FCfa sur la



Le colonel - major, Issa Coulibaly, directeur général des douanes.

même période 2015 contre 103,05 milliards en 2014. Quant à la Redevance sur prestation à l'import (Rpi), elle est de 5,58 milliards de F Cfa en 2015 contre 4,77 milliards en 2014. «L'ensemble des marchandises générales débarquées dans les ports, aéroports et bureaux frontières à fin mars 2015 progressent de 30,5% en volume et de 31% en valeurs comparativement à fin mars 2014 ; et les marchandises destinées au marché local aug-

mentent de 435,11 milliards de F Cfa en valeur (43,14%) et de 587,25 milliers de tonnes en volumes (30,98%) sur la période concernée », a indiqué le colonel-major Issa Coulibaly. L'exportation de cacao (fèves et transformé) se comporte également bien. A fin mars 2015, 650 milliers de tonnes ont été exportés contre un objectif de 626,8 milliers de tonnes. L'objectif annuel étant de 1, 648822 millions de tonnes. Selon le directeur gé-

néral des douanes, la performance observée s'explique par l'évolution favorable de la taxation des produits pétroliers raffinés (super et gasoil) induite par la baisse du cours du pétrole ; l'ouverture des bureaux frontières et l'amélioration de prise en charges des échanges ; le renforcement des contrôles et l'amélioration de l'évaluation ; l'optimisation du contrôle des régimes économiques, du transit international et la lutte contre la fraude et la contrebande.

Par ailleurs, Issa Coulibaly attribue cette embellie à la bonne maîtrise des exonérations. En effet, le coût des exonérations à fin mars 2015 est de 59,67 milliards de F Cfa contre 64,5 milliards sur la même période en 2014, soit 14,7% des recettes à fin mars 2015 contre 21,5% en 2015. Prenant appui sur des indicateurs pertinents, notamment la bonne santé de l'économie nationale, le budget général de l'Etat a fixé un objectif de recettes de 1404,7 milliards de F Cfa à la direction des douanes au titre de l'exercice 2015.

DAVID YA



BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)



BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

COMMUNIQUE EMISSION DE BONS BOAD 2015-2022

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) lance une nouvelle émission de bons, par voie d'adjudication, d'un montant de 70 milliards F CFA et d'une durée de sept (07) ans, destiné aux financements de projets relevant des secteurs privé et public marchand des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Vos soumissions peuvent être déposées du **13 au 30 avril 2015** au siège de la BOAD à Lomé, ou dans une de ses Missions Résidentes installées dans les immeubles des agences principales de la BCEAO.

Conformément à ses statuts, les revenus des titres BOAD sont exonérés de tous impôts et taxes. Les bons BOAD sont admissibles au refinancement de la BCEAO.

Avec les titres BOAD, vous bénéficiez d'une garantie de rentabilité, de sécurité et de liquidité, fondée sur les performances de l'institution et son actionariat qui compte les huit pays de l'UEMOA, la BCEAO, la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI), la France, la Belgique, l'Allemagne, l'Inde, la République Populaire de Chine et le Royaume du Maroc.

LA BOAD, PLUS DE 40 ANS AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT EQUILIBRE DES PAYS DE L'UEMOA

Industrie de la bière Une nouvelle brasserie débarque sur le marché local

Le Premier ministre a reçu, hier, en audience, une délégation du consortium Cfao - Heineken.

Un nouveau brasseur dans le paysage des boissons alcoolisées en Côte d'Ivoire. Il s'agit du consortium Cfao-Heineken qui s'appête à injecter 100 milliards de Fcfa dans la production de la bière. C'est l'aboutissement d'un processus de négociation entre ces deux entreprises qui comptent évoluer dans le cadre d'un partenariat. Au sortir de l'audience que le Premier ministre, Daniel Kablan Duncan, a accordée hier, à son cabinet, au Plateau, à ses hôtes, les représentants de ce projet qui devrait être opérationnel en décembre 2016,

n'ont pas caché leur intention d'investir dans le pays. « La Côte d'Ivoire est un marché où la consommation de la bière est en plein essor. Il (marché) est loin des standards que peuvent avoir d'autres pays », fait remarquer Marc Bandelier, directeur général, division grande consommation chez Cfao. Qui était en compagnie de Siep Hiemstra, président pour l'Afrique et le Moyen-Orient de Heineken. Plus de 1,6 million d'hectolitres seront produits au démarrage. Et cette quantité ne sera destinée qu'au marché ivoirien. « Le paysan ivoirien peut attendre des débouchés pour ses

produits », rassure Marc Bandelier. Comme site de production, c'est la nouvelle zone industrielle de Pk 24, située au nord de la capitale économique, qui a été choisie. En attendant l'ouverture de cette usine qui va employer 700 personnes, le groupe Bgi, propriétaire de la Société de limonaderies et brasseries d'Afrique (Solibra), fait son petit bonhomme de chemin. Leader de la production de la bière locale, elle a racheté récemment Les brasseries ivoiriennes (Lbi), deux ans après leur arrivée sur le marché national.

ANOH KOUAO

Partenariat public - privé Le secteur privé a un grand pouvoir de lobbying sur l'État

Selon Mariam Fadiga Fofana secrétaire exécutif du Comité de concertation Etat-secteur privé (Ccesp), « le secteur privé a un grand pouvoir de lobbying sur l'Etat. Cela s'est démontré dans le dossier sur l'interdiction des sachets plastiques ». Où des opérateurs économiques ont affirmé n'avoir pas été consultés avant la prise des mesures, alors que des concertations ont eu lieu pendant huit mois à l'avance avec les ministères techniques et les industriels. Puis de déplorer que des acteurs refusent de frapper à la bonne porte, notamment celle de la ministre Kaba Nialé, et préfèrent saisir la Primature et la Présidence de la République pour ensuite se plaindre du non traitement de leurs dossiers. Elle s'exprimait, le 22 avril, au 20^e étage de l'immeuble Sciam, lors d'un cocktail de presse avec les patrons des médias regroupés au sein du Forum des directeurs de publication de Côte d'Ivoire (Fordpci) et les services de communication des ministères techniques et structures partenaires. Une rencontre en prélude à la Journée nationale du partenariat (Jnp) prévue le 27 avril, à Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire sur le thème : « L'Etat et le secteur privé en marche vers l'émergence ».

Une fête de reconnaissance à l'égard d'un secteur pourvoyeurs de devises et créateur d'emplois qui dira s'il a mobilisé effectivement les 60% des financements sur les 11 000 milliards du Plan national de développement (Pnd 2012-2015). Mais aussi en attendant

la prochaine formalisation du partenariat qui liera désormais le Ccesp et les patrons des médias présidés par Charles Lambert Tra Bi. Car, comme l'a indiqué la conférencière, le Ccesp souhaite vivement cette collaboration dans le cadre d'« un partenariat gagnant-gagnant », en raison des enjeux économiques et des ambitions du gouvernement d'atteindre l'émergence. « Nous avons besoin d'une plateforme d'échange pour une meilleure diffusion de l'information économique fiable et une meilleure visibilité », a dit Mariam Fadiga Fofana. Qui a décidé d'aller au-delà des acquis que sont le réseau des 160 points focaux, le magazine Twins, la Newsletter. Précisant que le Comité de concertation existe depuis 1990 sous le nom de Comité de liaison et qu'il a été dynamisé en 2013. Ses organes statutaires sont le Conseil de concertation présidé par le Premier ministre, ministre de l'Economie, des Finances et du Budget et qui se réunit tous les trois mois; le Comité technique de concertation présidé par le ministre Kaba Nialé, ministre chargée de l'Economie et des Finances avec comme vice-présidents, le ministre Jean-Claude Brou (Industrie et Mines) et Jean Kacou Diagou (président de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, Cgeci) qui se réunit tous les deux mois. Avec une telle structuration et les outils mis en place par l'Etat ivoirien en matière réglementaire, législatif et de l'environnement des affaires, les opérateurs économiques devraient pouvoir exer-

cer sereinement leurs activités. A condition, précise le secrétaire exécutif, que « tous les acteurs s'impliquent » dans le fonctionnement du Ccesp. Et comme recommandation majeure, elle exhorte les organisations professionnelles à s'affilier aux faitières qui défendront leurs intérêts plutôt que d'agir solitairement. Ensuite, il est nécessaire de connaître les structures compétentes mises en place par l'Etat et disposant des moyens d'appui aux Pme-Pmi. Au nom de ses collègues, Tra Bi a promis « l'appui du Fordpci à la "conseillère spéciale du président" afin de booster le travail de la Ccesp » et lui donner « une meilleure visibilité ».

Au nombre des satisfactions, la concertation a permis d'aboutir à un consensus sur la fixation du prix du m2 des terrains industriels.

PAULIN N. ZOBO

Tendances

CGECI ACADEMY • Le Premier ministre, Daniel Kablan Duncan, procède, ce matin (9 h), à l'ouverture de la 4^e édition de la Cgeci Academy, qui se déroule au Sofitel Abidjan hôtel Ivoire de Cocody. Placé sous le thème : « Entrepreneur ou homme d'affaires : il faut choisir », ce rendez-vous qui vise à susciter l'esprit entrepreneurial, initié par la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci), le patronat ivoirien, attend près de quatre mille personnes contre trois mille lors de la précédente édition. La clôture de cet événement est prévue demain, à 13 h.



Providing quality medicines for people living with and affected by HIV and AIDS



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL

A.O.O N° RFQ 16247: Network Servers and SAN Storage

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE Network Servers and SAN Storage POUR LE COMPTE DE LA NOUVELLE PHARMACIE DE LA SANTE PUBLIQUE(NPSP) DE COTE D'IVOIRE

Dans le cadre du Plan d'Urgence Présidentiel Américain pour la lutte contre le VIH/SIDA (PEPFAR), l'initiative administrée par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID) appelée Projet Supply Chain Management System (SCMS) œuvre au renforcement d'une chaîne d'approvisionnement sûre, sécurisée, fiable et durable pour assurer la prise en charge et le traitement des personnes vivant avec le VIH/SIDA et les infections liées. Le contrat pour la mise en œuvre du Projet SCMS a été attribué au « Partnership For Supply Chain Management » (PFSCM). Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur le site du PFSCM :

<http://www.pfscm.org/pfscm>.

Ce marché en un seul lot pour la fourniture, l'installation et la mise en services des équipements suivants :

	Server	SAN Storage
Quantité	2	1

Le Dossier d'Appel d'Offres ainsi que le détail du présent avis de marché peuvent être obtenus gratuitement sur demande à l'adresse email ci-dessous :

aloukou@msh.org Cc : ci-proc@ci.pfscm.org

Bureau SCMS, Zone 4C, Rue Thomas Edison, Immeuble Thomas Edison, 4^{ème} étage
18 BP 2252 Abidjan 18 - Tel. : 21 21 19 99 - Fax. : 21 25 63 96

La date limite de remise des offres est fixée au **Jeudi 7 Mai 2015 à 17 h 00**
Toute offre reçue après la date limite de remise des offres ne sera pas prise en considération.

AUTORITE DU BASSIN DE LA VOLTA VOLTA BASIN AUTHORITY



Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Ghana - Mali - Togo

AVIS D'INFORMATION DU PUBLIC SUR LES ETUDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

L'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) se prépare à entreprendre le projet de mise en œuvre du Programme d'Action Stratégique et d'Appui Institutionnel du Bassin de la Volta avec l'appui financier de la Banque Mondiale. L'objectif de l'élaboration du projet est de renforcer la gestion des ressources en eau transfrontalières dans le Bassin de la Volta à travers le développement institutionnel et la mise en œuvre d'actions prioritaires du Programme d'Action Stratégique (PAS).

Le projet comprend les quatre (4) composantes suivantes :

- Composante 1 : Elaboration de la charte de l'eau pour le Bassin de la Volta ;
- Composante 2 : Facilitation du Dialogue, Suivi et Développement de projet ;
- Composante 3 : Mise en œuvre des actions du PAS ;
- Composante 4 : Gestion de projet.

L'Autorité du Bassin de la Volta informe la population, les Organisations Non Gouvernementales (ONGs), les Associations de la société civile, que dans le cadre de la mise en œuvre des actions du PAS, des études environnementales et sociales ont été réalisées et les rapports sont mis à la disposition du public pour consultation.

Il s'agit de :

1. Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ;
2. Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP) ;
3. Cadre Politique de Réinstallation (CPR).

Ces documents peuvent être consultés tous les jours ouvrables à partir du 01 avril 2015 aux lieux suivants :

1. la Direction de la Gestion et de la Protection des Ressources en Eau (DGPRE) ;
2. la Direction Régionale des Eaux et Forêts de Bondoukou ;
3. l'Agence Nationale de Développement Rurale (ANADER, Zone de Bondoukou) ;
4. la Direction Régionale de l'Agriculture (DRA) de Bondoukou

Le point Focal National

Prof. KOUAME Koffi Fernand

70^e anniversaire de l'Unesco

Le renforcement de la coopération au centre des festivités

Lou Mathieu Bamba, secrétaire général de la commission nationale ivoirienne de l'Unesco, a situé, hier, à son siège sis à Cocody Mermoz, les enjeux de cette célébration.

La commission nationale ivoirienne de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) entend marquer le 70^e anniversaire de la struc-

ture de diverses manières. Prévues sur toute l'année, les festivités débutent, les 28 et 29 avril, au siège de la commission sis à Cocody Mermoz, par un atelier sur le thème « Le renforcement de

la coopération entre la commission nationale, les partenaires et l'Unesco ».

Lou Mathieu Bamba, le secrétaire général de la commission nationale ivoirienne qui prononçait, mercredi, une

conférence de presse, a situé les enjeux de ces rencontres. Cet atelier, selon lui, vise à faire connaître davantage l'institution et ses actions en Côte d'Ivoire et à consolider les efforts des partenaires et



(PHOTO : F. EHOUMAN)
Lou Mathieu Bamba, secrétaire général de la commission nationale ivoirienne de l'Unesco (à droite), situant les enjeux des festivités.

de tous ceux qui œuvrent à la réalisation de ces objectifs en Côte d'Ivoire. Une conférence introductive sera prononcée, le 28 avril, par Ydo Yao, représentant résident de l'Unesco en Côte d'Ivoire, sur le thème « Le rôle de l'Unesco dans le système des Nations

unies et la coopération avec les Etats membres : exemple de la Côte d'Ivoire ».

Deux modules de formation seront assurés par deux experts de la commission nationale, en plus d'une table ronde.

FAUSTIN EHOUMAN

Gastronomie

La cuisine thaïlandaise s'offre Abidjan

La première édition du festival de la gastronomie et de la culture thaïlandaise s'ouvre, ce soir, à l'espace "La Cascade" du Golf Hôtel d'Abidjan. Cette semaine gastronomique (du 23 au 26 avril), est une initiative de l'ambassade royale de Thaïlande basée à Dakar, coordonnée par Anna Djéni, responsable d'un restaurant thaï à Abidjan. Elle vise à faire découvrir les saveurs et la culture thaïlandaises grandeur nature. Le chef cuisinier thaï, Theerawat Wongvorat et ses collaborateurs sont au bord de la lagune Ebrié pour partager leur savoir-faire. La communauté thaïlandaise vivant en Côte d'Ivoire est mobilisée pour la réussite de cet évé-

ment. Au plan culinaire, l'on note un véritable feu d'artifice de saveurs (curry, menthe, basilic rouge...). C'est dire que la cuisine thaïe est très variée, surtout que chaque région possède ses spécialités et sa réputation. Par exemple, les plats du sud avec le curry jaune et le curry de rognons sont réputés pour être les plus relevés alors que dans les plaines du centre, ils sont beaucoup plus doux avec le fameux "sauté de poulets aux feuilles de basilic". La salade de papaye "som tam" domine les assiettes dans le nord-est.

Notons que la base de cette cuisine est le riz qui est cuisiné de mille et une manières.

GERMAINE BONI

Femua 2015

Tout pour la promotion du tourisme ivoirien

Après la réussite de son premier accord de partenariat, en 2014, avec la fondation Magic System, Côte d'Ivoire Tourisme s'engage à nouveau à accompagner la 8^e édition du Festival des musiques urbaines d'Anoumabo (Femua). Un engagement qui a été officialisé par la signature d'une convention entre les deux structures, par Jean-Marie Somet, directeur général de Côte d'Ivoire Tourisme et Traoré Salif dit A'Salfo, commissaire général du Femua, dans la soirée du 21 avril après l'ouverture du festival. Il s'agit, dans ce partenariat, d'un accompagnement à divers niveaux. Durant les 6 jours (du 21 au 26 avril) que dure l'événement, Côte d'Ivoire Tourisme affrètera des cars pour le transport de tous les artistes, par le biais de Sotra

Tourisme, en plus d'un dispositif d'accueil bien assorti pour l'événement. La structure se chargera également de négocier les tarifs aériens et des hôtels. Elle offrira un dîner à toute la délégation.

Jean-Marie Somet se saisira de la plateforme qu'offre le Femua pour la promotion du tourisme ivoirien.

Outre la distribution d'objets de souvenir et de nombreuses informations qui seront données aux invités, une balade lagunaire leur sera offerte. Surtout aux 14 artistes (dont 9 de l'étranger) invités afin qu'ils apprécient mieux le potentiel touristique du pays. Autant d'actions qui feront d'eux les ambassadeurs du tourisme ivoirien dans leurs pays.

F. EHOUMAN
CORRESPONDANT COMMUNAL

ILS L'ONT FAIT !

NOUVEAU FORMAT 1.8L

VIVEZ l'expérience

Soft Drinks COTE D'IVOIRE

YOPOUGON, ZONE INDUSTRIELLE - 18 BP 1257 ABIDJAN 18 - TEL : 23 53 65 30 / FAX : 23 53 74 03



JOURNÉE NATIONALE DU PARTENARIAT

L'ÉTAT ET LE SECTEUR PRIVÉ POUR UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE

Thème : l'État et le Secteur Privé en marche vers l'émergence

27 avril 2015 Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire

Tél.: (225) 20 221 125 - Fax : (225) 20 227 894 E-mail : ccesp@aviso.ci / comiteconcertation@yahoo.fr - Site : www.ccesp.ci



COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT/SECTEUR PRIVÉ



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE



Fraternité Matin

Jeudi 23 avril 2015

Régions 13

Moronou

Plus de 1 000 souscripteurs au projet Aides dans la détresse



Ali Mangara, secrétaire général de l'Ong Cœur d'amour (à droite), en compagnie d'un souscripteur malheureux. (PHOTO : E. YÉBOUÉ)

Selon Ali Mangara, secrétaire général de l'Ong Cœur d'amour et Soma N'Gadi de cette même organisation représentée à M'Batto, la désolation est grande chez les paysans. Leur Ong s'est mise en contact avec l'Aides (Agence internationale pour le développement des entraides sociales (voir Fraternité Matin du 23 février 2015) pour répondre aux aspirations des populations. A savoir créer des plantations et construire des habitats ruraux. Et la condition posée aux parents est l'adhésion à leur structure. Le recensement a eu lieu pendant un an et 6 mois, sans que le projet aboutisse. Plus de 1000 paysans ont donc souscrit à hauteur de 12 000 FCfa. Et des responsables de l'Aides sont arrivés à M'Batto, département où se trouve le plus d'adhérents de la région, le 7 juin 2014, pour mettre en confiance tout le monde. Puis, plus rien. Ali Mangara est même parti à

Abidjan pour s'enquérir de l'évolution des choses, mais il n'a pas réussi à convaincre les populations qui devenaient de plus en plus agressives et impatientes. Puisqu'aucune perspective ne poignait à l'horizon. Le comble est que 5000 hectares ont été mobilisés dans la région pour la cause de ce projet et les parents avaient besoin de leurs terres pour d'autres ambitions. Selon les responsables de Cœur d'Amour que nous avons rencontrés, ce sont 34 villages des trois départements du Moronou qui sont concernés. Et le projet devait permettre aux adhérents de bénéficier d'une maison de 4 pièces et d'une plantation dont 20% du revenu leur reviendraient. Toute cette histoire de projet immobilier et agricole est-elle réelle ? C'est ce que se demandent les populations aujourd'hui. Cela à cause de la manière dont les choses se passent.

EDGAR YÉBOUÉ

Que dit la Banque centrale ?

Après l'enquête parue dans le Fraternité Matin du 23 février 2015, outre Biankouma, Danané, les plaintes ont fusé de partout. Le Moronou aussi est privé de la centrale de collecte et des projets immobiliers et agricoles. Les 22 milliards virés à cet effet par Best Base London à Diamond Bank sont introuvables. Le Dg de l'Aides aussi, après sa sortie de prison. La Diamond Bank, elle, refuse toujours de s'exprimer, d'infirmer ou confirmer qu'elle dispose des fonds qui ont bel et bien, au dire des partenaires anglais, été virés. Elle pourrait gagner du temps et permettre à ces fonds de « faire des petits », de produire des intérêts. Reste que ces 22 milliards (ce n'est pas peu) ne peuvent parvenir à Diamond Bank et passer de devises anglaises en Cfa, sans que la

Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), par qui transitent tous les gros transferts pour pouvoir opérer les compensations des flux financiers, en soit informée. Nos tentatives pour faire parler les responsables de Diamond Bank restent vaines, en attendant que la Banque centrale confirme ou infirme avoir servi de courroie de transmission. Sous le sceau de l'anonymat, un responsable de cet établissement financier a accepté de nous éclairer : « Normalement, eu égard à la réglementation, il devrait y avoir trace à la Bceao, vu le montant que vous avancez. Et d'ordinaire, les fonds se positionnent quasi instantanément et l'on accrédite le compte du client aussitôt. Cela ne met tant de temps. ». A moins que la Best Base London ne réagisse.

ALEX KIPRÉ

**OCTROI
DES AVANTAGES
DU CODE DES
INVESTISSEMENTS**

**DEVELOPPEMENT DE
PARTENARIATS D'AFFAIRES**

**FORMALITES
DE CREATION
D'ENTREPRISES
EN MOINS DE 24H**

LES EXPERTS DU CEPICI

vous assistent dans vos affaires

Contactez le CEPICI au (225) 20 31 14 00 ou sur www.cepici.gouv.ci

Avenue Abdoulaye Fadiga, 16^{ème} Etage, immeuble Belle Rive - Plateau

CEPICI Officiel

@Cepici_RCI

CEPICI-TV



Amis lecteurs, professionnels de la banque et des assurances, retrouvez bientôt, notre magazine spécial "Banques et Assurances". Un document riche à avoir.

Réservez votre numéro chez votre marchand de journaux

Conférence des ambassadeurs Les grands enjeux d'une rencontre décisive



2015



Palais des sports de Treichville



Salon de l'Action Gouvernementale

9 AU 12 JUIN 2015

Thème:
EN ROUTE VERS L'ÉMERGENCE



La plus **grande vitrine** du travail gouvernemental



MULTICONSULT
GESTION
Contact : Tél : (225) 22 48 80 76
Cel. (225) 67 59 85 33
Fax : (225) 22 44 17 80

82 ambassadeurs dont 48 en poste à l'étranger vont recevoir, ce jour, des instructions du Président Ouattara par le biais de la conférence.

Le 30 septembre 2011 prenaient fin les travaux des ateliers du séminaire sur « *Diplomatie ivoirienne : mission, bilan, perspectives 2025 et charte.* » Le Président de la République, SE. Alassane Ouattara, qui avait honoré de sa présence la cérémonie officielle de clôture, à Grand-Bassam, avait, dans son discours, défini les lignes-force et objectifs généraux de la diplomatie d'un pays en pleine mutation, sortant de dix années de crise. Ce séminaire qui revêtait à ses yeux une grande importance devait permettre de dresser un bilan objectif du parcours de la diplomatie ivoirienne durant ces années de crise ; de recadrer ses missions en tenant compte des contingences nationales et des mutations caractérisant la scène internationale ; de se projeter dans les 15 prochaines années, dans un contexte international de plus en plus concurrentiel et exigeant et concevoir une charte à la dimension des exigences actuelles du métier de diplomate et à la lumière des nombreux défis à relever par notre pays dans le cadre de son développement économique et social.

Les nouvelles lignes-force Convaincu qu'il n'y a pas de grands pays sans une grande diplomatie, le Président de la République avait tout autant défini les objectifs spécifiques de cette diplomatie qui doit être à l'image de celle des nations développées. La diplomatie ivoirienne, dans sa vision, doit pouvoir déployer des compétences pluridisciplinaires ; être proactive, entreprenante et agressive ; intégrer les notions d'efficacité, de compétitivité et de patriotisme ; élargir son horizon, tant du point de vue de ses interlocuteurs que de son aire géographique ; être un catalyseur important du développement économique et social national ; et porter une attention particulière à notre diaspora. Trois ans après, comment le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères Charles Koffi Diby a-t-

il exécuté et fait exécuter ces différentes missions ? Quel est le bilan de son action et quelles sont les réformes institutionnelles et managériales entreprises ? Ce sont là les principaux enjeux de cette troisième conférence des ambassadeurs qui commence aujourd'hui dans l'après-midi, au Palais de la présidence de la République au Plateau, après celles de 1976 qui s'est tenue, à Yamoussoukro et de 2002, à Abidjan.

La diplomatie économique : le nouveau cap Les réponses du chef de la diplomatie ivoirienne seront un aperçu des moyens. Elles vont conditionner la nature, la qualité et le volume des moyens à mettre à la disposition des ambassadeurs pour que leur contribution à l'émergence de la Côte d'Ivoire en 2020 soit à la fois efficace et efficiente. Ce qui rend pertinent le thème de cette 3^e conférence des ambassadeurs : « *La contribution de la réforme de l'outil diplomatique à la réalisation de l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020.* ». Le Chef de l'État, pour mettre le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères à l'aise, a signé le décret d'application du Statut du corps diplomatique et le gouvernement s'est employé à apurer les arriérés au niveau central et dans les ambassades. Ces efforts sont d'autant plus salutaires et indispensables que la Côte d'Ivoire qui ambitionne de devenir un pays émergent, développe une volonté de puissance qui l'oblige à compter sur ses propres moyens, dont des ressources humaines bien formées ; qui ont une qualité de vie et qui, avec probité et intégrité, doivent aller conquérir des marchés et attirer des investisseurs dans leurs pays. Cette mutation a exigé de la Côte d'Ivoire de passer de la diplomatie politique à la diplomatie économique. La Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire fait partie intégrante des missions officielles du Chef de l'État et du Pre-

mier ministre. Les réformes portant d'une part sur le réaménagement de la carte diplomatique en démultipliant les ambassades pour accroître qualitativement les partenaires bilatéraux et multilatéraux, et d'autre part sur le volet géostratégique avec des cellules d'information opérationnelles qui sont plus qu'indispensables. Car les enjeux que doit relever la diplomatie économique sont trop importants. Le gouvernement ivoirien veut l'intensifier à la suite du Président de la République, du fait du rôle éminemment politique qu'il joue et des citoyens ivoiriens par le sens de leur hospitalité, avec un nouvel acteur, le corps diplomatique.

La Côte d'Ivoire doit accroître ses parts de marché à l'extérieur, au niveau du flux des investissements directs étrangers puis assumer convenablement et pleinement son rôle de locomotive de la sous-région. Comment arriver et mobiliser des investissements dans un environnement sécurisé, tant les risques et les menaces sont nombreux et divers ? La diplomatie de développement que la Côte d'Ivoire a toujours privilégiée doit continuer de prospérer en s'adaptant aux défis de l'environnement stratégique international.

FRANCK A. ZAGBAYOU

• En attendant les grandes orientations du Chef de l'État



PHOTO: SYLLA YACOUBA

Claude Béké Dassys, président du comité d'organisation de la conférence.

Nous sommes prêts", c'est l'assurance qu'a donnée, hier, l'ambassadeur Claude Béké Dassys, secrétaire général au ministère d'Etat, ministère des Affaires étrangères et président du comité d'organisation de la conférence des ambassadeurs. C'était au cours d'une rencontre qu'il a eue avec la presse à son bureau.

À l'en croire, c'est plus d'une vingtaine de réunions qui ont

été tenues dans le cadre des préparatifs de ces assises d'une extrême importance pour les ambassadeurs. A cela s'ajoutent, soutient-il, une demi-douzaine de rencontres avec le ministre d'Etat, Charles Koffi Diby. "Notre ministre garde un œil vigilant sur l'organisation", révèle Claude Béké, qui ajoute que tous les documents de travail ont été ventilés et les ambassadeurs de l'extérieur sont tous au pays

depuis quelques jours. Ceux-ci seront répartis dans quatre commissions de travail : les commissions diplomatie économique ou éco-diplomatie, des affaires générales et de la sécurité, des affaires administratives, financières et du patrimoine et la commission des affaires sociales.

Cette conférence des ambassadeurs, qui va se tenir du 24 au 27 avril, débutera aujourd'hui par un message très attendu du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, à la salle des pas perdus de la Présidence de la République. Il y aura aussi la communication des grandes réformes entamées par Charles Koffi Diby pour rendre l'outil diplomatique plus performant et capable de s'adapter aux enjeux et défis de la planète. Suivront des travaux en commissions pendant deux jours et la plénière, le 27 avril, présidée par Daniel Kablan Duncan, le Premier ministre.

Au cours de ces assises, les ambassadeurs en poste à l'extérieur vont prêter serment, conformément à l'article 33 du décret portant statut du corps diplomatique.

SYLVAIN NAMOYA

Diaspora

Un forum pour une meilleure prise en compte

Combien sont-ils, les Ivoiriens qui vivent hors du pays ? Comment mobiliser leur épargne ? Comment organiser leur participation au choix des dirigeants de la Côte d'Ivoire, notamment le Président de la République ? Comment faire pour profiter de leurs expériences et expertises ?

Autant de questions et bien d'autres encore qui motivent le ministère de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur à tenir un forum, le 1^{er} du genre, les 7 et 8 mai.

Pour le ministre Ally Coulibaly, il s'agit de prendre en compte les préoccupations de la diaspora ivoirienne pour l'élaboration de la future politique nationale de gestion des Ivoiriens de l'extérieur.

Ce forum, placé sous le patronage du Président Ouattara, comprendra 9 panels et quatre sessions. Il réunira des panélistes qui viendront des pays qui sont "des modèles en matière de gestion des émigrés". Il s'agit notamment du Maroc, du Liban, du Mali et du Sénégal.

Avant la rencontre avec la presse, à Sofitel Hôtel Ivoire, Ally Coulibaly a déploré les actes xénophobes de Sud-Africains et regretté les centaines de morts d'émigrés dans la Mé-

diterranée. Puis d'ajouter que le vœu du Chef de l'État est que la question soit débattue entre Africains à un niveau plus élevé, avant d'en discuter avec l'Union européenne.

S. NAMOYA

Télégramme officiel

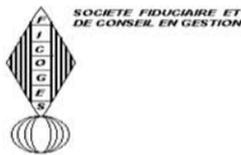
À SEM. Mulatu Teshome Wirtu
Président de la République fédérale démocratique d'Ethiopie Addis-Abeba

M. le Président,
C'est avec une réelle consternation que j'ai appris l'exécution de plus d'une vingtaine de chrétiens de nationalité éthiopienne.

Sensible à ce drame qui endeuille votre nation, je condamne avec fermeté ces atrocités qui portent gravement atteinte à la liberté de religion. Le gouvernement et le peuple ivoiriens se joignent à moi pour exprimer à Votre Excellence, nos sincères condoléances et au peuple ami d'Ethiopie ainsi qu'aux familles endeuillées, notre profonde compassion.

Je vous prie d'agréer, M. le Président, l'expression de ma très haute considération.

ALASSANE OUATTARA
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE CÔTE D'IVOIRE



FICOGES

Société FIDUCIAIRE ET DE CONSEIL EN GESTION

Expertise Comptable, Commissariat aux Comptes, Audit, Conseil Juridique et Fiscal, Conseil en Gestion, Formation

Siège Social : II Plateaux, 7^{ème} Tranche, Rue L 34

Tél : 22 52 58 66 à 69 - Fax : 22 52 58 65

PERFORMANCES 2014-2015 La gestion des risques de fraude

Le séminaire « Performances » est le rendez-vous annuel de la Communauté Pharmaceutique en Côte d'Ivoire afin de faire le bilan de l'année écoulée et envisager ensemble les leviers de la croissance.

Cette conférence suivie d'échanges sera animée par M. Abou-Bakar OUATTARA, Expert Comptable Diplômé, Directeur Général du Cabinet FICOGES. Cette année, le thème spécifique est : La gestion des risques de fraude.

Mardi 28 avril 2015 à 9 h 00
à l'Hôtel PULLMAN - Abidjan Plateau

Pour votre inscription, veuillez nous contacter au
22 52 58 66 à 69 / 02 50 42 56/ 06 32 33 65/ 09 24 66 27 / 06 42 48 83
formationconseil01@gmail.com

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

**DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION, DU CONTRÔLE
DES PROJETS ET DES STATISTIQUES
DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DES PROJETS**

AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL COMPLÉMENTAIRE DU PROPACOM

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a obtenu un financement du Fonds International de développement agricole (FIDA), pour la mise en œuvre des activités du Projet d'appui à la Production Agricole et à la Commercialisation (PROPACOM).

L'objectif du PROPACOM est de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et stimuler la croissance économique dans les Districts de la Vallée du Bandama (Centre-Nord), des Savanes (Nord) et du Zanzan (Nord-Est). L'objectif de développement du projet est de contribuer à améliorer durablement la sécurité alimentaire et le revenu des populations des zones du projet à travers l'accès des petits producteurs à des services de production efficaces, à des technologies appropriées et aux marchés.

L'Etat de Côte d'Ivoire et le FIDA ont convenu d'étendre les interventions du PROPACOM à l'Ouest et au Nord-Ouest à travers le PROPACOM Extension Ouest.

Dans le cadre de cette extension, le ministère de l'Agriculture recrute pour la mise en œuvre du PROPACOM, des cadres pour les postes ci-après :

- **Chargé de la Transformation et de la Commercialisation (CTC) : 5 cadres**
- **Chargé de la Production Agricole (CPA) : 4 cadres**
- **chargé administratif, financier et marchés (CAF) : 4 cadres**
- **spécialiste en finances rurales (SFR) : 1 cadre**

CHARGÉ DE LA TRANSFORMATION ET DE LA COMMERCIALISATION (CTC)

Sous la responsabilité du Coordonnateur et la supervision du Chef d'Antenne, le/la Chargé(e) de la transformation et de la commercialisation travaillera en étroite collaboration avec les membres de l'Unité de Coordination du PROPACOM du siège et de l'Antenne.

Il/Elle sera chargé(e) de la bonne exécution de toutes les activités d'appui à la commercialisation et à la transformation des produits agricoles dans le cadre de la mise en œuvre du PROPACOM.

A cet effet, ses tâches principales consisteront à :

- élaborer les programmes de travail et des budgets annuels (PTBA) prévisionnels de sa composante ;
- participer à l'élaboration du PTBA de l'Antenne ;
- assurer la mise en œuvre des activités relatives à la commercialisation et à la transformation des produits agricoles visés par le programme ;
- participer à l'information et la sensibilisation des populations cibles sur les objectifs du projet ;
- faciliter la mise en relation entre les acteurs des filières concernées ;
- appuyer les dispositifs d'informations sur le marché existant sur la base d'une analyse diagnostic de leurs contraintes et atouts ;
- faciliter la mise en place des infrastructures marchandes (infrastructures de transformation, de stockage et de conditionnement) ;
- identifier et proposer aux OPA les technologies de transformation et de stockage adaptées au contexte et aux capacités des opérateurs locaux ;
- identifier les besoins en équipements et matériel de transformation/conditionnement et les fournisseurs potentiels ;
- analyser les demandes d'appui formulées par les OPA en matière de commercialisation, de conditionnement/stockage et de transformation

des produits ;

- préparer les termes de référence, les dossiers de consultation et les cahiers de charges pour les études et les commandes d'équipements et matériel de transformation / conservation des produits agricoles ;
- assister le Responsable en Passation des Marchés du siège et le Chargé Administratif, Financier et Marchés de l'Antenne (CAF) pour l'élaboration des contrats de prestation de services et les protocoles de collaboration à passer avec les opérateurs privés et publics pour les activités en relation avec la transformation et la commercialisation des produits alimentaires ;
- mobiliser les acteurs dans la gestion des opérations de mise en œuvre des interventions des prestataires/partenaires et dans le développement des filières ;
- contribuer à l'organisation des formations des bénéficiaires en gestion et à l'exploitation des équipements et des technologies de transformation appropriés ;
- participer à la rédaction des rapports d'activités du projet ;
- Travailler en étroite collaboration avec le responsable/chargé du Suivi et Évaluation du siège/ de l'antenne pour la mise en place et le fonctionnement d'un système de Suivi et d'Évaluation en lien direct avec le volet commercialisation et transformation ;
- rédiger des documents techniques sur les actions entreprises et assurer la diffusion et la capitalisation des résultats acquis ;
- collaborer et participer aux missions techniques d'appui des consultants internes et externes, aux missions de supervision et de revue à mi-parcours des bailleurs ;
- exécuter toute autre tâche jugée utile à la demande du Coordonnateur ou du Chef d'antenne.

Profil exigé

- Être de nationalité ivoirienne ;
- **Diplôme** : Niveau BAC+5 : diplôme d'Ingénieur ou master en agroéconomie, économie, technico-commercial, commerce/marketing, électromécanique; ou tout autre diplôme jugé équivalent;
- **Expérience** : Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine du commerce, du marketing, et avoir une bonne connaissance du milieu rural ; une expérience d'au moins trois (03) ans dans la promotion ou la commercialisation ou la transformation des productions agricoles.
- **Capacités techniques** : avoir de solides connaissances en analyse des potentialités de marchés spécifiques aux filières vivrières et de la chaîne des valeurs depuis l'achat des matières premières jusqu'à la commercialisation. Justifier également d'une bonne connaissance des problématiques des filières maraîchères, rizicole et racines/tubercules. La connaissance des procédés de transformation, de conservation, de conditionnement des produits agricoles et équipements afférents serait un atout.
- **Capacités personnelles** : avoir le sens de la

diplomatie et disposer d'une bonne capacité de communication ; Avoir une capacité d'analyse et de synthèse, de supervision, le sens de l'organisation, une aptitude à travailler en équipe et sous pression et une bonne condition physique permettant de participer à des missions de terrain.

- **Connaissance linguistique et informatique** : Maîtriser la langue française. La connaissance des langues locales de la zone d'intervention des Projets est un atout. Excellente maîtrise des logiciels de gestion de bases de données et d'analyse statistique, ainsi que des logiciels de bureautique (traitement de texte, présentation, tableur).

Durée de la fonction

Contrat d'un (1) an renouvelable pendant la durée du programme et après évaluation satisfaisante des performances.

Lieu d'affectation

Les postes de CTC sont basés en région à : Bouaké - Bondoukou - Korhogo - Man - Séguéla.

CHARGE DE LA PRODUCTION AGRICOLE (CPA)

Sous la responsabilité du Coordonnateur et la supervision directe du Chef d'Antenne, le(a) Chargé de la Production Agricole (CPA) a pour mission d'accompagner les acteurs de mise en œuvre de la composante "Appui à l'amélioration de l'offre de produits agricoles" par la facilitation de l'accès des petits producteurs et des OPA : (i) aux facteurs de production (semences sélectionnées, engrais, produits phytosanitaires) ; (ii) à la mécanisation des travaux agricoles (labour et récolte) ; et (iii) au conseil agricole en vue de l'amélioration de la productivité du riz irrigué, du maïs, du manioc et des productions maraîchères.

Pour mener à bien sa mission, le(a) Chargé(e) de la production agricole assumera des tâches de développement de la production semencière et de la production de riz, de maïs, du manioc et de cultures maraîchères. Ces tâches comprennent : l'appui-conseil aux petits producteurs et aux OPA, le renforcement des capacités techniques des petits producteurs, l'information économique et la connaissance des marchés, l'accès des producteurs aux intrants indispensables à l'accroissement de la production et la structuration des organisations agricoles et la formation technique des producteurs.

Spécifiquement, il est chargé de :

- Élaborer les programmes de travail et le budget annuel (PTBA) de la composante de l'antenne ;
- Élaborer les rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités de la composante ;
- Assurer la planification, le suivi et la supervision des activités de la composante en harmonie avec les objectifs du Projet ;
- Elaborer les TDR, cahiers de charges précis et spécifications techniques pour le recrutement des prestataires/fournisseurs de mise en œuvre des activités d'appui-conseil et la fourniture des facteurs de production ;
- suivre et superviser l'exécution des activités desdits prestataires ;
- assurer le suivi technique des conventions entre l'UCP/antenne et les partenaires/prestataires ;
- informer et sensibiliser les OP cibles dans l'adoption des systèmes de production durable et préservation de l'environnement ;
- organiser les études relatives à l'adaptation au changement climatique (TDR et suivi) ;

- organiser la mise en œuvre des programmes et activités relatifs à l'adaptation au changement climatiques
- exécuter toute autre tâche jugée utile à la demande du Coordonnateur ou du Chef d'antenne.

Qualifications.

- Être de nationalité ivoirienne ;
- **Diplôme** : Niveau BAC+5 : diplôme d'Ingénieur en Agronomie, Agroéconomie, Economie Rurale, ou tout autre diplôme jugé équivalent ;
- **Expérience**. Avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience professionnelle appropriée en planification, mise en œuvre et supervision des programmes de production agricole dans des entreprises nationales publiques ou privées ou dans des projets de développement.
- **Connaissance linguistique et informatique**: Maîtriser la langue française. Excellente maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte, présentation, tableur). Bonne intégrité.
- **Durée de la fonction**
Contrat d'un (1) an renouvelable après évaluation annuelle satisfaisante des performances pour la durée du programme.
- **Lieu d'affectation**
Les postes de CPA sont basés en région à : Bondoukou - Korhogo - Man - Séguéla.

CHARGÉ ADMINISTRATIF, FINANCIER ET MARCHÉS (CAFM)

Sous la responsabilité du Coordonnateur, la supervision directe du Chef d'antenne, sous la responsabilité technique du RAF et en liaison avec le Responsable Passation des Marchés, le CAFM est responsable de la gestion administrative, financière/comptable et des marchés de l'antenne. Pour ce faire, il doit prendre en compte les dispositions des accords de financement, de la lettre à l'Emprunteur, des règles et procédures du FIDA, du manuel de procédures administratives, financières et comptables du Projet, et du Code des Marchés Publics et du niveau de responsabilités accordé aux antennes.

Spécifiquement, il est chargé de :

- participer à la préparation du PTBA de l'antenne, en suivre l'exécution et préparer l'analyse des écarts budget-réel à l'intention de l'UCP et du RAF;
- en accord avec le Responsable Passation des Marchés (RPM), conduire sous la supervision de Chef d'antenne, les activités liées à la passation des marchés pour l'Antenne ;
- gérer de façon efficiente et transparente les ressources financières de l'antenne (prévisions de trésorerie, suivi des comptes bancaires) en veillant à la conformité des dépenses de l'antenne au budget approuvé, aux règles applicables et aux instructions de l'UCP ;
- tenir la gestion administrative et financière, y compris la comptabilité du Programme au niveau de l'antenne (vérification des factures et autres pièces comptables, imputation et saisie dans le logiciel comptable, classement, opérations de clôture);
- faire un reporting financier mensuel au RAF ;
- élaborer les rapports et états financiers de l'antenne;
- organiser et assister les missions de supervision et d'audit externe dans l'antenne ;
- servir de point focal au RAF et au RPM pour toutes les questions liées à la gestion du personnel et à la passation des marchés;
- gérer les biens et équipements du Projet au niveau de l'antenne (registre des immobilisations, étiquetage, inventaires physiques, etc.) ainsi que les achats/stocks de fournitures de bureau;
- gérer la logistique de l'antenne (entretien des véhicules, plannings des déplacements, gestion du carburant), l'organisation des missions, et l'organisation des réunions et ateliers;
- superviser les activités du personnel d'appui et des prestataires de services (chauffeurs, gardiens, entretien des bureaux, maintenance des équipements, informatique) ;
- exécuter toute autre tâche jugée utile à la demande du Coordonnateur ou du Chef d'antenne.

Profil exigé

- Être de nationalité ivoirienne
- **Diplôme** : Niveau BAC+5 : diplôme d'Ingénieur, master ou DESS en économie, finances/comptabilité, gestion/audit ou tout autre diplôme jugé équivalent;
- **Expérience** : Avoir cinq (5) années d'expérience professionnelle en gestion financière, comptable et administrative dont au moins 2 ans en passation de marchés ou Comptable ou Administratif dans des projets de développement financés par des bailleurs de fonds multilatéraux, dans un cabinet d'audit et d'expertise comptable ou dans une ONG internationale.
- **Capacités techniques** : Excellente compétence en gestion et animation d'équipes de travail. Excellentes compétences en développement d'entreprises, finances, et communication. Bonne connaissance des procédures administratives et solides notions des procédures de passation des marchés.
- **Capacités personnelles** : avoir le sens de la diplomatie et disposer d'une bonne capacité rédactionnelle et de communication ; avoir une capacité d'analyse et de synthèse, de supervision, le sens de l'organisation, une aptitude à travailler en équipe et sous pression et une bonne condition physique permettant de participer à des missions de terrain.
- **Connaissance linguistique et informatique**: Maîtriser la langue française. La connaissance des langues locales de la zone d'intervention des Projets est un atout. Excellente maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte, présentation, tableur). Bonne intégrité et excellente maîtrise du français.
- **Durée de la fonction**
Contrat d'un (1) an renouvelable après évaluation annuelle satisfaisante des performances pendant la durée du programme.
- **Lieu d'affectation**
Les postes de CAFM sont basés en région à : Bouaké - Korhogo - Man - Séguéla.

SPÉCIALISTE EN FINANCES RURALES (SFR)

Description des principales tâches

Sous la responsabilité du Coordonnateur de l'UCP, le spécialiste en finances rurales (SFR) est chargé de la mise en place des partenariats et mécanismes devant permettre l'accès des cibles du projet à des services financiers adaptés auprès des institutions financières (IF) présentes dans la zone du projet en particulier pour le financement des campagnes agricoles et des équipements de production et de transformation.

Spécifiquement, il est chargé de :

- Procéder à la sélection finale des IF ;
- Elaborer la convention de partenariat avec les IF en ayant au préalable déterminé les nouveaux produits que ces IF introduiraient et ceux qui nécessiteront une adaptation conformément aux résultats de l'étude sur les besoins en services financiers préalablement réalisée ;
- Identifier les besoins en assistance technique pour le déploiement des nouveaux produits et la formation du personnel de l'UCP et des Antennes;
- Définir avec les antennes et les OPA la stratégie d'information et de sensibilisation des OP et de leurs membres concernant les activités d'accompagnement à l'accès aux services financiers.
- Elaborer les termes de référence pour le recrutement de l'assistance technique internationale qui accompagnera les IF partenaires dans le déploiement de nouveaux produits et la formation du personnel ;
- élaborer les conventions pour la mise à disposition des OP des dotations initiales par les IF ;
- Déterminer avec le responsable du suivi évaluation du projet les indicateurs pour le suivi et l'évaluation des activités d'accompagnement à l'accès aux services financiers et les modalités de leur collecte ;
- Effectuer le suivi des conventions de partenariats et évaluer la qualité des relations entre les cibles du projet et les IF ;
- Apporter si nécessaire des conseils aux IF pour les aider à répondre de manière adaptée aux besoins des

- cibles du projet ;
- Elaborer les termes de référence pour le recrutement d'un gestionnaire du mécanisme de partage des risques (MPR) et la définition précise de son mandat incluant au cours de la première année l'élaboration du manuel de procédure du MPR ;
- Confirmer les banques susceptibles d'être intéressées par le financement des crédits d'équipement aux cibles du projet dans le cadre du MPR et pour le refinancement éventuel de l'UNACOOPEC.
- Réaliser le suivi de la mise en œuvre du mandat du gestionnaire du MPR ;
- exécuter toute autre tâche jugée utile à la demande du Coordonnateur.

Profil exigé

- Être de nationalité ivoirienne
- **Diplôme** : être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5, d'une maîtrise, master ou DESS ou équivalent), en droit, finances/Banque/économie/gestion, développement rural ou dans une discipline connexe.
- **Expérience** : Avoir au moins quinze (15) années d'expérience diversifiée dans le domaine de la microfinance et du financement rural, dont au moins cinq années d'expérience réussie dans la conduite d'un dispositif de microfinance intervenant en milieu rural ou de missions d'assistance technique.
- **Capacités techniques** : Bonne connaissance de la micro-finance en Côte d'Ivoire ; excellentes connaissances de la problématique du financement des acteurs du monde agricole, notamment du secteur vivrier.
- **Capacités personnelles** : avoir le sens de la diplomatie et disposer d'une bonne capacité rédactionnelle et de communication ; avoir une capacité d'analyse et de synthèse, de supervision, le sens de l'organisation, une aptitude à travailler en équipe et sous pression et une bonne condition physique permettant de participer à des missions de terrain.
- **Connaissance linguistique et informatique**: Maîtriser la langue française. Excellente maîtrise des logiciels de bureautique (traitement de texte, présentation, tableur). Bonne intégrité.
- **Durée de la fonction**
Contrat d'un (1) an renouvelable une fois après évaluation annuelle satisfaisante des performances.
- **Lieu d'affectation**
Le poste de SFR est basé au siège de l'UCP à Bouaké avec de fréquents déplacements dans les 5 antennes du programme.

DOSSIER DE CANDIDATURE, date et lieu de dépôt

- Une demande d'emploi adressée au Ministre de l'Agriculture;
- Une lettre de motivation adressée au Directeur de la planification, du contrôle des Projets et des Statistiques ;
- un CV détaillé avec les noms et contacts des personnes références pour chaque emploi exercé ;
- Copie légalisée du diplôme.

- Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

- Les dossiers de candidature devront parvenir, sous plis fermés, avec la mention « **recrutements PROPACOM** », au plus tard le **Lundi 04 mai 2015 à 16 h 00** à la Direction de l'Évaluation et des Projets du Ministère de l'Agriculture, au 13^{ème} étage de l'immeuble de la CAISTAB à la porte 9.
Tel : 20 21 85 14.

Seuls(es) les candidats(es) présélectionnés(es) seront contactés(es).

NB : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

**ETUDE DE MAITRE
COULIBALY AICHA SOSSI
NOTAIRE**
4, AVENUE DU GENERAL DE GAUL
03 B.P. 1275 ABIDJAN 03 -
Tél. : 20327077
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des statuts reçus par Maître COULIBALY Aicha Sossi, Notaire à Abidjan le 1^{er} Avril 2015, il a été constitué une société dont les caractéristiques suivent: Forme : S.A
Objet: L'entreprise de tous travaux publics et privés; la construction de bâtiments, ouvrages d'art, routes; la conception, la réalisation et le contrôle de tous travaux publics et privés, de tous projets immobiliers; les études techniques des projets de construction et de génie civil; l'exploitation de tous chantiers et ateliers se rapportant aux activités ; l'importation de tous matériels, matériaux et pièces nécessaires à l'exercice des activités; la participation de la société à toute entreprise créée ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe, notamment aux entreprises, sociétés, ou groupement d'intérêt économique, dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce, par tous les moyens.
Dénomination: ENTREPRENEURS SA GROUP.
Capital: 10.000.000 F CFA divisé en 1000 actions de 10.000 F CFA chacune. Siège social: GRAND BASSAM, REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE 26 Boîte Postale numéro 1326 ABIDJAN 26. Durée 99 ans. Administrateur: Monsieur VENEKAS JEAN BERNAD EMILE. Dépôt de deux expéditions des statuts et DNSV au Greffe du Tribunal de Première Instance d'Abidjan-Plateau le 09 Avril 2015 sous le numéro 3117 immatriculation au RCCM le 10 Avril 2015 sous le numéro CI - ABJ - 2015 - B - 9612.

Pour avis Le Notaire
FA 1504-1708

**ETUDE DE MAITRE
COULIBALY AICHA SOSSI
NOTAIRE**
4, AVENUE DU GENERAL DE GAUL
03 B.P.1275 ABIDJAN 03 -
Tél. : 20 32 70 77
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des statuts reçus par Maître COULIBALY Aicha Sossi, Notaire à Abidjan le 23 Octobre 2007, il a été constitué une société dont les caractéristiques suivent: Forme: S.A.RL. Objet: La location, la gérance, l'installation et l'exploitation directe ou indirecte, tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger, de tous hôtels, maisons meublées, restaurants, brasseries, cafés, ainsi que de tous autres établissements ouverts au public et dans lesquels se débitent des objets de consommation; et spécialement l'exploitation de L'Etablissement Hôtel Providence; la société pourra également s'intéresser, sous quelque forme que ce soit notamment par voie de création de société, apports fusions, souscription ou achat de titres ou de droits sociaux et participations généralement quelconques, dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères dont le commerce serait similaire en tout ou en partie à celui sus-indiqué ou susceptible de concourir au développement des entreprises de la société. Dénomination: ETABLISSEMENT HOTEL PROVIDENCE S.A.RL. Capital: 1.000.000 F CFA divisé en 100 parts de 10.000 F CFA chacune. Siège social : ABIDJAN-Cocody 8ème Tranche, 28 Boîte Postale numéro 195 ABIDJAN 28. Durée 99 ans. Gérant: Monsieur AKA BROU HUGUES DE PAUL. Dépôt de deux expéditions des statuts et DNSV au Greffe du Tribunal de Première Instance d' Abidjan Plateau le 13 Avril 2015 sous le numéro 3218 immatriculation au RCCM le 11 Avril 2015 sous le numéro CI- ABJ-2015-B-9736.

Pour avis Le Notaire
FA 1504-1707

DISSOLUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un Procès-Verbal Extraordinaire des actionnaires en date du 07Août 2014, de la S.A. dénommée; LES ENTREPRENEURS, au capital de 10.000.000 FCFA, dont le siège social était sis à Abidjan Zone 4, Biétry, Rue du Canal, Rue G107, 01 boîte postale numéro 1238 Abidjan 01, immatriculée

au R.C.C.M. numéro CI-ABJ-2011-B-3949, relative à la dissolution de la société dont il s'agit. Monsieur VENEKAS JEAN BERNAD EMILE a été nommé liquidateur. Lequel exercera sa fonction conformément aux dispositions légales et statutaires. Le siège de la liquidation est fixé à Grand Bassam, km 5 de la route Abidjan/Grand Bassam, 26 boîte postale numéro 1326 Abidjan 26. Dépôt au greffe du Tribunal de Première Instance d'Abidjan-Plateau, le 09 Avril 2015 sous le numéro 3118, déclaration de cessation d'activité au R.C.C.M. le 15 Avril 2015 sous le numéro CI - ABJ - 2015 - M - 10001.

Pour avis Le Liquidateur
FA 1504-1706

**ETUDE DE MAITRE
COULIBALY Dofoungognon
Benoit NOTAIRE**
COCODY LES DEUX-PLATEAUX-
VALLONS
4EME TRANCHE, RESIDENCE
LANVIA A 50 METRES DU
COMMISSARIAT DU 12EME
ARRONDISSEMENT
IER ETAGE PORTE N°4,
17 BP 855 ABIDJAN 17
Tél: (225) 22 41 81 04/ Fax: (225) 22 41
82 28 E-mail:
benoit_coulibaly@yahoo.fr
CONSTITUTION DE SOCIETE
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
DENOMMEE « SCI BLISS »
AU CAPITAL DE 1.000.000 DE F CFA
SIEGE SOCIAL: ABIDJAN COCODY
RIVIERA PALMERAIE 22 BP 392
ABIDJAN 22
RCCM D'ABIDJAN N° CI-ABJ-2015-
B-10170

Aux termes de la DNSV et des Statuts reçus par Maître COULIBALY Dofoungognon Benoit, Notaire à ABIDJAN le seize Avril deux mil quinze, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée «SCI BLISS », ayant pour OBJET: L'achat et la vente de biens immobiliers; Les travaux de construction; La promotion immobilière; La gestion immobilière; La vente de matériaux de construction; Les équipements et divers; La réalisation de tous travaux se rattachant à la construction, à la rénovation de bâtiments immobiliers; L'entretien, l'aménagement, l'installation et la réfection des bâtiments publics ou privés; L'acquisition, la distribution de tous matériaux et matériels de construction; Fourniture de bureaux; L'import-export; La prise de participation ... Et plus généralement SIEGE: ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE - 22 BP 392 ABIDJAN 22. DUREE: 99 ans. CAPITAL: 1.000.000 F CFA divisé en Cents (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les Associés. GERANT: Monsieur Mamady SOUARE, nommée pour une durée indéterminée. Dépôt au Greffe du Tribunal du Commerce d'ABIDJAN le 20 Avril 2015 sous le 3364 Immatriculation au RCCM d'Abidjan le 20 Avril 2015 sous le n° CI-ABJ-2015-B-10170.

POUR AVIS : LE NOTAIRE
FA 1504-1770

**AVIS DE CONSTITUTION DE
SOCIETE COOPERATIVE
DOUBEHIS
PROGRES «CO.DOU. PROGRES
"SCOOPS"»**

Aux termes des statuts sous Seing Privé fait à Abidjan, le 31/03/2015, il a été constituée une Société Coopérative DOUBEHIS PROGRES ayant pour objet: la production, la collecte et l'achat des produits agricoles. A cette fin, elle pratiquera notamment les opérations suivantes: l'approvisionnement des membres en intrants, le conditionnement, la distribution, la transformation et la commercialisation des produits agricoles et autres sans toute fois omettre de mettre à la disposition des membres des équipements et les facteurs de productions. Dénomination: CO.DOU. PROGRES "SCOOPS" ; Siège social: Gagnoa, Durée: 99 ans ; Capital social: 1.200.000 FCFA ; Administrateur: M. GAOUSSOU BOUARE, Président du comité de gestion Contact: 07 67 27 34 / 05 97 88 24; Une expédition de cet acte a été enregistré au Greffe du Tribunal de

Première Instance d'Abidjan le 31/03/2015 sous le N° CI-ABJ-2015-B-044

Pour avis le PCA
FA 1504-1693

**Me Alexis GNOUKOURY
COMMISSAIRE-PRISEUR**
18 BP 1346 ABIDJAN 18 Tél.: 21 26 10
44/ 05 10 90 / 07 49 64 47
VENTE PUBLIQUE AUX ENCHERES

IL SERA PROCEDE LE VENDREDI 24 AVRIL 2015 A 08 HEURES 30, A LA REQUETE DE MONSIEUR VREMEN SERGE, PAR LE MINISTERE DE MAITRE ALEXIS GNOUKOURY, COMMISSAIRE-PRISEUR A ABIDJAN, SUR LE LIEU DE LA SAISIE A YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE, A LA VENTE PUBLIQUE AUX ENCHERES DES OBJETS DONT,
01 VEHICULE RENAULT SANDERO IMM. 1038 GF 01, 01 VEHICULE RENAULT SANDERO IMM. 1039 GF 01, 01 VEHICULE RENAULT LAGUNA IMM. 603 GF 01, 01 VEHICULE RENAULT DUSTER IMM. 596 GF 01, 01 FOURGONNETTE CHANA IMM. 7705 EV 01, 01 FOURGONNETTE CHANA IMM. 7704 EV 01, 01 CAMION REMORQUE IMM. 1701 FK 01, 01 MACHINE CATERPILLAR, 01 HONDA NOIRE IMM. 3855 EH 01, 25 MOTOS DONT 8 SANYA SANS CAISSES ET 17 KIM AVEC CAISSES, 02 CHARIOTS ELEVATEURS HYSTER JAUNE, 04 CONFECTIONNEUSES MK1 DE CIGARETTES, 10 POTS DE TABAC, 02 LIGNES D'EMBALLAGE DONT 04 MACHINES D'EMBALLAGE SENSIBLES, 01 MACHINE MARDEN EDUARAS, 01 MACHINE MARDEN EDWARD, 06 CLIMATISEURS, 01 MACHINE COMPRESSEUR, 01 ARMOIR ELECTRIQUE, 01 MACHINE A FILTRE, 04 PALETTES DE 30 BATEAUX, 09 FAUTEUILS VISITEURS METALLIQUES, 01 TABLE VITREE, 01 BUREAU D'ACCEUIL, 23 FAUTEUILS DE BUREAU, 08 BUREAUX, 04 IMPRIMANTES, 14 MEUBLES DE RANGEMENT, 02 TABLES, 04 ORDINATEURS PORTABLES TOSHIBA ET DELL, 01 SPLIT, 574 CARTON 5 DE TABAC TRAVAILLE, 7057 CARTONS DE PAPIERS A CIGARETTES, 12.250 BOITES CARTOUCHES, 170 CARTONS DE BOITES D'ALLUMETTES, 952 GORGES DE RENFORCEMENT, 1.305 PAPIERS ALU, 3.255 MANCHETTES, 29 COLLES, 330 PAQUETS, 369 FILTRES ET CIGARETTES, 1.900 CARTONS D'EMBALLAGES, 01 TRANSPALLETTE, 03 ORDINATEURS COMPLETS, 01 GRAND POSTE TELEVISEUR ECRAN PLASMA SAMSUNG, 01 REFRIGERATEUR SAMSUNG, 01 SALON AVEC MOUSSES, 01 TABLE CENTRALE EN BOIS, 01 HORLOGE MURAL 01. PAIEMENT comptant et 10% pour cent en sus

Me Alexis GNOUKOURY
FA 1504-1697

**GROUPEMENT
PHARMACEUTIQUE DE
COTE D'IVOIRE**
S.A. au capital de CFA 1 004 842 350
RCCM. CI-ABJ-1962-B-561
01 BP 788 ABIDJAN 01 Côte d'Ivoire
Tél (225) 21-75-56-00
Fax (225) 21-75-56-01
Assemblée Générale Ordinaire du
GOMPICI Du 12 Mai 2015
AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires de la société GOMPICI sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 12 Mai 2015 à 09H30 à l'HOTEL TIAMA à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1.Rapport du conseil d'administration sur la marche de la société durant l'exercice 2014;
2.Présentation des comptes et du bilan arrêtés au 31/12/2014;
3.Rapport du commissaire aux comptes établi en application de l'article 438 et suivant de l'acte uniforme OHADA;
4.Rapport spécial du commissaire aux comptes ;
5.Note des résolutions ;
6.Divers.
Les Documents prescrits par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social à Abidjan, pendant les quinze jours qui précèdent la date de l'Assemblée Générale Ordinaire.
Le Conseil d'Administration
FA 1504-1690

**ETUDE DE MAITRE
MONDON EUGENE
COMMISSAIRE-PRISEUR**
01 B.P 10822 ABIDJAN 01
Koumassi- Prodomo- sopim au caniveau
(Ruches) Appt 420 Tél: 21-56-02-46;
Email: me_mondon@yahoo.com
N°CC : 1223263H Réel Normal-CDI-
Koumassi
AVIS DE VENTE AUX ENCHERES
PUBLIQUE

A la requête de la Société SANIA-CIE ex SODIMA, il sera procédé le samedi 09 mai 2015 à 09 heures par le Ministère de Maître MONDON Eugène, Commissaire-priseur à Abidjan, à la vente aux enchères publique en sa salle de vente habituelle sise à Koumassi Prodomo Sopim au caniveau, les objets ci-après désignés: 447 sacs de riz Papillon de 50 kg, 108 sacs de riz Papillon de 25 kg, 212 sacs de riz Oncle Sam de 25 Kg, 119 sacs de riz Oncle Sam de 50 Kg, 185 sacs de riz Dauphin de 50 Kg, 45 sacs de riz Dauphin de 15 Kg X3, 200 sacs de riz Dauphin de 25 Kg, 100 sacs de riz Dauphin de 5 Kg X5, 90 sacs de riz ASIA de 5 Kg X5, 50 sacs de riz ASIA long grain de 50 Kg, 94 sacs de riz ASIA parfumé 100 % brisure de 50 Kg, 30 sacs de riz ASIA de 25 Kg, 101 sacs de riz Croissant 25 Kg, 109 sacs de riz Pack Big Jo de 50 Kg, 21 sacs de riz Fleur de Lys de 50 Kg, 53 sacs de riz Caprice de 15 Kg X3, 115 sacs de riz Rizière, de 22,5 Kg, 34 sacs de riz Savana vert de 50 Kg, 59 sacs de riz Bella Luna Pakistanaï de 50 Kg, 251 sacs de riz Lion Thaïlandais de 50 Kg, 89 sacs de riz Maman de 25 Kg, 60 sacs de riz Papillon Jaune de 50 Kg, 60 sacs de riz Papillon Bleu de 50 Kg, 413 sacs de sel de 25 Kg, 112 sacs de sel de 4 Kg, 53 sacs de riz Bella Luna Indien de 50 Kg, 588 Cartons de Jumbo, 26 Cartons de Javel de 8° de 1,22litre; 13 Cartons de Javel de 12° de 1 litre, 03 Cartons de Javel de 8° de 4 litre, 22 Cartons de Javel de 12° petit, 65 Cartons de savon KDO, 06 Cartons de savon Chat, 20 Cartons de savon liquide Madar, 06 Cartons de savon Pharmapur, 01 Carton de savon Blanco, 18 Cartons de savon Hôtel SOAP Beauty, 10 Cartons de Bonnet Rouge, 15 Cartons de Prolait de 32g, 11 Cartons de lait Princesse de 1 Kg, 04 Sacs de lait en poudre de 25Kg, 02 Cartons de Top Lait, 03 Cartons de Tomates concentrées, 02 Cartons d'ails, 02 Cartons de Céréac Blé de 50 Kg en sachet, 100 Cartons d'eau minérale Céleste de 1,5 litres, 218 Sacs de farine Malika de 50 Kg, 04 Cartons d'huile Goudor de 20 litres. 13 Cartons d'huile Goudor de 10 litres et divers autres objets; Le tout saisi sur la Société Plus de Distribution de Marchandises Diverses en Côte d'Ivoire (SPDMD-CI). Paiement comptant et dix pour cent (10%) en sus.
FA 1504-1657

**ETUDE DE MAITRE JACOB
YAPI COMMISSAIRE
PRISEUR**

Adjamé 220 Lgts BD De Gaulle face station Corlay ex Texaco, Imm Mistral 2e étage, 09 BP 773 Abidjan 09, Tél: 20 37 63 1908 10 04 21
AVIS DE VENTE SUR SAISIE-VENTE

A la requête de la Société Civile Immobilière MADIVOIRE, il sera procédé le vendredi 24 Avril 2015 à 9H30min, à l'entrepôt de ladite société sis à Port Bouet, derrière l'abattoir, par le ministère de maître Jacob YAPI, Commissaire-priseur, à Abidjan, à la vente aux enchères publiques, des objets saisis, ci-après désignés:
-01 Grue usagée NISSAN DIESEL, TADANO bleu GT 5504 (à levage DPPM) - 03 cinq pneus usagés de dimension 12 00 R20 - 01 fuit transparent
Paiement comptant + 10% en sus
Le Commissaire-Priseur
FA 1504-1711

**ETUDE DE MAITRE KONAN
ATTIN MATHIEU NOTAIRE**
01 BP 11 762 ABIDJAN 01
Plateau Rue Paris village, Résidence
TCHEGBO 2e Etage porte 6
Email: konanmathieu@notaire.ci
Tel: 20 21 60 38/Fax: 20 21 59 82 Cel:
07-35-52-51

CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des statuts reçus par le Notaire susnommé le 16 Avril 2015, il a été constituée la Société Anonyme avec Administrateur général dénommée : « Société Ivoirienne de Négoce et d'Exportation Café Cacao » en abrégé « SINECAO » ayant son siège social à ABIDJAN-TRECHVILLE, 08 Boîte Postale 3417 ABIDJAN 08, et pour objet: L'achat, la revente, et le négoce de tous produits agricoles, notamment le café, le cacao etc ; L'achat bord champ de tous produits agricoles ; l'usinage, le conditionnement, l'emballage et le transport de tous produits agricoles; la création de centrale d'achats de produits agricoles ; l'import-export de toutes marchandises ; Le commerce en général; DUREE: 99années ; CAPITAL: 200.000.000 F.CFA divisé en 20.000 actions de 10.000 F.CFA chacune libérées intégralement en numéraire, Administrateur Général Monsieur BAGAYA Boureima ; Commissaire aux comptes titulaire: le cabinet dénommé «AYELA Audit et Conseil» représenté par Monsieur MYLONOYANNIS Solon François; Commissaire aux comptes suppléant: le cabinet dénommé «Groupeement d'Experts Comptables et d'Auditeurs, en

abrégé «GECA», représenté par Monsieur KONAN Kouassi Jacques ; Dépôt au greffe du TCA: le 17 Avril 2015 sous le numéro 3287 ; Numéro RCCM : CI-ABJ-2015-B-9924 du 17 Avril 2015.
Pour avis le Notaire
FA 1504-1688

**ETUDE DE MAITRE DEBEY
Jean-Thierry NOTAIRE**
Cocody les II Plateaux 7ème Tranche
(Près du centre des Impôts)
06 BP 1836 ABIDJAN 06 -
Tél: (00225) 22 42 87 48 - Fax: 22 42 87
95 Email: medebey@notaire.ci
AVIS DE CONSTITUTION
SOCIETE « O.S.C UNLIMITED »,
SARL Au capital de 10.000.000 F CFA
Siège social: Abidjan-Plateau (Côte
d'Ivoire), 16 Rue Paris Village,
1er Etage, 06 Boîte Postale 1540
ABIDJAN 06

Aux termes de la DNSV et des statuts reçus par Me DEBEY Jean Thierry, Notaire à Abidjan, le 26 Mars 2015, enregistrés, il a été constituée une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivent: Dénomination: O.S.C UNLIMITED. Objet: Conseil en innovation et développement de nouveaux marchés dans les secteurs de : TIC, ENERGIE, ENVIRONNEMENT, SANTE, TRANSPORTS, MATERIAUX. Aide des clients dans les secteurs privés et publics. Capital social: 10.000.000 F CFA en numéraire. Siège social: Abidjan-Plateau (Côte d'Ivoire), 16 Rue Paris Village, 1er Etage, 06 Boîte Postale 1540 ABIDJAN 06. Durée: 99 ans. Gérant: M. OULA SIEHE Charles. Dépôt au Greffe: N° 3108 du 08/04/2015. RCCM: CIABJ-2015-B-9455 du 09/04/2015 au Tribunal de Commerce d'Abidjan. POUR AVIS,
LE NOTAIRE
FA 1504-1696

**ETUDE DE MAITRE JACOB
YAPI COMMISSAIRE
PRISEUR**

Adjamé 220 Lgts BD De Gaulle face station Corlay ex Texaco, Imm Mistral 2e étage, 09 BP 773 Abidjan 09, Tél: 20 37 63 1908 10 04 21
AVIS DE VENTE SUR SAISIE-VENTE

A la requête de la Société Civile Immobilière MADIVOIRE, il sera procédé le vendredi 24 Avril 2015 à 9H30min, à l'entrepôt de ladite société sis à Port Bouet, derrière l'abattoir, par le ministère de maître Jacob YAPI, Commissaire-priseur, à Abidjan, à la vente aux enchères publiques, des objets saisis, ci-après désignés:
-01 Grue usagée NISSAN DIESEL, TADANO bleu GT 5504 (à levage DPPM) - 03 cinq pneus usagés de dimension 12 00 R20 - 01 fuit transparent
Paiement comptant + 10% en sus
Le Commissaire-Priseur
FA 1504-1711

**UNION NATIONALE DES
COOPEC DE COTE D'IVOIRE
UNACOOPEC-CI**
2ème CONVOCATION Chers (es)
Sociétaires,

En application des articles 31, 32 et 33 des statuts de la COOPEC de Angré, le Conseil d'Administration de la COOPEC de Angré vous convie à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, le Samedi 25 avril 2015 à 09 heures à la COOPEC ANGRE. L'ordre du jour de cette Assemblée est le suivant:
1. Présentation du rapport d'activités et des comptes de l'exercice social 2014
2. Adoption des rapports, des comptes de l'exercice social 2014 et quitus aux organes
3. Renouvellement des organes
4. Adoption des résolutions
NB: Se munir de sa carte sociétaire ou de son livret d'épargne simple (couverture verte) Fait à Abidjan le 20 Avril 2015
POUR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Le Président
FA 1504-1643

**DECLARATION
D'ASSOCIATION
GROUPE COMMUNAUTAIRE
DE YOPOHUE**

Le Préfet de la Région du Gôh, Préfet du Département de Gagnoa, en application des dispositions de circulaire n° 150/INT/AAT/AG du 1er juillet 1999

relative à la déclaration des associations de type villageois ou cantonal, donne aux personnes ci-dessous désignées, récépissé de déclaration pour l'association dénommée: «GROUPE COMMUNAUTAIRE DE YOPOHUE (A.H.Y)», régie par la loi n° 60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations. Son siège est fixé à Yopohué; Cel : 57 51 92 02/58 38 82 65/47 10 81 34. Elle a pour objet: l'amélioration du bien-être économique et social des membres. Le président est M. Ouraga Mathieu. Le secrétaire général est: M. Koffi Kuyo Gérard. Trésorière générale: Dédé Ozighi Hortense; Commissaire aux comptes: Broux Isidore. Récépissé de déclaration d'association N° 033/PG/SG/D1/B2.
Gagnoa, le 03 AVR 2015 Le Préfet de Région N° Zi Kanga Rémi
Préfet Hors Grade
FA 1504-1703

**DECLARATION
D'ASSOCIATION
ASSOCIATION (AYOUHAZY)
DES FEMMES DE YOPOHUE
(AAFY)**

Le Préfet de la Région du Gôh, Préfet du Département de Gagnoa, en application des dispositions de circulaire n° 150/INT/AAT/AG du 1er juillet 1999 relative à la déclaration des associations de type villageois ou cantonal, donne aux personnes ci-dessous désignées, récépissé de déclaration pour l'association dénommée: «ASSOCIATION (AYOUHAZY) DES FEMMES DE YOPOHUE (AAFY) », régie par la loi n° 60-315 du 21 septembre 1960 relative aux associations. Son siège est fixé à Yopohué; Cel : 49 11 20 61 /49 21 79 54. Elle a pour objet de : favoriser la convivialité, la cohésion, la solidarité entre ses membres; Réaliser des activités agricoles communautaires génératrices de revenus en vue de porter assistance sociale à ses membres pour leur bien-être social; De réfléchir sur les activités lucratives que les femmes peuvent créer afin d'assainir le cadre de vie de nos populations à travers des micros projets qui puissent permettre aux femmes de s'assumer socialement. La présidente est Kissi Martine épouse Sery; La secrétaire générale est Kouamé Ahou Chantal; Trésorière générale: Zahni née Wayou Léonie; Commissaire aux comptes: Dago Gbadjé Patrick. Récépissé de déclaration d'association N° 034/PG/SG/D1/B2.
Gagnoa, le 03 AVR 2015
Le Préfet de Région N° Zi Kanga Rémi
Préfet Hors Grade
FA 1504-1704

**CABINET DE MAITRE
GBANE SALIMATA
AGENT D'AFFAIRE**
Treichville Rue 12 Av 12
Centre commercial New York Shopping
12 BP 1875 Abidjan 12 Tél.07 81 24 54/
02 74 49 71
Société TRANS - EXPRESS CI, SARL
AU CAPITAL DE 25 000 000F
DISSOLUTION ANTICIPÉE ET LA
NOMINATION D'UN LIQUIDATEUR

Aux termes du Procès-verbal de décision de l'associé unique de TRANS-EXPRESS CI en date du 01/04/2015, enregistré à Abidjan sud le 07/04/ 2015 l'associé unique a décidé de :
1- La dissolution anticipée de la société; l'associé a décidé de la dissolution anticipée de la société TRANS-EXPRESS CI, SARL conformément à l'article 32 des statuts de ladite société;
2- La nomination d'un liquidateur: Monsieur EL ZEIN MOHAMED, en sa qualité de gérant associé est nommé liquidateur
Dépôt au greffe du tribunal de commerce d'Abidjan du PV sous le N°3300 du 15/04/2015 RCCM modificatif du 15/04/2015 sous le N°CI-ABJ-2015-M-10011.
Pour avis Me Gbané Salimata
FA 1504-1722

**ALTEA SARL 06 BP 1741
ABIDJAN 06 COSTITUION
DE SOCIETE**

Par acte SSP, il a été créé une SARL au Capital de 1 000 000 FCFA de valeur nominale 10000 FCFA dénommée ALTEA ayant son siège à ABIDJAN RIVIERA dont les cogérants sont WOODS JEOFREY et KEBE PAPA ALMAMY OUMAR. Elle a pour objet: Intégrateur de solution informatique,

vente de matériels informatiques, conseil en informatique, vente de solution télécommunication, construction BTP
Dépôt au greffe du 15/04/2015 ; RC : CI-ABJ-2015-B-9529 du 15/04/2015.
FA 1504-1713

GERANT: Monsieur SORO Namogo Drissa; Dépôt au greffe du TPI de KORHOGO le 16 AVRIL 2015 sous les N°073/2015 et 074/2015 - RCCM N° CI-KGO-2015-B-168.
Pour Avis, le Notaire
FA 1504-1716

ETUDE DE MAITRE JEAN CLAUDE NIAMIEN NOTAIRE
Cité Esculape, face BCEAO Plateau, Bât L, 3ème étage, porte L3 Tél: 20.33.41.08/ Fax: 20334163 - 17 B.P 1252 ABIDJAN 17
CONSTITUTION:
FASO BAARA-CI
SUCCURSALE de la Société
AGENCE FASO BAARA SA Siège social: BOUAKE Quartier KENNEDY
04 Boîte Postale 08 BOUAKE 04

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société AGENCE FASO BAARA SA, en date du 08 janvier 2015, il a été décidé de la constitution d'une succursale de la Société AGENCE FASO BAARA SA.
DENOMINATION: FASO BAARA-CI. OBJET: l'exécution des travaux de construction dans le domaine du bâtiment et travaux publics, constructions et installations industrielles; l'exécution de travaux hydrauliques et d'aménagement rural; l'exécution de travaux d'aménagement du territoire; l'expertise immobilière; l'exécution de toutes missions de maîtrise d'ouvrage déléguée en Côte d'Ivoire et à l'étranger; l'exécution de toutes missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou de conduite d'opérations en Côte d'Ivoire et à l'étranger; l'exécution de contrats de partenariat public privé; la gestion des délégations de service public en Côte d'Ivoire et à l'étranger; la gestion des travaux et services d'intérêt public comme les péages et autoroutes, les déchets, etc.; l'exécution de toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles de faciliter l'extension ou le développement de la société. Et généralement, toutes opérations connexes. SIEGE SOCIAL: BOUAKE Quartier KENNEDY - 04 Boîte Postale 08 BOUAKE 04.
GERANT: Monsieur OUEDRAOGO Saidou. Dépôt Greffe Tribunal de Première Instance de BOUAKE n° 54 du 09/04/2015; RCCM N° CI-BKE-2015-B-4365.

POUR AVIS LE NOTAIRE
FA 1504-1712

MAITRE SOUTH-DIOP YVETTE NOTAIRE A KORHOGO QUARTIER PETIT PARIS, BATIMENT MTN FACE COUR KASSOUM COULIBALY
2^{me} Etage Porte 4
BP 801 KORHOGO
E-mail: etudesouthdiop@notaire.ci
Tél: (225) 36 86 04 33/Cél: (225) 67 84 42 92 / (225) 05 44 79 17
CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes de la DNSV et des Statuts en date du 13 AVRIL 2015, il a été constitué une SARL PLURIPERSONNELLE dont les caractéristiques suivent:
DENOMINATION: «KOLKAMA Finances», OBJET: Le transfert et la gestion de fonds; Le transfert d'argent et la conservation des fonds; La vente de produits d'assurance et autres produits financiers; L'intermédiation bancaire, financière et toutes activités connexes; La gestion des stocks de produits agricoles; La création et l'exploitation d'agences de transfert d'argent et de change; La commercialisation et l'exploitation de toutes activités liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication; La prise de participation dans toutes entreprises ayant les mêmes objectifs. Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension et le développement.
CAPITAL: 1.000.000 FCFA; SIEGE SOCIAL: KORHOGO QUARTIER COMMERCE MARCHÉ; Boîte Postale: 1256 DUREE: 99 ans;

LES SALONS BETHANIE SARL
22 BP 1790 ABIDJAN 22
CONSTITUTION DE SOCIETE

Par acte SSP, il a été créé une SARL au Capital de 1 000 000 FCFA de valeur nominale 10000 FCFA dénommée LES SALONS BETHANIE ayant son siège à ABIDJAN RIVIERA dont les co-gérantes sont MONNEY ARIANE HERMANCE FLA VIE ALBERTINE et LAUBHOUET VALLY DOMINIQUE INES MAROIGNY. Elle a pour objet: Organisation d'événements divers, location d'espace pour événements
Dépôt au greffe sous le N°1366 du 17/02/2015 ; RC : CI-ABJ-2015-B-4133 du 17/02/2015.
FA 1504-1714

AVIS DE PERTE

Monsieur KOUROUMA FODE déclare la perte du Certificat de Propriété n° 003185 de KOUROUMA MAMADY propriétaire de l'immeuble Titre Foncier n° 28793 de Bingerville suivant Arrêté n° 00372/MCU/SDU/ST du 24 Mars 2003 publié au Livre Foncier le 16 Mars 2004; BA 4 terrains urbains formant les parcelles P, Q et R du lot 153 à Abidjan-Adjamé Nord Est
FA 1504-

Petites annonces

Offre d'emploi

SOCIETE RECRUTE JEUNES filles, BTS commerciale. Age moins de 30 ans. Envoyer cv à l'adresse électronique suivante
job.recru@yahoo.com

JEU FA 1504-1270

SOCIETE RECRUTE JEUNES HOMMES bts chimie âge moins de 30 ans envoyer cv à l'adresse électronique suivante
job.recru@yahoo.com

JEU FA1504-1365

Vente

2PLATEAUX 9E TRANCHE 2 IMMEUBLES COLLES prix 300m 2plateaux ancienne clinique 40 chambre prix 500m tel 47 58 80 68

JEU FA1504-1371

CABINET JULYS VEND ENSEMBLE biens immobiliers 2852m² en zone 4 donnant sur le boulevard Valérie Giscard d'Estaing tel 03 44 12 71 / 22 00 08 20 / 22 00 08 21

MER FA1504-1676

SARL CONSEILS MK VEND 42114678/ 58229615 / 56315813 7eme tr r+3 350 million Songon 40 ha 37 ha 7000f/m² nvelle autoroute Bassam 9ha 53 ha 33 ha 10 ha 7 ha acd 15000f/m² Jacqueville 2000ha 35ha 180ha 20ha 7000f/m² zone 4 5000m² 350000 z4 Bietry 3000m² 350000m² chacune
FA1504-1606

Formation

SEJOUR LINGUISTIQUE EN ANGLETERRE du 05 au 27 juillet 2015 élèves de 10 à 17 ans Soes Institute 05 78 82 18 / 57 88 80 91
FA1504-05800

Demande d'emploi

TECHNICIEN BATIMENT spécialisé en plomberie cherche emploi cel 47 62 21 53

MAR FA1504-1624

Petites annonces

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL
recrute

INGENIEUR FINANCIER

Au sein de notre institution financière, vous êtes en charge du développement d'un portefeuille de projet dans le cadre de nos activités d'Ingénierie financière et conseils.

Vous participez à différentes missions: - Évaluation d'entreprises, - Diagnostic économique et financier, - Modélisation financière, - Montage de dossiers financiers, - Structuration financière et gestion de projets, - Syndication financière, - Fusion/acquisition et titrisation, - Conseil.

Diplômé Bac+4/5 Ecole de commerce, Finance, Économie, Statistiques, vous avez une première expérience d'au moins 3 ans dans le domaine de l'ingénierie financière et conseils.

Force de proposition et vous êtes doté de grandes capacités d'adaptation et de travail. Résistance au stress, concentration, analyse, synthèse, rigueur, méthode, initiative et curiosité intellectuelle sont nécessaires dans ce poste.

Bilingue Français/Anglais, vous avez une bonne maîtrise de l'outil informatique

Merci d'adresser Cv et lettre de motivation à l'adresse : ifb1bqhc@gmail.com

Location

LOCATION RIVIERA 3
VILLA 4 PCES avec dpce+garage + jardin loyer: 400.000F Tél: 40 51 54 90
MER FA 1504-0580

PARTICULIER LOUE VILLA
5 pièces avec gr jardin garage 2 VT loyer 500.000F cont: 09 88 55 79
MER FA 1504-153

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

HAMBOL 1

MM. les Ministres Ally Coulibaly et Jean Louis Billon convient Mmes et MM. les élus de la région du Hambol a une importante réunion

Date: **Dimanche 26 avril 2015 à 16h**

Lieu: Salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de CI

Ordre du Jour:

- 1 - Visite d'État du PR dans la région du Hambol
- 2 - Divers

HAMBOL 2

MM. les ministres Ally Coulibaly et Jean Louis Billon convient Mmes et MM. les cadres de la région du Hambol a une importante réunion

Date: **Mardi 28 avril 2015 à 18h**

Lieu: Salle de conférence de la Chambre de Commerce et d'Industrie de CI

Ordre du Jour:

- 1 - Visite d'État du PR dans la région du Hambol
- 2 - Divers

FA 1504-162

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

Nous Pompes funèbres générales d'Afrique (Pfga) informons par la présente que nous détenons 56 dépouilles mortelles dont les noms sont ci-dessous.

Aussi, nous tenons à informer le public que nous procéderons à leur inhumation le **dimanche 26 avril 2015**.

Nous restons à la disposition de tous pour toute information complémentaire.

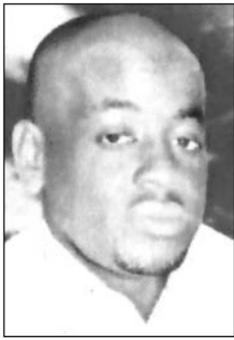
Nbre	Date	Defunts	Provenance	Morgue
1-	30/11/2014	Antonio Fransco	à Port Bouët	Port Bouët
2-	10/12/2014	Soumahoro Soualio Yopougon	Anyama	Anyama
3-	15/12/2014	Doumbia Mohamed Abobo	Anyama	Anyama
4-	25/12/2014	Enft N'guessan Yao Hop Yop	Anyama	Anyama
5-	27/12/2014	Tioyé Momila M'brago	Anyama	Anyama
6-	27/12/2014	Diallo Aboudramane M'brago	Anyama	Anyama
7-	04/01/2015	Marceline Warf	PortBouët	PortBouët
8-	11/01/2015	Brou Amenan Delphine	Hop G Kssi	Port Bouët
9-	18/01/2015	Tamboura Saidou	Port Bouët	Port Bouët
10-	14/01/2014	Noel Riviera	Bingerville	Bingerville
11-	01/02/2015	Joseph Dit Rougeot	Port Bouët	Port Bouët
12-	05/02/2015	Adama Bakayoko	Hop Gabobo	Abobo
13-	13/02/2015	Lorgn Marie Estelle	Port Bouët	Port Bouët
14-	28/02/2015	Dohoun Kouamé Hg	Koumassi	Port Bouët
15-	04/03/2015	Koffi Moïse	Hop G Abobo à Abobo	Abobo
16-	01/03/2015	Kaboré Fati Chu Yop	Anyama	Anyama
17-	18/03/2015	Belem Ahmed	Koumassi	Port Bouët
18-	15/03/2015	Enft Adingra Mayel	Hop G Abobo	Abobo
19-	25/03/2015	Brou Pierre Akouedo	Bingerville	Bingerville
20-	05/04/2015	Salifou Issa	Port Bouët	Port Bouët
21-	14/04/2015	Kouakou Guy Franck	Koumassi	Port Bouët
22-	11/03/2015	Bébé Pono Giles Chu Yop	Anyama	Anyama
23-	30/11/2014	Inconnu	Abobo	Anyama
24-	30/03/2014	Inconnu	Bingerville	Bingerville
25-	14/09/2014	Inconnu	Port Bouët	Port Bouët
26-	30/12/2014	Inconnu	Port Bouët	Port Bouët
27-	07/01/2015	Inconnu	Adjamé	Anyama
28-	08/01/2015	Inconnu	Atingué	Anyama
29-	11/01/2015	Inconnu	Adjamé	Anyama

30-	19/01/2015	Inconnu	Abobo	Anyama
31-	03/02/2015	Inconnu	Adjamé	Anyama
32-	24/02/2015	Inconnu	Anyama	Anyama
33-	15/03/2015	Inconnu	Abobo	Anyama
34-	18/03/2015	Inconnu	Willamsville	Anyama
35-	19/03/2015	Inconnu	Willamsville	Anyama
36-	20/03/2015	Inconnu	Willamsville	Anyama
37-	20/03/2015	Inconnu	Willamsville	Anyama
38-	29/03/2015	Inconnu	Abobo	Anyama
39-	04/01/2015	Inconnu	Port Bouët	Port Bouët
40-	14/01/2015	Inconnu	Port Bouët	Port Bouët
41-	15/01/2015	Inconnu	Port Bouët	Port Bouët
42-	28/01/2015	Inconnu	Treichville	Port Bouët
43-	28/01/2015	Inconnu	Port Bouët	Port Bouët
44-	07/02/2015	Inconnu	Koumassi	Port Bouët
45-	11/02/2015	Inconnu	Port Bouët	Port Bouët
46-	16/02/2015	Inconnu	Marcory	Port Bouët
47-	16/02/2015	Inconnu	Marcory	Port Bouët
48-	02/03/2015	Inconnu	Port Bouët	Port Bouët
49-	15/03/2015	Inconnu	Port Bouët	Port Bouët
50-	16/03/2015	Inconnu	Port Bouët	Port Bouët
51-	24/03/2015	Inconnu	Port Bouët	Port Bouët
52-	15/01/2015	Inconnu	Hop G Abobo	Abobo
53-	20/02/2015	Inconnu	Hop G Abobo	Abobo
54-	07/02/2015	Inconnu	Riviera	Bingerville
55-	25/02/2015	Inconnu	Akouedo	Bingerville
56-	30/03/2015	Inconnu	Bingerville	Bingerville

FA 1504-1749

La Direction Générale de Bolloré Africa Logistics Ci et son personnel ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur collaborateur:

**ZIO DIAKITE
FRANCK
ANDERSON,**
Mle 6934, Mécanicien
à Gemaci,



survenu, le **samedi 11 avril 2015** à Abidjan.

Le programme des obsèques est le suivant:

Du jeudi 23 au samedi 25 avril 2015 de 18h à 21h: Présentation des condoléances au domicile familial à Koumassi Sicogi villa n° 90.

Mercredi 29 avril 2015 de 20h à 21h30: Veillée à l'église Saint Etienne de Koumassi.

Jeudi 30 avril 2015 de 8h à 8h30: Levée du corps sur le parvis de l'église Saint Etienne de Koumassi, suivie de la messe de requiem et de l'inhumation au cimetière de Williamsville.

Dimanche 03 mai 2015 à 9h: Messe d'action de grâce à l'Église Saint Etienne de Koumassi.

FA1504-1715

M. Jean Akomian Nogbou, chef de famille à Bonoua, Sa Majesté Désiré Amon TAnoé, roi des Nzima Kotoko de Grand-Bassam, Sa Majesté Nanan Kangah Assoumou, roi de Moossou, M. Benoit Mami Mobio, chef de famille à Moossou, M. Emmanuel Kouassi Nouama, Mme, enfants et petits enfants, M. Appiah Antoine Nouama, enfants et petits enfants, Mme Marie Julie Nouama et enfant,



M. Kouassi Luc Alphonse Nouama, Mme, enfants et petits-enfants, M. Stéphane Hannoie Anno, Mme et enfants en Guadeloupe, M. Emmanuel Bolou et Mme, née Edwige, Nanan Anno et enfants à Paris, Mlle. Eliane Affoue Anno, dite "Mamie" à Abidjan, Veuve Abléma Ketouré, enfants et petits enfants, les grandes familles Holland N'gbélé et Holland N'DA, M. Adron Aka et famille, Veuves Paul Nouama, Patrice Nouama, enfants et petits-enfants, Veuve Adiko Niamkey, enfants et petits-enfants, M. le Ministre Albert Aggrey et Mme, M. le Ministre Ezan Akélé, Mme et enfants, L'Ambassadeur Georges Ouégnin, Mme et enfants, M. David Amuah, Mme et enfants, M. Ernest Ello, frères, soeurs, et conjoints, M. Jacques Moulod, Mme et enfants, les familles Nouama, Amoa, Kodjo, Nianzou Aka, Roposte, Niamké, Anthony, Edoukou, Sehr, Delafosse, Pamah, Kacou, Essiene, la famille Anno à Abidjan et Bonoua, la famille Chamougon en Guadeloupe, la famille Bolou à Zuenoula et Paris, les grandes familles Azanhoulé et Ezohilé à Grand-Bassam, Moossou, Bonoua, Abidjan, les familles alliées et amies, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fille, soeur, mère, tante, cousine et grand-mère:

NIAMKEY MARIE ISMELDA NOUAMA
Fonctionnaire à la retraite

survenu le **dimanche 05 avril 2015** à Abidjan.

Cérémonies :

Jeudi 16 et vendredi 17 avril 2015, et du lundi 20 au Mercredi 22 avril 2015, de 18h00 à 20h00:

Condoléances reçues au domicile de M. Emmanuel K. NOUAMA, sis aux II Plateaux, Cité Lemania (derrière PAKO)

Vendredi 24 Avril 2015, de 15h00 à 16h00: Levée du corps à IVOSEP Treichville, suivie du transfert de la dépouille à Grand-Bassam et veillée à la cour familiale, au Quartier France à partir de **21h00** ;

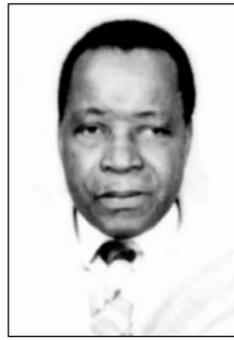
Samedi 25 avril 2015 à 09h00: Messe de requiem en la cathédrale Sacré Cœur de Grand-Bassam, suivie de l'inhumation au cimetière de Moossou.

Dimanche 26 avril 2015 à 09h00: Messe d'action de grâce en la cathédrale Sacré Cœur de Grand-Bassam.

FA 1504-1493

AVIS DE REMERCIEMENTS

Les grandes familles: Séri Baroan, à Lobia-Daloa, Zohoré Zogbo de Sakidogboa à Zakoua-Daloa, Kouko Lécadou à Gbokora-Daloa, Guehi Idibou à Gbétitapéa-Daloa, Bozoua Séri à Bébouo-Daloa, Kipré Zunon à Sapia-Daloa, Dacoury Tabley à Kpapékou-Gagnoa, Gauze Antoine à Boboua Bahouan-Daloa, le Ministre Sery Bailly à Abidjan, les communautés villageoises de Lobia et Sakidogboa-Zakoua à Daloa, très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du rappel à Dieu le 15 février 2015 de leur regretté fils; frère; ami; père; oncle; grand-père et arrière-grand-père :



BAROAN DODO LUCIEN.

Et dans l'impossibilité de toucher individuellement tous ceux qui, de loin ou de près, ont compati à leur douleur, en leur apportant, soutien spirituel, moral et financier, les prient de trouver ici, l'expression de leur infinie gratitude et de leurs sincères remerciements. Particulièrement: Le Clergé: l'Abbé André N'kayo, Curé de la Paroisse Saint Jean de Cocody, l'équipe presbytérale de Saint Jean, la chorale St Jean de ladite paroisse, l'équipe presbytérale de la Cathédrale Christ Roi de Daloa, SEM. Henri Konan Bédié, Président du Pdc-Rda, M. Lenissongui Coulibaly, Directeur de cabinet du Président du Pdc-Rda, M. Vignoné et tous les résidents de l'immeuble Schiller à Cocody- Cité Sainte Marie, Docteur Djé et l'équipe du SAMU, les agents de la Direction de la Documentation et des Archives du Trésor Public, les familles alliées ; la Famille Dioumency à Sinfra, la Famille Zaba à Guéhia-Daloa, la Famille Béné à Gonaté Daloa, la Famille Salani à Abidjan, la Famille Kipré Djihounou à Issia, la famille Bodiallo à Kibouo Daloa, la famille Fanny à Abidjan, la famille Goba Henri à Abidjan, la famille Sery Faustin à Issia, la famille Toapry Boguhé à Zépréguhé Daloa, la famille Bailly à Zokoguhé, la famille Gneba à Divo, la famille Sérélé Zoua à Daloa, le Général Lorougnon à Bribouo Daloa, la famille Blé Bouazo à Zébra Daloa, la famille Tiapani à Oébrimou Dabou, Tapé Kouko à Liga Issia, la Famille Bahi à Lobia et Abidjan, la Famille Gnessoungou à Abidjan, la Famille Amoikon à Abengourou, la famille Yao Antoine à Abidjan, la famille Ahilé Marcelin à Paris et à Issia, la Famille Zocli à Abidjan, la Famille Kacou à Gd-Bassam, la famille Gniava Saül à Adjuhé Jacques-ville, la famille Gmanduillet à Jacques-ville, la famille Amani à Abidjan, la famille Irié Jean Méral à Bonon, la famille Bezi en France, Mmes ; Binaté Luciane, Nda Elisabeth, Gadou Georgette, à Abidjan, Dieket née Berthe Nomel à Koun-Fao.

-Les Institutions : les agents de la Direction de la Documentation et des Archives du Trésor; les agents de la Direction des Archives Nationales; les paroissiens et la chorale Saint Jean et la CEB Saint Michel de la Paroisse Saint Jean de Cocody.

FA 1504-1702

AVIS DE PRISE DE CONTACT

Le Juge des Tutelles de la Section d'Agboville (Côte d'Ivoire), invite **DIAKO Mohamed et Line Ramatoulaye**, enfants de feu **DIAKO EL-HADJ OUSMANE**, et toutes personnes, se réclamant ayant droits de feu **BAKARY DIAKO**, décédé le 12 mars 1983 à Dioulakro/Agboville, à se présenter en son cabinet sis au Palais de Justice de ladite Section le **Mercredi 29 avril 2015 à 08heure 00 minute**, pour affaire le concernant ;

LE JUGE DES TUTELLES
FA 1504-1523

IN MEMORIAM

"Dieu fait toutes choses
bonne en son temps"
Eccl 3.11

13-04-2005
13-04-2015

**DJIGBENOU née
TOURE PORAGNOU
THERESE**



23-04-2006
23-04-2015

**DJIGBENOU
GEORGES**



"Nous remercions grâce à notre Seigneur qui continue de nous soutenir dans cette nouvelle vie sans vous"...

Il y a 10 ans et 9 ans, vous étiez à nos côtés lors de ces douloureux événements. En ces jours de souvenir, nous vous réitérons nos sincères remerciements pour tout ce que vous avez fait pour nous.

Dieu seul saura vous le rendre en grâces et bénédictions.

Merci de prier pour eux.

"Ne meurent réellement que ceux qui sont oubliés"

FA 1504-1745

Nanan Kabran Bilé 2, chef du village de Bocassi s/p de Bongouanou, nanan Kassi Amina 2, chef du village d'Assaoufoué s/p de Bongouanou, la grande famille Kokoba Bossoffoué à Assaoufoué, Bocassi, N'dolikro, Tanossou, Kangandi et Ehuikro, la famille Kabran Bilé Joseph à Bocassi, Yakassé-Feyassé, Apprompronou et Abidjan, M. Ahoua N'doli Théophile,



Dr de cabinet du Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances, Mme Ama Tehoua Marie deuxième vice-présidente de l'Assemblée Nationale, déléguée départementale du Pdc-Rda de Bongouanou commune, M. Achi Pierre et enfants à Abidjan, Mme Kabran Hou Ya Marcelle épouse Achi à Abidjan, M. Kabran Kacou Antoine et enfants à Abidjan, Mlle Kabran Ya Cecile et enfants à Abidjan, Mlle Kabran Ahissia Berthe et enfants à Abidjan, la famille Akpangni à Bocassi, M. et Mme Adonis Thomas et enfants à Abidjan, M. Angbomon Akpangni et famille à Bocassi et Agboville, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fille, mère, grand-mère, belle-mère, arrière-grand-mère :

AKPANGNI KORATIMA,

survenu à Abidjan le **05 avril 2015** dans sa quatre vingt dix septième année.

Le programme des obsèques se présente comme suit:

Vendredi 01 au lundi 04 mai 2015 de 18h à 20h: Présentation des condoléances au domicile de Mme Achi née Hou Ya Marcelle Kabran à Cocody Danga au bout de la rue passant devant la société Edi Presse et l'école d'enseignement supérieur I.S.G.E.M.A.

Mercredi 06 mai 2015 de 19h à 21h: Veillée de prière au temple Méthodiste d'Angré (route cité Bceao).

Vendredi 08 mai 2015 de 9h30 à 10h: Levée du corps sur le parvis du temple méthodiste d'Angré (route cité Bceao), suivie du transfert à Bocassi sous-préfecture de Bongouanou ; de **20h à 24h:** Veillée de prière ;

De 24h à l'aube: Veillée traditionnelle.

Samedi 09 mai 2015 de 8h à 10h: cérémonies traditionnelles ;

10h: Messe de requiem suivie de l'inhumation au cimetière de Bocassi

FA1504-1701

Veuve Oulaï Dohaï Pauline, enfants, petits-enfants à Abidjan, Paris et Soapké, M. Dohaï Jonns, Enseignant Chercheur à l'INP-HB de Yamoussoukro et chef de village de Soapké-Facobly et enfants ; Mannet Stéphane, Isaac, Sébo Franck, Kady Malavika, Poya Maria, Boua Andréa Juliette, à Abidjan et Sousse en Tunisie, M. Guéi François, conseiller à la Cour Constitutionnelle et famille à Abidjan, Paris et Kordrou (Kouibly), M. Goho Dohaï Emmanuel, Lieutenant de police et famille à Abidjan, M. Dohaï Mathieu et famille à Paris, M. Goho Mouy Gaston, Pasteur de l'église UESSO-CI à la retraite, à Abidjan et enfants, M. Derou Bamba Benjamin à la retraite et famille à Abidjan, M. Diéi Esaïe, Expert en Monétique et famille à Abuja au Nigéria, M. Séa Gaston Thomas et famille à Abidjan et Soapké (Facobly), M. Koua Diéi Vincent, Conseiller à la Présidence de la République et famille à Abidjan et Paris, M. Guiriatié Alphonse, Président de la Mutuelle Dehi et parents de Soapké- Facobly, M. Vao Bruno, doyen de la communauté Wê de Yamoussoukro, M. Plo Maurice et famille à Paris et Zouatta (Facobly), M. Oulaï José Nestor, chef coutumier des ressortissants du Département de Facobly à Yamoussoukro et parents, la communauté villageoise et les notables de Soapké-Douédyé à Facobly, veuve Boua née Zely Guilai Marie et les enfants Boua : Rose, restauratrice, Pierre, Entrepreneur, Madeleine, Esthéticienne, Gervaise, Pasteur, Roger Zely, Journaliste et Consultant, André Noël, Planteur, Suzanne, Inspectrice des services Judiciaires et Pénitentiaires, Siméon Apea, commercial, Marie Odile, Présidente de l'Ong Karibou International à Lille, Yolande, assistante sociale aux Usa, Clarisse, assistante sociale, Danielle, comptable, Marie-Madeleine, infirmière d'Etat à Paris et Marcel, Reine, Dominique, Bernadette, Philippe, Juliette, enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants à Abidjan, Lambert Gbizé, Président du collectif des chefs Bété du département de Gagnoa, les grandes familles Boalya, Goudypa, Grandjehué et la communauté villageoise de Tchêdjelet, les communautés des villages de Guéssihio, de Kokouézo et de Digbognoa, Koudou Bruno, professeur à l'université AO de Bouaké, Djédjé Bagnon, président du Conseil Général de Gagnoa, Apea Thérèse épouse Tchéthé et enfants à Lyon, Djédjé Benjamin, expert en management du sport, Valence Sahué, Administrateur des services financiers, Aby Pierre Sahué, chef d'entreprise, Gbizé Toussaint, conseiller à la Cour Suprême, Patrice Bayetto, enseignant chercheur à l'Université FHB d'Abidjan, Bayetto Angenor, enseignant, Me Dabié Georges, greffier à la Cour Suprême, Kpossokro Emmanuel, Lieutenant à la GR à la retraite, les familles Zogouri, Gosset, Gnaly, Té, les parents et alliés ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur épouse, belle-fille, fille, sœur, cousine, tante, nièce :



Me BOUA épouse DOHAÏ VICTORINE JULIETTE, **NOTAIRE**, survenu le **30 mars 2015** des suites d'un accident de la circulation à Lomé au Togo.

Programme des obsèques :
Du 24 au 30 avril 2015 de 9h à 21h: Présentation des condoléances à Koumassi Sopim appartement N° 65, entre la place Inchalla et la Pharmacie de Prodomo.
Vendredi 24 avril 2015 de 20h à 22h: veillée de prière le à IVOSEP Treichville.
1^{er} mai 2015 de 20h à l'aube: dernière veillée au terrain de foot de Yopougon Sogephia solic 1 entre la pharmacie du marché et l'EPP Sogephia.
2 mai 2015 à 10h30: Levée du corps à IVOSEP Treichville, suivie d'un piquet d'honneur au Tribunal du Plateau à 12h,
2 mai 2015 à 14h: inhumation au cimetière de Willamsville.
Contacts: 21 36 16 91 / 58 26 96 54 / 40 73 54 47 / 07 88 74 96

FA 1504-1751

Dr Kouassi Parfait, président de Gompci, Président du Cnse, sa sœur aînée: Marie-louise Kouassi, ex-cadre à la Cie à la retraite son frère cadet: Armand Kouassi, assureur. Ont l'immense douleur d'annoncer le décès de leur mère:



KOUAME KOKO MADELEINE,

survenu le **jeudi 16 avril** au Groupe Médical du Plateau.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

FA15014-1609

La grande famille Alègohon Andou M'batto et tous les villages GWA, la grande famille Keu à Memni, la grande famille Aguié Kossandi et Kodioussou, M. Djoro chef de famille Alegohon Andou M 'Batto, M. Adoukio chef de famille Keu à Memni, la chefferie de Andou M'Batto, M. Mandah André, épouse et enfants, MM. N'doume Jean Marie Aho Lazare, épouse, frère, sœurs et enfants, veuve Abé Joséphine, enfants et petits-enfants, veuve Appia Fanta et enfants, veuve Sougba Monique et enfants, M. Achi Séka, épouse et enfants, Me Sombo Yapi, épouse et enfant, M. Achiépo Henri, épouse et enfants, les familles alliées Yapo Achy, Kra Kouakou, Kouamé Shimon, Achié Jean-Claude, frères, sœurs et enfants, la Direction et le personnel des groupes scolaires : Hirondelles 1 d'Adjamé, Hirondelles 2 de la Cité Fairmont et Coccinelle d'Anyama, et l'Ong Fondation Hirondelles, amis et connaissances, les enfants ; Marie Thérèse, Mme Yapo Marie Rose et époux, Patricia Valérie, Clarisse Rachelle, Tatiana Isabelle et époux, Marcel Joseph, Awa Marie Bénédicte ; les petits et arrière-petits-enfants ; Karen, Yvonne, Quincy, Ryan, Joël, Erika, Joseph, Marie Marcelle et Ayden, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fille, sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère :



veuve AGUIE née APPIA N'YORON MARCELLE,

Fondatrice-mère des groupes scolaires Hirondelles1 d'Adjamé, Hirondelles 2 de la Cité Fairmont, Coccinelles d'Anyama, ONG Fondation Hirondelles,

survenu le **jeudi saint 02 avril 2014** à Abidjan.

Le programme des obsèques est le suivant :

Le 24/04/2015 de 20h à 22h: première veillée religieuse à la paroisse Saint Bernard d'Attoban.

Le 30/04/2015 de 18h à 21h: veillée traditionnelle au domicile de la défunte.

Le 07/05/2015 de 20h à 22h: deuxième veillée religieuse à Ivosep Treichville.

Le 09/05/2015 de 08h à 09h: levée du corps à Ivosep Treichville salle FHB, suivie de la messe à la paroisse Saint Bernard d'Attoban, puis de l'enterrement à Williamsville.

Le 10/05/2015 à 10h: messe d'action de grâce à la paroisse Saint Bernard d'Attoban.

NB : La présentation des condoléances se fera au domicile de la défunte (Cocody 7e tranche, quartier en face du 30e arrondissement, première maison blanche du côté droit) du **01/05/15 au 06/05/15 de 18h à 20h.**

FA 1504-1734

IN MEMORIAM

«Yahvé rachete l'âme de ses serviteurs, qui s'abrite à lui n'expiera point. Ps 34 :23 »

**24 avril 2005
24 avril 2015**

**N'GO AMOIN
YVONNE épouse
KONAN**



**10 avril 2011
10 avril 2015**

**KONAN JEAN
JACQUES**



Il a plu à Dieu de rappeler à lui, il y a dix (10) ans pour N'go Amoin Yvonne épouse Konan et quatre (4) ans pour Konan Jean Jacques.

La famille, dans l'espérance de se retrouver un jour dans le royaume du Père, rend grâce au Seigneur, pour l'œuvre d'amour qu'il accompli dans la vie de ses bien-aimés.

Que le Seigneur vous bénisse pour toutes vos actions pieuses à leur égard.

Une messe spéciale pour les confier au Seigneur sera dite le **Vendredi, 24 Avril à 17h30 à la paroisse Saint Luc Banabakintu des 220 Lgts à Abidjan.**

FA 1504-1687

Le ministre Timité Ahmed Ahmadou, patriarche de la famille Timité en Côte d'Ivoire, M. Kanté Mamadou, chef de Canton Koro, M. le Ministre d'état Moussa Dosso, M. le Ministre CisséBacongo, M. Drissa Koné, Directeur de Cabinet Adjoint du Président de la République, Mme le Préfet de Région du, Me Fofana Youssouf,



PCA de l'ANARE, M. Bamba Sindou, Président de la Chambre de l'Agriculture en Côte d'Ivoire, M.Karamoko Abdel Kader, Président du Conseil Régional du Béré, MM. les Députés de la Région du Béré ; Kamagaté MamadouSoilioTraolé, Gourème Germain, KaramokoLadji, Koné Gngangadjomon, MM. les Maires de la région du Béré, KamagatéHamadou, LetoZeregbé Pascal, Lama Tioté, l'Honorable KaramokoYayoro, Député d'Abobo, M.Kandé Mamadou cadre à l'ANASUR, l'ensemble des Cadres du RHDP de la Région du Béré, la grande famille Kanté, Kandé à Abidjan, Ouédallah, Bouaké, aux Etats Unis, en France, la grande famille Timité à Marandallah, Sanankoro, Bondoukou et Séguéla, la grande famille Traolé à Sanankoro, Abidjan et au Canada, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de :

HADJA KANDE FATOUMATA,

survenu le **21 Avril 2015** à Abidjan.

Le programme des obsèques se présente comme suit:
Du Mardi 21 avril au jeudi 23 avril de 15h à 20h: condoléances au domicile du Député SoilioTraolé à Abidjan, Cité les Versants des II plateaux (villa 311).

Vendredi 24 avril à 10h30: levée du corps à l'Hôpital Militaire d'Abidjan (HMA), suivie de la Prière mortuaire à la grande Mosquée d'Aghien à 13h et de l'Inhumation au cimetière de Williamsville.

Dimanche 26 avril à partir de 9h: cérémonie de 7^{ème} jour au Domicile du Député SoilioTraolé à Abidjan, Cité les Versants des II plateaux.

FA 1504-1732

Les familles Kouamé, Brou Amani, Niaba, Camara et enfants à M'bahiakro, Yapo Gare, Daloa et Abidjan, les grandes familles Koffi Kodon, Saraka, Konan Bla à Botro, Bouaké, Yamoussoukro et Abidjan, M. Bla Kouassi Albert à Abidjan, les enfants, Bla Franck-olivier et Elodie à Abidjan, les familles alliées Loukou, Ettien, Kouakou Yao, Boutchoué, Aboa, Konaté à Yamoussoukro, Tiassalé et Abidjan, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fille, sœur, épouse, mère, belle-sœur, tante, cousine et amie :



ALICE BLA née NIABA,

survenu le **jeudi 02 avril 2015** à la Pisam.

Le programme des obsèques s'établit comme suit :
Présentation des condoléances au domicile familial à Cocody Mermoz du **mercredi 15 avril au vendredi 17 avril 2015, de 18h à 20h.**

Mercredi 22 avril 2015 de 20h à 22h: Veillée religieuse à l'église Saint Albert le Grand de Cocody en face du Chu de Cocody.

Vendredi 24 avril 2015 de 20h à 22 h: Veillée religieuse suivie de la veillée traditionnelle de **22h à l'aube** au terrain des Trois Cailloux près du domicile familial à Cocody.

Samedi 25 avril à 8h: Levée du corps sur le parvis de l'Eglise Saint Albert le Grand suivie de la messe de requiem et de l'inhumation au cimetière de Williamsville.

FA 1504-1500

La grande famille Yao Kré Bossou de Yaobou, Gomon, Elibou, Orgaff, Viel Aklodj, Brafouebi et Oresskrobou, enfants et petits-enfants, Tata Gnagne Moïse, enfants et neveux et la famille de feu Gnagne Agnimel Etienne, Dr Gnagne Jacqueline et sa fille à Boston, Mass. USA et Amherst, MA USA, Essis Essiou Marguerite et sa fille à Boston et Belchertown, Mass USA, le Pr N'guessan Yao Thomas, son épouse et ses enfants en France, les enfants et petits-enfants de Akessé, Nhale Pierre à Yaobou, Abidjan en France et USA, les enfants et petits-enfants de PMK à Abidjan, Gomon et France, les enfants et petits-enfants de Akessé Adjoua à Elibou, les enfants et petits-enfants de Memel Meless Pierre Moïse à Abidjan ; Fresco et Didievi, les enfants et petits-enfants de Memel Gnagne Benoît, les enfants et petits-enfants de Memel Meledj Edouard, la famille Akpess à Marcory, la famille Connelly a Concord, Massachusetts ; USA, les familles alliées et amies ; Eliam, Thalmas, Debrimou, Gbressou Nomel, Sie d'Orbaff, Coffie Beugré, Lath Lattroh, ont la profonde douleur de vous faire part du rappel au Créateur de leur mère, grand-mère, épouse, tante; cousine amie et alliée :



GNAGNE AGNIMEL ETIENNE née MEMEL MEMEI MARGUERITE dite POPO.

Le programme des obsèques est le suivant:

Vendredi 24 Avril 2015 à 14h00: levée du corps sur le parvis du Jubilé de Cocody suivie du transfert à Vieil Aklodj ou se déroulera une veillée religieuse par les Méthodistes Unis dudit village.

Samedi 25 Avril 2015 à 14h: aura lieu une prière à l'église Protestante Unie de vieil Aklodj suivie de l'inhumation au cimetière dudit village.

Mother we are crying because we love and will miss you like crazy Unfortunately this journe is one that you have to take alone;

Go, meet your creator and yes we ill miss you but we trust in the Lord and we will let you goTill We meet again, You will always be loved; Your children.

FA 1504-1752

Les familles Diabaté Sériba à Katiola, Abidjan, Soubré, Daloa, Diabaté Yacouba à Abidjan, Koné Zoumana à Daloa, Abidjan, Korhogo, Diomandé Mamadi à Abidjan, Cissé à Tiassalé, Kouassi Mathurin à Abidjan ont la profonde douleur d'annoncer le décès accidentel de :



Salimenta DIABATE,
Chef clientèle Cie à Tiassalé,

survenu le **16 avril 2015.**

Le programme des obsèques est le suivant :

Du lundi 21 au mercredi 22 avril 2015: Présentation des condoléances à Yopougon Bel air au domicile de Diabaté Mama.

Vendredi 24 avril 2015 de 10h à 11h: Levée du corps à Ivosep Treichville suivie de la prière à la mosquée de Bel air et de l'enterrement au cimetière de Williamsville.

Dimanche 26 avril 2015 à 09h: Cérémonie du 7^{ème} jour à Yopougon Bel air au domicile de Diabaté Mama.

Qu'Allah veille sur elle.

FA1504-1746

Sa majesté nanan Téhoua II, roi de la tribu Ahua et Mme à Arrah, nanan Angoua Tanoh, chef du village d'Arrah et sa notabilité, nanan Kèssè Yah Reine mère et sœurs à Arrah, la grande famille Dihiwa d'Arrah, la grande famille Angaman à Arrah Bongouanou et à Abidjan, M. Akeyan Bosson et Mme à Abidjan, M.



Asséman Kouacou Alexis et Mme à Abidjan, M. KouaTanoh Nicolas et Mme à Kouattienkro, M. Bleou Koffi, Mme et enfants à Arrah, Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, et Paris, M. Tiémélé Akpaou Clément, Mme et enfants à Bongouanou et Abidjan, honorable Anet Boni Siméon, député de la circonscription d'Arrah, M. Kouakou Tanoh François, Maire de la commune d'Arrah, M. Ebrottié Yomanfo, Président de la Mudiard à Abidjan, le colonel Ange késsi, commissaire du gouvernement Mme et enfants à Abidjan, Dr Abo Calixte médecin chef de l'hôpital d'Arrah et Mme, les enfants et petits-enfants de feu Seka Béda à Arrah, Abogoua, Kondrobo et Abidjan, les enfants et petits-enfants de: Amenan Affoua, Amian Akassi, Amian Aya, Amian Baba, Amian Akoua à Arrah, Bongouanou, Abogoua Akoupé, Abidjan, Paris, Londres et aux Usa, Mme Krou Béniet et enfants à Bongouanou et Abidjan, M. Komoé Anoh au Trésor public, et Mme, à Abidjan, Mme Eliévié Benié, EHévié Niamey Marie, sœurs, frères et enfants à Abidjan et à Kakoukro, M. Tanoh Angaman Emmanuel, Président de l'église évangélique Unité de foi, Paroisse d'Arrah, les familles alliées, amies et connaissances, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur regrettée fille, sœur, cousine, mère, tante, grand-mère, arrière-grand-mère :

BEDA ABOUHO ANTOINETTE,

survenu le **mardi 17 mars 2015** à l'hôpital d'Arrah.

Le programme des obsèques s'établit comme suit :
Vendredi 01 mai 2015 à 16h: Levée du corps à la morgue d'Arrah ;

De 21h à 00h: Veillée religieuse à la cour royale ;
De 00h à l'aube: Veillée traditionnelle.

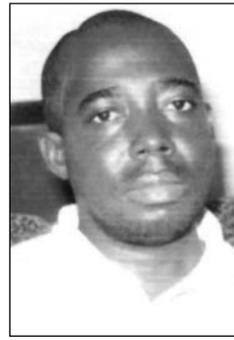
Samedi 02 mai 2015 de 08h à 10h: Cérémonies traditionnelles ;

De 10h à 12h: Messe de requiem ;

A 12h30: Inhumation dans l'intimité familiale.

FA1504-1744

Le Dr Atté Boka Ernest, Secrétaire Général du Synacass-Ci (Syndicat National des Cadres Supérieurs de la santé de Côte D'ivoire) à la profonde douleur de vous annoncer le décès de :



YAPI MOBIO
LAURENT,

Médecin Généraliste au
CHU de Yopougon,

survenu le **lundi 30 mars 2015** au CHU de Yopougon

Le programme des obsèques s'établit comme suit :

Mardi 21 au vendredi 24 avril 2015 inclus de 18h à 20h: Présentation des condoléances au domicile du défunt, sis à Yopougon Maroc (Pharmacie Maty, derrière l'école primaire Arthur Verdier).

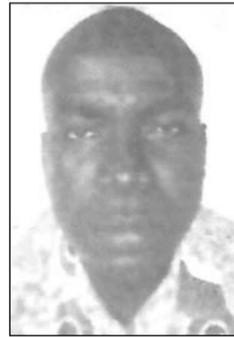
Samedi 25 avril 2015 à 08h: Levée du corps à la morgue de Yopougon ; transfert du corps dans son village natal à Akoupé Zeudji ;

10h: Messe de requiem, suivie de l'inhumation au cimetière dudit village.

Le secrétaire général vous remercie d'assister massivement aux différentes étapes de ses obsèques.

FA1504-1750

La grande famille Oguidi et les familles alliées Adegoké, Salami, Afolabi et Tieffi à Bingerville, quartier Gbagba, les familles Dreesen et Assamoi Christophe à Abidjan, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fils, frère, neveu et cousin :



OGUIDI YAYA CHRISTOPHE,
Professeur d'Anglais

survenu le **jeudi 12 avril 2015** au CHU de Yopougon.

Le programme des obsèques s'établit comme suit :

Du lundi 20 et mardi 21 avril 2015 de 18h à 20h: présentation des condoléances au domicile familial situé à Bingerville quartier Gbagba non loin de l'école des Beaux Arts.

Mercredi 22 avril 2015 de 20h à 22h: Veillée de prière à l'église Saint Augustin de Bingerville.

Vendredi 24 avril 2015 de 20h à 23h: Veillée religieuse ;

De 23h à l'aube: Veillée traditionnelle au domicile familial à Gbagba.

Samedi 25 avril 2015 à 08h: levée du corps sur le parvis de l'église Saint Augustin de Bingerville ;

8h30: Messe de requiem suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Bingerville.

FA1504-1727

Merci de vous adresser au plus tard à **11H pour les Annonces légales et Petites Annonces et à 15H,** pour les **Avis et Communiqués au service Avis et communiqués, Annonces légales et Petites annonces de Frat-Mat. Tél:20.37.06.66**
Poste: 6171 ou 6020

M. Aimé Henri Konan Bédié, Président du PDCI RDA. Mme Bobi Assa, Déléguée départementale PDCI RDA Dimbokro. M. N'Guessan Koffi Bernard, Président du conseil Régional de Dimbokro, Nanan Bassa Pierre, chef du village de N'Dayakro s/p de Dimbokro, Akpoué Kouakou, Chef de Communauté villageoise de N'Dayakro et Abidjan, Kondro N'guessan, chef de la grande famille à N'Dayakro, Mme Kabran née N'Guessan Béatrice, présidente de MUDESDA, Mme Kéké née N'da Marie, secrétaire générale section PDCI de N'dayakro, Djangokro, Bangokro, Kouakou Méhou, secrétaire général de la DREN de Daoukro et Mme née Yao Aya, Venance Konan, Directeur Général du Groupe Fraternité Matin, Germaine Boni, chef de service culture Fraternité Matin, Maître Kaudjhis-Offoumou, Avocate à la cour, Experte Internationale, le Juge Konan Laurence, sous-directrice de la prévention, de la délinquance juvénile du ministère de la Justice, Doh Landry, directeur de la planification, étude et de documentation au Ministère d'Etat, de l'emploi, des affaires sociales et de la formation professionnelle, Yao Ludovic, secrétaire général de la mairie de Port-Bouët, Kouadio Yao, Médecin chef à Boundiali, veuve Aka N'guessan, ménagère à N'Dayakro, Assouman Lokousoué, ménagère à N'dayakro, la grande famille Assouman Yao à N'Dayakro, Abidjan, Bonikouassikro s/p de Bocanda, Assarah s/p M'Batto, Assouman Kouamékro s/p de Kpakobo, Yao Assouman Daniel, Adjudant de police, journaliste, chargé de communication à la Direction Générale de la police Nationale au quotidien Fraternité Matin, fils du défunt, Mme Anokoua épse Yao Effa Eugénie, institutrice à Abobo Habitat et famille à Abidjan, Etats-Unis, Espagne et Arrah, Kouamé Kouakou Remi, chef du village à Assouman Kouamékro s/p de Kpakobo et famille, Yao Souleymane François, Instituteur, Directeur d'école à Toumodi, Assouman N'goran Fulbert, sergent-chef de police au district de Yopougon, Yao Ahou Clémence, Yao Affoué Célestine, Kédjébo Kouassi Carol, sergent de police en service à la CRS 1, à Abidjan, Konan Kouassi Paulin, élève, MDL/C N'Dri Kouadio Serge Hyppolite et Mme à Sikensi, MDL/C Yao Kouadio Paul et Mme à Soubéré, Kouadio Kouamé Hyacinthe et famille à Jacquenville et Assarah, ont le profond regret de vous annoncer le décès de leur époux, père, grand-père, frère, oncle et beau-père:



ASSOUMAN YAO,
Planteur à N'dayakro,
Ex-président de la section du Comité de base PDCI à N'dayakro s/p de Dimbokro,

survenu le **samedi 14 mars 2015** à l'âge de 81 ans à Abidjan.

Le programme des obsèques s'établit comme suit :
Vendredi 24 avril 2015 de 20 h à l'aube : 1^{ère} veillée à la cité policière d'Abobo

Vendredi 1^{er} Mai à 14h: Levée du corps à la morgue de Toumodi suivie du transfert à N'dayakro s/p de Dimbokro;
21h à l'aube: Veillée traditionnelle dans ledit village.

Samedi 2 Mai 2015 de 08h à 10h: Cérémonie de dons ;
10h à 11h: Prestation d'artiste, danse traditionnelle (SEKEDI) ;

11h30: Inhumation au cimetière dudit village.
Une flamme s'est éteinte, mais il nous reste ce que son cœur a semé, amour et bonté.

Que la terre te soit légère !
«Il faut tuer la haine », disais-tu souvent. Adieu Père Aristide!

Contacts: 05 92 01 10 / 67 50 42 23 / 01 93 29 51

FA 1504-1294

AVIS DE PRISE DE CONTACT

Le Juge des Tutelles, M. LESSIEHI ALAIN, convoque au tribunal de Première Instance d'Abidjan; M. LIN VSONGGUANG, père de l'enfant mineur; LIN HUANG YU HONG-JENNIFER pour l'audience du **lundi 29 avril 2015 à 08 heures**.

Fait à Abidjan le **17/04/2015**
P/le juge des tutelles
Le Greffier
FA 1504-1604

IN MEMORIAM

23 avril 2014
23 avril 2015



YAO KOUAKOU JOSEPH,
« Tonton JO ».

La grande famille Yao vous remercie pour votre apport matériel, financier et moral lors des obsèques de leur fils, frère, neveu, oncle, père et ami.

FA1504-1691

.....
"Aucun d'entre nous ne vit pour soi-même et aucun ne meurt pour soi-même Dans notre vie, dans notre mort, Nous sommes au Seigneur"
"Romain 14 : 7-8

Les grandes familles : Zamblé bi Irié, ses veuves, enfants, petits-enfants, gendres à Gagnoa, Abidjan, Etats-Unis, Italie, France, Tra bi Dahoun à Adiaké, Yamoussoukro, Abidjan, Italie, Tra Bi Djè et enfants à Gagnoa, Botty bi Hué à Bonon, Abidjan, Etats-Unis, Italie, France, Baba Touré et enfants à Gagnoa, Abidjan, le Conseil Paroissial, L'afec, la communauté chrétienne de l'église Catholique de la Paroisse Ste Marie de Babré (Gagnoa), M. Aboukoua Serge à Fraternité Matin, la communauté Gouro à Gagnoa, les alliés, les associations de Gagnoa, Sinfra, amis et connaissances, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur fille, mère, sœur, cousine, tante, nièce, belle-sœur, grand-mère et amie :



YIRE LOU NAYIE GISELE dite "Mémé Gigi"
Institutrice à la retraite,
Présidente Afec Sainte Marie de Babré (Gagnoa.),

survenu le **20 mars** au CHR de Gagnoa.

Le programme des obsèques s'établit comme suit :

Samedi 25 avril 2015 de 20h à l'aube: veillée traditionnelle au domicile familial à Sokoura (Gagnoa)

Vendredi 1^{er} mai de 16 h à 17h: levée du corps à Ivosep de Gagnoa ;

De 21h à 23h: veillée religieuse à la paroisse Ste Marie à Babré (Gagnoa) ;

de **20h à l'aube**: Veillée traditionnelle au domicile familial à Sokoura (Gagnoa).

Samedi 02 mai 2015 à 9h: Messe de requiem à la paroisse Ste Marie de Babré suivie de l'inhumation au cimetière municipal de Gagnoa.

Dimanche 03 mai 2015: Messe d'action de grâce à la paroisse Ste Marie de Babré (Gagnoa).

FA1504-1677

IN MEMORIAM

« Jésus lui dit: Moi, je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort » Jean 11 :25

20 avril 2014
20 avril 2015

Voici un(1) an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur :

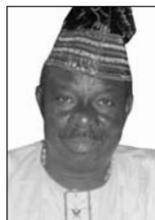


KAFFET DOUHORE ARSENE,
Ex-Entrepreneur en bâtiment

A l'occasion du premier anniversaire de son décès, son épouse Kaffet née Lath Gnagne Akem Christine, les enfants, les frères et sœurs, les familles alliées réitèrent leurs remerciements à tous ceux qui les ont soutenus durant ces moments douloureux. Ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude et les invitent à avoir une pensée pieuse pour lui.

FA1504-1699

.....
La famille Zoffoun Fanou à Porto Novo et à Abidjan, veuve Zoffoun Honorine, née Méhou Ahissou et ses enfants, les familles parentes, alliées et amies, ont le regret de vous annoncer le décès de leur fils, époux, père, frère oncle, neveu, beau-frère et ami :



ZOFFOUN DIEUDONNE ALBERT,

Rappelé à Dieu le **dimanche 29 mars 2015** à l'Institut de Cardiologie d'Abidjan

Le programme des obsèques est le suivant :

Mercredi 22 avril 2015 de 20h30 à 22h: Veillée religieuse en l'église Sainte Anne de Port-Bouët.

Vendredi 24 Avril 2015 de 21h à 00h: Veillée religieuse au domicile du défunt sis à

Port-Bouët Sogefiha, derrière la Pharmacie de l'Océan ;

00h à l'aube: Veillée traditionnelle au domicile du défunt

Samedi 25 avril 2015 de 09h à 10h30: Levée du corps suivie d'une messe de requiem à la paroisse Saint Etienne de Koumassi; **11h45**: Inhumation au Cimetière de Williamsville; **13h30**: Partage au domicile du défunt ;

Dimanche 26 avril 2015 à 08h30: Messe d'action de grâce en l'église Sainte Anne de Port Bouët. FA1504-1627

M. Ahouné Firmin, chef de famille Godouman d'Abobot-Té, M. Akéré Atchui David, chef de famille Godouman d'Abobo-baoulé, la grande famille Nangui-Abrogoua d'Abidjan - Adjamé, Amanho Ahouanan Paul, chef du village d'Abobot-Té, Débé KOUA MESSAN Joseph, frères, sœurs, neveux, enfants et petits-enfants à Abobo-Té, M. Bouédjoro Nangui Adolphe, frères, sœurs, neveux, nièces, enfants et petits-enfants à San Pédro et Abobo-Té, ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu le **samedi 04 avril 2015** au CHU de Treichville de leur sœur, mère, tante, cousine, grand-mère et arrière-grand-mère :



DEBE TETCHI Marguerite épouse de Feu Abrogoua Bouédjoro Grégoire.

Le programme des obsèques s'établit comme suit:

Jeudi 23 avril 2015 de 21h à 23h: Veillée religieuse au Temple Siloé Harriste d'Abobo-Té.

Vendredi 24 avril 2015 de 7h30 à 08h: Levée du corps à l'Hôpital Militaire d'Abidjan (HMA);

De 8h30 à 9h: Escalade au domicile familial; **10h**: Culte de requiem au Temple Siloé Harriste d'Abobo-Té suivie de l'inhumation au cimetière dudit village.

FA1504-1621

.....
La Grande Famille Koumoin N'zi à Bendekro S/P de M'bahiakro, la Grande Famille Edmon Kra Betis à M'bahiakro, Abidjan et en France, M. Boussou Kouamé dit Jb Enseignant à la Retraite, chef de famille Koumoin N'zi à Bendekro S/P de M'bahiakro, Mme Edmond Kra Betis Yvonne, frères, sœurs, enfants et petits-enfants à Abidjan et en France, Mme N'daw née Delphine Kra Edmond Betis, enfants et petits-enfants à Abidjan, Paris, Londres, et en Guinée

Conakry, M. Boussou Koffi Maxime, Mme et enfants à Abidjan, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur regretté fils, neveu, frère, époux, père, cousin, oncle, beau-fils, ami et parent :



BOUSSOU HONORE AIME,
Directeur de Société,

survenu le **07 Avril 2015** dans sa 53^{ème} année au Chu de Treichville des suites d'une longue maladie.

Programme :
Samedi 25 Avril : levée du corps à Ivosep Vge Treichville à la salle B de **10h à 11h**, suivie de l'inhumation au cimetière de Williamsville.

FA 1504-1754

IN MEMORIAM

Jésus dit : "Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra même s'il est mort et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais".
Jean 11 vs 25 - 26.

15 Avril 2012
15 Avril 2015

voici trois ans que s'est endormi dans la Paix du Seigneur notre Cher Papa :



KONAN YAO GILBERT,
Ex-Brigadier-Chef de l'Administration des Douanes Ivoiriennes à la retraite.

La grande famille Konan Yao Gilbert, veuve Konan Yao, enfants, neveux, nièces et petits-enfants vous ré-expriment leurs plus sincères remerciements.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée spéciale pour lui. Cher Papa, le temps passe mais tu es dans nos cœurs pour toujours et à jamais.

Que ton âme repose en paix!
FA 1504-1434

.....
La grande famille D'anonô et la famille feu N'cho Gboa à Ery-Makouguie (commune D'agboville), la grande famille Apata-Bosson à Moutcho (commune d'Agboville), les enfants Mosso Paul et Mme, Amon Aman née

Mosso Jeannette à Agboville et à Abidjan, les enfants de feu Kouman Yao Alphonse à Abidjan, M. Edi Mosson à la Rti à Abidjan et famille, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le rappel à Dieu de :



MOSSO N'TAHO VICTORINE,
demeurant à Obodjiho (commune d'Agboville).

survenu le **jeudi, 12 mars 2015**.

Le programme des obsèques s'établit comme suit:

Vendredi 24 avril 2015: Levée du corps à **14 h** à la morgue d'Agboville, transfert à Obodjiho (commune d'Agboville).

Samedi 25 avril 2015: transfert à Ery-Makouguie suivi de l'enterrement au cimetière dudit village à **11h**.

FA1504-1642

Merci de vous adresser au plus tard à **11H pour les Annonces légales et Petites Annonces et à 15H, pour les Avis et Communiqués au service Avis et communiqué, Annonces légales et Petites annonces de Frat-Mat.**
Tél.:20.37.06.66
Poste: 6171 ou 6020

BICICI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change

bicici.com

24 Sports

Jeudi 23 avril 2015

Fraternité Matin

Fraternité Matin

Football

Le Stella menacé de relégation

Les Magnans, trois fois champions de Côte d'Ivoire, éprouvent moult difficultés pour soutenir la concurrence.

Treizième au classement (14pts), le Stella ne compte que 3 victoires en 15 rencontres. Une contre-performance inhabituelle pour un club qui est toujours resté dans le peloton de tête en compétitions nationales. « Nous devons vite réagir pour qu'au soir de la vingt-sixième et dernière journée du championnat, le club décroche une place honorable qui lui ouvrirait les portes d'une compétition africaine », souhaite Liady Gafarou Hyacinthe, ancien secrétaire des Vert blanc, aujourd'hui membre du staff technique du club. A en croire ses dirigeants, le Stella paye cash le recrutement d'Olufadé Adékanmi. « Le parcours en dents de scie que



L'équipe phare d'Adjamé a du mal à suivre le rythme en championnat. (PHOTO:DR)

nous connaissons en championnat est la conséquence du mauvais départ pris par l'équipe. Non seulement, Olufadé ne connaissait pas bien le championnat, mais il a fait partir plus d'une dizaine de joueurs qui pouvaient rendre

service au club», révèle David Bationo, le secrétaire général qui estime que la motivation n'est pas le problème. « Au niveau de la motivation, il n'y a rien à dire. Les salaires et les primes de match sont régulièrement payés. Le président Bictogo a mis tout en œuvre, pour que les joueurs soient dans de meilleures conditions de travail ».

Gba Bernadin qui a succédé à l'ex-attaquant du Satellite foot-

ball club, dès sa prise de fonction, a donné une lueur d'espoir. Mais, malgré les trois victoires enregistrées devant le Club omnisports de Korhogo, l'Aséc Mimosas et le Stade d'Abidjan, Yabré Raphaël et ses coéquipiers n'arrivent pas à relancer véritablement leur saison. Lors de la 15^e journée, ils ont baissé pavillon devant l'Africa (1-0).

DIALLO MOHAMED

Oissu

Koné lance les finales régionales

L'Office ivoirien des sports scolaires et universitaires (Oissu) aborde un virage important, ce week-end avec les finales régionales 20 000 athlètes et 30 localités du pays sont engagés dans la compétition d'envergure qui débute samedi à partir de 8h, au collège Nawa. Après quatre mois de bataille entre établissements, les meilleurs de chaque contrée devraient être connus au plus tard fin mai, en vue de la grande finale nationale dénommée « Jeux scolaires et universitaires » dont la date et le lieu restent à définir.

Après, Soubré, Aboisso et Dimbokro prendront le relais le 29 avril. Dabou suivra le 6 mai. Tandis que Man, Abengourou, Katiola, Bouna et San Pedro attendent leur tour le 9 mai. Le show d'Abidjan est prévu le 16 mai au Parc des sports de Treichville. Yamoussoukro et plusieurs autres localités mettront fin à cette phase le 30 mai. « Il y a une nouvelle dynamique. Nous ne sommes plus obligés d'intervenir au début du processus. Toutes les phases préliminaires et éliminatoires ont été effectuées uniquement par les associations sur place. De sorte que c'est maintenant que l'Oissu intervient, parce qu'il faut, à présent, des moyens conséquents pour aborder les régionales », a indiqué Souleymane Koné, le directeur général de l'Oissu dont le budget, d'un montant de 647 millions de Fcfa, sert à l'organisation de l'événement, aux récompenses, au trans-



port, à la restauration des milliers d'athlètes, à l'arbitrage, etc.

L'homme fort du 5^e étage de la tour B dont les efforts cadrent bien avec la politique du Président Alassane Ouattara qui souhaite que l'on puisse organiser les compétitions entre les écoles sur toute l'étendue du territoire, n'a pas manqué de faire le point sur ses différentes missions hors du pays. En effet, Souleymane Koné a annoncé la réadmission de la Côte d'Ivoire à la Fédération africaine des sports universitaires (Fasu) ainsi qu'à la Fédération internationale (Isf). Sauf cas de force majeure, l'Union nationale des sports scolaires et universitaires (Unss) française et l'Isf devraient effectuer une visite de travail à Abidjan le 11 mai.

PAUL BAGNINI



LE RHDP
UNI AUTOUR DE
ADO
POUR UNE CÔTE D'IVOIRE
QUI GAGNE

Le RHDP uni autour de ADO pour une Côte d'Ivoire qui gagne. Pour la construction d'une Côte d'Ivoire unie et émergente, le RHDP a choisi ADO.

Militants et sympathisants du PDCI-RDA, du RDR, de l'UDPCI, du MFA, de l'UPCI, Populations de Côte d'Ivoire, le Président Henri Konan Bédié, Président du RHDP, vous invite à venir massivement ce Samedi 25 Avril 2015 à partir de 8h au grand rassemblement des houphouëtistes, qui se tiendra au Stade Félix Houphouët Boigny.

Toutes et Tous à l'investiture du Président Alassane Ouattara, Le candidat unique du RHDP à l'élection présidentielle d'octobre 2015.

Quotidien d'informations générales
paraissant depuis le 9-12-1964

Tél: (225) 20 30 60 00
(225) 20 30 60 01
Fax: (225) 20.37.25.45

PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Viviane Zunon Kipré

DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR DE PUBLICATION

Venance Konan
venance.konan@fratmat.info

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT
DES RÉDACTIONS

Moussa Touré

RÉDACTEUR EN CHEF

Jean - Baptiste Béhi
(225) 05 00 33 43

RÉDACTEUR EN CHEF PHOTO

Alain Tieffi

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE RÉDACTION

Elvis Kodjo
05 30 29 00

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL -
ADJOINT DE RÉDACTION

Frank A. Zagbayou
08 11 28 99

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Oumou Dosso

CHEF DU SERVICE POLITIQUE

Etienne Aboua

CHEF DU SERVICE SOCIÉTÉ

Hala Alakagni

CHEF DU SERVICE ÉCONOMIE

Paulin N. Zobo

CHEF DU SERVICE ÉTRANGER

Sylvain Namoya

CHEF DU SERVICE CULTURE

Germaine Boni

CHEF DU SERVICE RÉGIONS

Alex Kipré

CHEF DU SERVICE SPORTS

Bagnini Paul

SIÈGE SOCIAL ADMINISTRATION

Rédaction-Impression
Adjamé
Boulevard du G^{al} De Gaulle
01 BP 1807 Abidjan 01 - RCI

Site: <http://www.fratmat.info>
Email: contact@fratmat.info
info@fratmat.info

DÉPARTEMENT
COMMERCIAL & PUBLICITÉ

Avis & communiqués
Tél: (225) 20 30 60 20
Régie publicitaire
Tél: (225) 20 30 60 21
Fax: (225) 20.37.25.45
commercial@fratmat.info

PUBLICITÉ ÉTRANGÈRE HMI

25, rue Saint Didier, 75116 Paris
Tél: 01.56.90.34.34
Fax: 01.56.90.34.30

ABONNEMENTS & ARCHIVES

Tél: (225) 20 30 60 01
Postes: 6173 - 6177

DIFFUSION

Édipresse - 09 BP 254 Abidjan 09
Tél: (225) 22 40 42 42
Fax: (225) 22 44 56 57

ÉDITEUR

SNPECI
Société Nouvelle de Presse
et d'Édition de Côte d'Ivoire
Société d'État au capital
de 175 millions FCFA
Dépôt légal
N°2184 du 13 mai 1987
RC 206202 - CC 5012019L

TIRAGE DU JOUR : 18 321